Rencontres de France : Cher Igor

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15108 – 7 F

MERCREDI 25 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que le HCR espère entrer dans les quartiers musulmans de Mostar

Chantages

SERBES, Croates et Musulmans s'étant désormais ralliés au principe d'un partage de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques largement autonomes et ethniquement presque « pures », ce qui se passe actuellement à Mostar illustre la phase nouvelle dans laquelle est entrée la guerre.

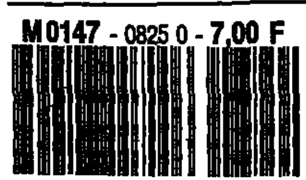
Avant de signer un éventuel accord définitif, chaque communauté tente de s'approprier un bout de territoire supplémentaire, quitte à le céder ou à l'échanger par la suite contre un autre dans les négociations sur les frontières.

IL n'est donc pas étonnant que les combats fassent rage actuellement dans le sud-ouest et le centre de la Bosnie, où les Musulmans ont lancé une contre-offensive. A Mostar, en revanche, où les affrontements ont commencé en mai, ce sont les forces croates (HVO) qui encerclent et bombardent maintenant quotidiennement les quartiers musulmans où vivent plus de cinquante mille personnes.

Le Comité international de la Croix-Rouge et les organisations humanitaires ont été dans l'incapacité de pénétrer dans la ville. Ils ont connaissance de camps où seraient détenus près de quinze mille prisonniers bosniaques, dans des conditions que l'on peut aisément imaginer, mais l'accès leur en est interdit. Lorsqu'il s'agit d'assiéger et de martyriser une ville, de priver d'eau et d'affamer sa population, les Croates n'ont parfois pas de leçon à prendre des Serbes, qui avaient montré le chemin dès le début de la guerre – à Vukovar comme à Osijek.

SI les discussions en cours aboutissent, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) devrait pouvoir acheminer sous peu un premier convoi de 130 tonnes de ravitaillement dans les quartiers musulmans de Mostar. Le HVO a, semble-t-il, donné son feu vert, non sans attirer l'attention sur le fait que 190 000 civils croates sont assiégés par les troupes musulmanes dans d'autres localités de Bosnie et qu'ils ne reçoivent pas – eux non plus – d'aide humanitaire ! Pour ce qui est du chantage, les trois communautés ne sont pas non plus des amateurs et n'hésitent pas à prendre leurs propres populations en otages.

L'arrivée des convois du HCR ne mettra pas un terme aux combats. Mostar comptait avant la guerre environ 35 % de Musulmans et autant de Croates, mais ces derniers tiennent absolument à faire de cette ville leur future capitale et à en chasser si possible les communautés rivales. Pour tenter de calmer un peu le jeu, Lord Owen et Thorvald Stoltenberg ont donc imaginé de placer Mostar, démilitarisée, sous administration de la CEE pendant une période de deux ans. Les Douze, qui apparemment n'étaient pas tous au courant de cette initiative, ont exprimé leur « intérêt » – sans plus – pour cette solution provisoire. Avec les enclaves musulmanes décrétées « zones de sécurité », Sarajevo sous contrôle de l'ONU, Mostar sous contrôle de la Communauté européenne, les corridors démilitarisés reliant certaines régions entre elles, et les grignotages quotidiens de territoire, le plan de paix des deux médiateurs devient chaque jour plus confus.



M 0147 - 0825 0 - 7,00 F



En Bosnie, les dirigeants serbes soutiennent le plan de partage

Tout en qualifiant le plan de partage de la Bosnie-Herzégovine de MM. Owen et Stoltenberg de « compromis douloureux », plusieurs dirigeants serbes bosniaques ont déclaré qu'ils le soutiendraient lors de la réunion de leur Parlement, jeudi 26 août, à Pale. D'autre part, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) espérait pouvoir acheminer, mardi, un convoi d'aide humanitaire dans la partie musulmane de Mostar, au sud-ouest de Sarajevo. Les quelque cinquante mille habitants de cette ville assiégée par les forces croates vivent dans des conditions dramatiques depuis trois mois, selon le Comité international de la Croix-Rouge.

Lire nos informations page 3



Enfants esclaves en Inde

Des enfants achetés à leur famille travaillent jusqu'à douze heures par jour dans les usines de tapis

ÉTATS DU BIHAR et de l'UTTAR-PRADESH

de notre envoyé spécial

Vinod et Shiv Kumar, douze et treize ans, sont nés et vivent dans un village comme on en voit tant dans le nord de l'Inde : Oraon, simple hameau entre ciel de mousson et rizières, avec ses maisons de terre battue aux toits de tuiles, ses paysannes courbées dans les champs et ses gamins qui jouent dans la poussière en attendant la pluie.

Vinod et Shiv Kumar, deux « mômes » en short et maillot de corps, ont des yeux noirs que rien ne semble distinguer de ceux des autres enfants des tribus aborigènes du Bihar, l'un des Etats les plus peuplés et pauvres de l'Inde. Rien ne les distinguerait, s'ils n'avaient cette retenue dans le comportement, ce regard trop sérieux et surtout ce visage, cet air si grave : Vinod et Shiv Kumar sont d'anciens esclaves, vendus un jour pour une poignée de roupies aux « négriers » de l'Uttar-Pradesh, l'Etat voisin. Assis sur un méchant lit de cordes tressées jeté à la hâte dans la cour d'une fermette au sol boueux, les deux « affranchis » racontent leur histoire dans un hindi aux inflexions monotones. *« Un jour, un homme est venu à la maison,* se souvient Vinod. *Il m'a dit : « Viens avec moi, viens travailler dans les usines de tapis de Mirzapour. Tu gagneras de l'argent, je t'apprendrai à tisser, à lire et à écrire. Tu auras à manger et à boire. » J'ai dit oui. Alors, il a donné 300 roupies* (1) *à mon père, et je l'ai suivi. »*

« Là-bas, à Mirzapour, poursuit-il, *les conditions de travail étaient très dures. Je trimais du matin au soir. Je n'avais pas le droit d'aller aux toilettes, même quand j'étais malade. Je n'ai jamais été payé. A l'aube, les maîtres me réveillaient à coups de pied et à coups de poing.*

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 8

(1) 1 franc français vaut 5,5 roupies indiennes.

Le séminaire des ministres et les projets fiscaux du gouvernement

Leçon de solidarité

par Olivier Biffaud et Thierry Bréhier

Six heures de « séminaire », à l'hôtel Matignon, le lundi 23 août : l'exercice a plu aux ministres. Au point qu'il a été décidé de le renouveler régulièrement. Le mercredi matin, autour du président de la République, ils n'ont guère la possibilité de débattre des choix politiques du gouvernement.

Leur solidarité aurait pu, ou pourrait, en être mise à mal. Or, de cette solidarité, Edouard Balladur a le plus grand besoin. Il lui a donc fallu faire une très légère entorse à ses principes. Ne voulant pas donner l'impression de « doubler » le conseil des ministres, et donc de contester le rôle du chef de l'Etat, il n'avait jusqu'alors réuni que deux fois l'ensemble de son équipe : au lendemain même de leur nomination, pour leur donner les premières consignes et, le 12 juin, au château de La Celle-Saint-Cloud, pour faire un premier bilan après l'adoption par le Parlement de la première partie de son programme.

La perspective d'une rentrée sociale, économique et politique délicate l'a conduit à réemployer cette méthode lundi.

Lire la suite page 7

Le chaos de l'impôt

par Alain Vernholes

L'amorce d'une réforme de l'impôt sur le revenu annoncée jeudi 12 août par M. Balladur ne bouleversera pas le système fiscal auquel sont habitués les Français. Un système aussi obscur que compliqué, illisible pour tous, et d'abord bien sûr pour les contribuables.

Un système que le Conseil des impôts avait jugé en 1989 *« malade de sa complexité et de l'inégalité de sa répartition »,* si malade qu'il était devenu urgent de le réformer.

Telle est bien la promesse faite de Chamonix par le premier ministre il y a une douzaine de jours. Promesse prudente puisqu'il ne s'agit que de l'amorce d'une réforme. Promesse tout de même, qui va forcer les pouvoirs publics à s'attaquer aux graves défauts de l'impôt français sur le revenu et à découvrir qu'en essayant de les combattre le gouvernement va soit s'enfoncer dans des contradictions que n'apprécieront pas les contribuables, soit aggraver le déficit public. Au risque finalement de ne pas faire grand-chose.

M. Balladur a souhaité que le barème soit allégé pour tous les contribuables, mais plus encore pour les classes moyennes.

Lire la suite page 13

L'ÉTÉ FESTIVAL

Haut-Allier des poètes

Depuis huit ans, Michaux, Ponge et Char ont rendez-vous avec l'Auvergne. Des textes à la mesure des lieux

LANGEAC (Haute-Loire)

de notre envoyée spéciale

Au centre d'une France pratiquement inconnue (à Lavaudieu, Lavoûte-Chilhac, Pébrac), se tient, pour la huitième année consécutive, le Festival de poésie – dirigé par Emmanuel Hoog et Francis Carton – dit du Haut-Allier, bien qu'il se balade surtout en Haute-Loire. Car il s'agit d'un festival ambulatoire, qui de plus change de lieux à chaque édition.

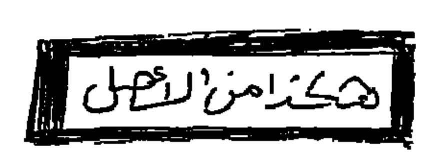
Il faut dire que, dans cette profondeur de la France, les endroits poétiques ne manquent pas. Les autoroutes dominent des paysages de films historiques, les routes traversent des villages ocres tout en ruelles, serpentent entre des forêts sombres, des chaos de roches grises, des « orgues balsamiques », ces bizarres pierres striées qui ressemblent effectivement à des orgues poussées hors de l'enfer par une immense secousse sismique. De culs-de-sac en bouts-de-la-route, on se cogne à des prieurés du dix-huitième siècle, à des ruines de châteaux forts médiévaux, à des abbayes désaffectées, à de longues croix de fer ouvragé. On rencontre la chapelle Saint-Julien-des-Chazes, tout en pierres polychromes – ocre foncé, ocre clair, – située entre les volcans calcinés et l'Allier qui coule en torrent.

C'est d'ailleurs le choc émerveillé devant cette nature qui a donné naissance au Festival de poésie. L'histoire commence en 1986 au Puy-de-Dôme, où deux jeunes énarques fans de théâtre, Emmanuel Hoog et Thierry Consigny, sont envoyés en stage. En tant qu'énarques, ils organisent. En tant que fans de théâtre, ils fondent une association.

COLETTE GODARD

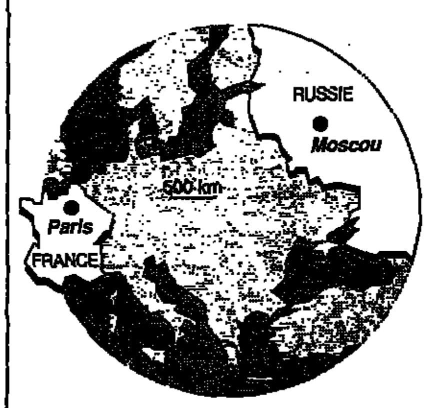
Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 260 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER



14. – Cher Igor

CES lettres sont imaginaires. Leur contenu est, au détail près, la traduction fidèle d'interviews de leurs « auteurs » qui vivent à Paris. Leurs « destinataires » existent, ils vivent en Russie.

PIERRE MESTCHERSKY, 42 ans, à Igor Vassilievitch Sakharov, directeur de la bibliothèque (ex-impériale) de Saint-Pétersbourg. – Cher Igor Vassilievitch, je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance pour le travail que vous avez accompli. J'espère, comme vous, que ce livre se prolongera bientôt par un film. Je n'imaginais pas que les Mestchersky étaient à ce point associés à l'histoire de la Russie. J'ai toujours vécu avec un sentiment de double personnalité concernant ma nationalité, cette manière de me considérer pleinement Français tout en restant viscéralement attaché à mes racines, à ma famille et à son histoire, qui, par vos soins, se trouve soudain ressuscitée. Ah ! cette bataille gagnée en 1380 sur le *« champ des bécassines »* ! Ce fut la première victoire russe sur la Horde d'Or, grâce à ce Youri, cet aïeul d'origine tatare qui, fort d'une armée de quatorze mille hommes, renversa les alliances, prit le parti de Moscou et se convertit à l'orthodoxie. Je n'en tire aucune fierté, mais Youri régnant sur la Metchtchera a donné mon nom, Mestchersky, peut-être le seul attribut russe qui m'a posé problème vis-à-vis de mes concitoyens. Question d'orthographe, de prononciation...

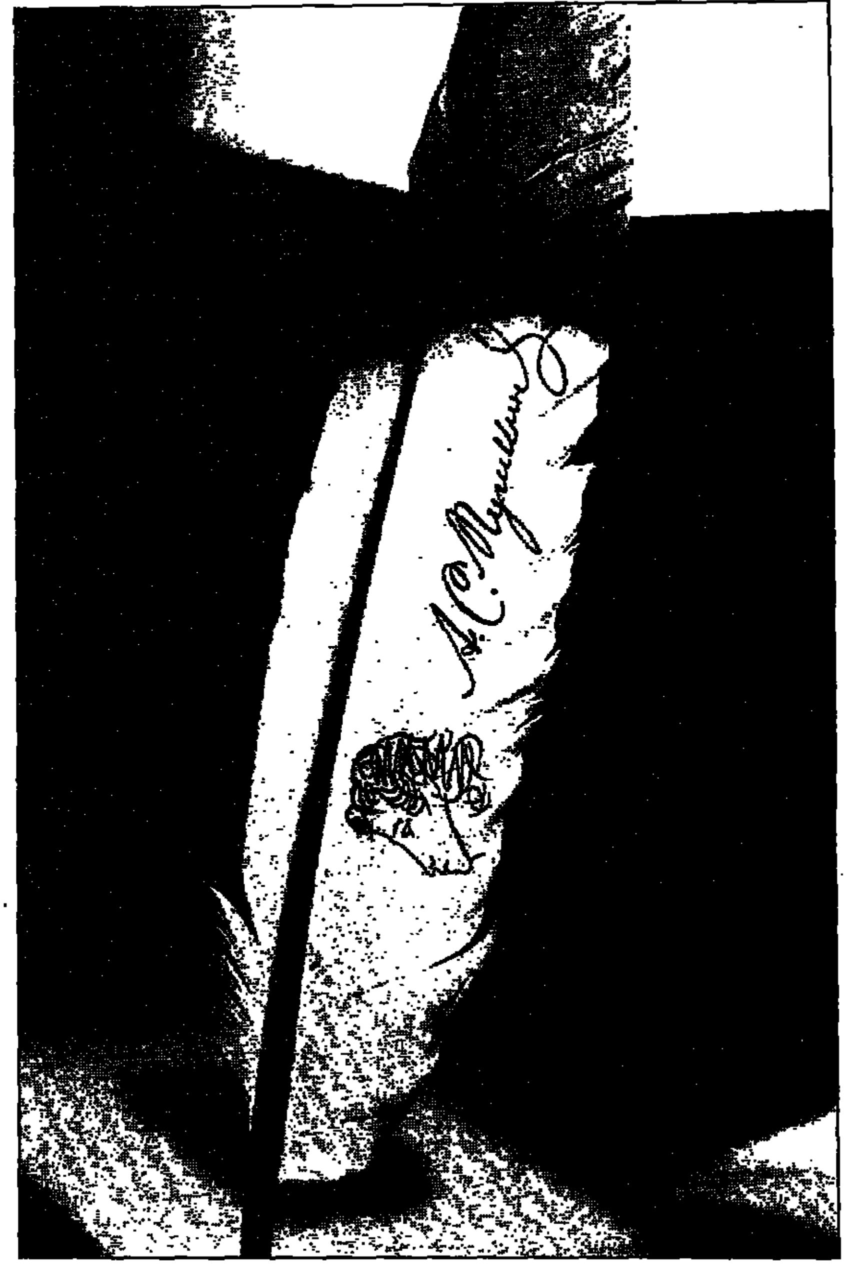
Je ne peux malheureusement vous être d'aucun secours concernant l'exil, cette fuite à travers les champs et les forêts qu'a connue ma famille durant l'hiver 1920-1921. Jusqu'à sa mort, mon père n'a jamais voulu m'en parler, comme s'il n'y avait pas de mots pour en parler. Il avait grandi près de la cour du tsar, à Saint-Pétersbourg, mon grand-père Pierre Nikolaïevitch étant colonel des régiments des hussards de la garde impériale. Tous les étés, mes grands-parents et leurs enfants partaient se reposer à Biarritz, s'arrêtaient chez Maxim's à Paris, en y amenant leur cuisinier afin qu'il mémorisât les plats. De cette fuite en plein hiver, ma tante m'a seulement dit qu'au fur et à mesure qu'ils gagnaient l'Ouest et que le front se déplaçait, passant des blancs aux rouges, ils avaient vu *« des hommes pendus aux arbres »*.

J'ai donc grandi dans ce silence, et dans la méfiance qu'éprouvait mon père à l'égard de toute forme de nostalgie de la Russie. Je suis né en France avec l'idée évidente que la France était mon pays. On ne m'a d'ailleurs jamais traité de *« sale petit Russe »* à l'école, c'est vrai, je n'y avais jamais pensé... Je garde quelques souvenirs d'un ami de mon père, extrêmement pittoresque. Quand on l'emmenait dans un restaurant russe, il ne pouvait s'empêcher de quitter la table pour aller chanter avec les musiciens. Un prêtre, aussi, ancien officier de cavalerie, très enflammé, toujours excessif, s'emportant dans des disputes sans fin sur la couleur des trains avant la révolution !

Mon père avait voulu que je sois, comme lui, ingénieur, car il considérait que ce métier avait une utilité partout dans le monde. Il me disait souvent : *« Tiens-toi toujours prêt à partir pour l'Ouest »*, bien qu'il n'ait jamais réellement vécu dans la peur d'une Armée rouge marchant sur Paris. Le communisme a été pour moi l'adversaire à combattre, mais je pensais que les démocraties occidentales étaient engagées dans une lutte inégale contre lui. Et pourtant, il est mort de lui-même, il s'est vidé de l'intérieur comme si la réalité humaine l'avait emporté. En homme de droite, j'ai redouté l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, mais surtout par une sorte d'allergie à leur incompétence du début et à leur attitude de nouveaux riches. Rétrospectivement, je pense que cette alternance a été miraculeuse : la gauche a fait beaucoup plus dans la libéralisation des règles de fonctionnement de l'économie de marché que ne l'aurait fait une droite complexée. Et puis, ils étaient atlantistes...

Aujourd'hui, je suis comme tout le monde, dans l'incapacité de prédire l'avenir concernant la Russie. Directeur adjoint des participations industrielles à la Compagnie de Suez, je vois bien comment elle est perçue en Occident : comme un pays à risques. Pourtant, depuis les réformes, je me surprends à la considérer comme... mon pays, un deuxième pays. La France, la Russie. Je suis en permanence harcelé par le désir de m'installer à Moscou, d'offrir mes compétences. Quand et sous quelle forme ? Je ne sais pas. Mais je me dis que des gens comme moi, éduqués en Occident dans les règles de recherche de la performance et de l'efficacité, auraient évidemment une utilité là-bas. J'aurais une sorte de mauvaise conscience à y renoncer, le sentiment d'un devoir non accompli. Bien sûr, je pense à mes enfants – nous avons déjà vécu à Detroit –, à mon poste aujourd'hui, à l'insécurité à Moscou, la montée des « mafias ». Mais qui sait ? Dans plusieurs années... En attendant, j'apprécie encore mieux la France, un peu comme quelqu'un qui se sait condamné et qui aurait envie de goûter à tous les vins, de parcourir les régions, de savourer cette singulière variété qui caractérise si bien ce pays. En attendant, je vous renouvelle, cher professeur, mes remerciements, avec l'espoir de vous revoir prochainement et dans mon cœur, l'insigne de l'aigle impérial (qui est aussi collé à l'arrière de ma voiture !). Cette Russie millénaire à laquelle nous sommes si attachés...

« Le communisme a été pour moi l'adversaire à combattre, mais je pensais que les démocraties occidentales étaient engagées dans une lutte inégale contre lui. Et pourtant, il est mort de lui-même, il s'est vidé de l'intérieur comme si la réalité humaine l'avait emporté. »



NATACHA, 32 ans, à sa mère à Moscou. – Ma petite maman, quelle bureaucratie ! Je reviens de la préfecture, il n'y a pas lieu de s'inquiéter mais ils sont d'un compliqué... Je dois fournir des papiers et encore des papiers, l'employée m'a fait remarquer qu'il y avait toujours des problèmes avec les gens de notre nationalité, et cette manie des femmes russes de garder leur nom de jeune fille, et patati et patata. Il a fallu attendre des heures, on s'est fait bousculer, rabrouer, il a fallu partir, revenir, se fâcher. Heureusement, j'étais assistée d'une jeune femme. Elle travaille pour une agence spécialisée à laquelle les grandes firmes occidentales font appel pour faciliter l'installation parisienne de leurs dirigeants étrangers. Mais, tu sais, c'est pareil qu'à Moscou ! D'accord, je t'entends déjà répliquer : à Moscou, la bureaucratie, elle est partout. Quand même. Pour t'inviter simplement quelques jours à Paris, il me faut leur donner les mesures de l'appartement... Enfin, tout sera réglé prochainement, je l'espère. J'ai hâte que tu sois là, que tu vois comme Anastasia est belle, que tu l'entendes, à six ans, parler le français sans un accent et que des fenêtres du salon tu t'étonnes de voir pointer au-dessus des toits... le bout de la tour Eiffel !

Paris... On dit, en Russie, que Paris c'est la ville de l'amour et de la fête. Moi, je ne ressens pas ça. Avec Stanislas, on essaie de sortir, on va au restaurant, mais on se retrouve... tous les deux, tout seuls. Je vois mal comment il peut en être autrement. Les gens, en Occident, travaillent beaucoup ; ils sont fatigués, ils donnent l'impression de n'avoir jamais le temps. En Amérique, je me sentais petite, avec l'impression que tout était artificiel. La nourriture, je ne pouvais pas la manger, et cet argent, cette obsession de l'argent ! A Paris, je suis peut-être moins perdue, il y a la beauté attachante si particulière aux vieilles cités européennes. Mais il est difficile de s'intégrer. La société française semble tellement plus conservatrice par rapport aux Etats-Unis, moins mobile, plus guindée dans ses traditions, ses titres, ses diplômes. On dirait qu'il est très compliqué, ici, d'échapper à sa classe ou à des catégories. Nous, nous sommes les Russes à Paris. Nous avions bien, au début, quelques amis aristocrates russes, mais sans doute sommes-nous devenus moins intéressants à partir du moment où nous leur avons fait comprendre que nous n'avions pas besoin de charité. A Paris, pas d'amis.

J'ai l'impression d'avoir vécu plusieurs vies depuis que Stanislas a décroché sa bourse à Moscou pour étudier à la Business School de Boston en 1990. A l'époque, nous rédigions encore nos thèses d'économie sous la forme officielle, à l'université de Moscou : citations de Marx et Lénine en introduction, critique des documents du parti en conclusion. On jouait avec ça, comme une forme de politesse. Ce n'était pas complètement stupide, il n'y avait pas que des mensonges et cela ne nous a pas empêchés d'étudier les techniques de gestion occidentale. De toute façon, j'étais aussi critique vis-à-vis du système occidental que du système communiste.

Je me rappelle qu'enfant j'étais fière d'être née en URSS, je pensais que c'était le meilleur pays du monde, le plus puissant. On n'avait pas peur, en ce temps-là. Pas peur de la guerre, ni du chômage. Je n'allais pas dans les organisations de jeunesse. On me le reprochait. Je ne sais pas ce que j'avais, mais je pensais qu'il ne fallait pas beaucoup travailler, ne pas devenir riche, ni célèbre, ni méritant. J'avais appris la vie comme ça, en refusant de me mettre en avant. J'éprouve une certaine tristesse de savoir que cette vie ne reviendra pas. Je ne sais si c'est uniquement une question de nostalgie, une nostalgie de l'enfance...

Tu te souviens, maman, des disputes dans la cuisine ! Toi, partisane de Khrouchtchev et des réformes ; papa, lui, toujours pour le parti. Jamais « officiellement » devant les amis ou les enfants, mais, dans la cuisine, quels affrontements ! Papa y croyait, lui, comme tous les membres de la nomenklatura. Il pensait qu'il suffisait de travailler davantage pour améliorer le système. Quel choc pour eux, même si, en ce qui les concerne, rien n'a changé : ils ont gardé leur place. Je persiste à penser que je m'ennuierais moins à Moscou qu'à Paris : j'irais au théâtre, voir des expositions, je sortirais avec des amis. Stan me dit que je me fais des illusions, c'est vrai : pratiquement tous nos amis sont partis aux Etats-Unis. Et puis, j'imagine cette ambiance qui règne à Moscou, l'impression qu'aujourd'hui n'importe qui peut faire n'importe quoi à partir du moment où il a de l'argent. *« Si tu paies, tu peux te faire construire la statue de la Liberté sur la place Rouge »*, dit Stan pour plaisanter. Il me semble aussi que la solidarité s'est inversée, qu'elle est désormais plus présente en Occident qu'en Russie. De toute façon, avec son poste d'*« executive manager »* dans cette firme française, Stan est condamné à rester à Paris. Il en est peut-être mieux ainsi. Moscou me manque... Viens vite, maman, viens vite !

« Petrov adoré, Moscou, c'est fini. L'appartement de 17 mètres carrés à vingt minutes de la place Rouge, terminé ! Le salon de coiffure où j'encaissais 1 000 roubles par mois pour n'en gagner que 150 comme salariée, oublié ! »

TATIANA, 38 ans, à Pétrov, comédien au théâtre Taganski, à Moscou. – Pétrov adoré, le mal aux yeux ! J'en ai été malade pendant deux semaines. Deux semaines et mes yeux, ouuhhh ! Des lumières partout, des couleurs, des légumes, des enseignes, et les fontaines, tu verrais les fontaines à Paris. Les autobus – je dois t'avouer que le métro de Moscou est beaucoup plus beau, mais au moins à Paris il est propre, très propre – et les maisons, et les jardins, et les fleurs ! Tu sais, quand je vivais à Moscou, j'avais des images de Paris, mais Paris c'était seulement une idée, une idée de beauté. Pétrov, Pétrov adoré, Paris, mais c'est la capitale du monde ! Joli... mais joli... comme tu ne peux l'imaginer.

Moscou, c'est fini. L'appartement de 17 mètres carrés à vingt minutes de la place Rouge, terminé ! Le salon de coiffure où j'encaissais 1 000 roubles par mois pour n'en gagner que 150 comme salariée, oublié ! Remarque, c'était l'un des plus prestigieux salons de Moscou : immense, ancien, avec de beaux plafonds et trois cents coiffeuses qui travaillaient en même temps. Il paraît qu'ils l'ont « démunicipalisé » et qu'il est privé, maintenant.

En arrivant à Paris en 1991, j'ai bien essayé de faire un stage dans un salon d'une grande avenue, mais j'étais perdue. Les outils ici, les peignes, les ciseaux, non, ça n'a rien à voir. Et puis, une clientèle des deux sexes, des hommes, Pétrov, des hommes qu'il fallait que je coiffe, moi qui n'ai fait que des chignons et des mises en plis toute ma vie. Perdue... Depuis, je me débrouille, je fais des ménages, le bouche-à-oreille, les amis d'amis, la communauté russe, les aristocrates. Tu sais, c'est incroyable, je me fais souvent aborder sur les quais du métro par des gens qui me disent en russe : *« Mais vous êtes russe ! »*. Et on s'échange nos numéros de téléphone. Moi, je les invite : *« Venez manger chez moi, venez faire la fête ! »*. Tu vois, je n'ai pas changé, toujours de bonne humeur, mon châle autour des hanches et une envie de rigoler. En ce moment, ça n'arrête pas, je reçois presque tous les soirs. Avec l'été, les amis de Moscou qui viennent à Paris pour les vacances. Ouhh ! le mal à la tête !

Entre nous, heureusement qu'il n'y a que les Russes qui identifient ma nationalité. Quand je vois tous ces policiers qui contrôlent les Africains, les gens de couleur, cela me fait peur. Je me dis qu'un jour cela va m'arriver : *« Allez, donne-moi tes papiers ! »*. C'est pour ça que je suis fatiguée ; il y a des jours, je me sens craquer. Je connais une possibilité d'avoir un passeport français pour 5 000 francs. Evidemment, c'est cher, mais... Pourquoi est-ce aussi dur ? J'aime la France, j'aime Paris, les Français, leur culture. Pourquoi ? Ce Pasqua, ce Chirac, je te jure... J'ai tout essayé : l'OFPRA, le tribunal, la préfecture, *niet*. Je croyais pourtant que ça allait être facile. Te souviens-tu quand nous étions, moi et ma mère, harcelés à Moscou, qu'on nous traitait de *« Français »*, de vendus et de traîtres ? Te souviens-tu des surveillances du KGB, et puis cette interdiction qu'ils m'avaient faite d'entrer à l'université, tout cela parce que ma mère était française ? Bien sûr qu'elle était française ! Quelle erreur a faite mon grand-père Timothée de croire aux sirènes de Staline après la Seconde guerre mondiale. Timothée s'était réfugié en France après la Révolution. Ingénieur, il avait fait quatre enfants à Marseille. Quand il a vu son pays en ruines en 1945, il n'a pas résisté. Il y est retourné, enthousiasmé à l'idée de le reconstruire. Mes oncles sont restés. Il a emmené ma mère.

Ma mère a travaillé dix ans dans une mine de charbon, à Inta, dans le Nord. Mon grand-père, six mois après son arrivée, est allé en prison, puis dans un camp en Sibérie. La suite, tu la connais : nous avons vécu marqués au fer rouge. L'université ? *« Non, Français »*. Un appartement ? *« Non, Français »*. Le seul avantage que ma mère a pu tirer de sa nationalité française en Russie – elle avait en réalité la double nationalité, – ce fut au moment de la glasnost et des premières mesures de libéralisation du régime... pour quitter la Russie. Moi, j'ai pu suivre, obtenir un visa de sortie, arriver à Paris. Mais, comment y rester ?

Tu entendrais ma mère maintenant, elle a pris l'accent marseillais ! Elle a voulu y retourner, vivre près de ses frères. J'ai un oncle arbitre de la Fédération française de football, tu te rends compte ? Au début, j'ai trouvé le système capitaliste dur, mais normal : il faut travailler. Mais, quand on travaille, on a de l'argent. Moi, je vis avec 3 000 francs par mois, ça va. Les femmes russes sont habituées à vivre avec de petites sommes, je me débrouille. Un peu comme à Moscou, je vais dans tel magasin pour la viande parce qu'elle est moins chère, dans tel autre pour les légumes, etc. Le problème, c'est que sans papiers il n'y a plus de sécurité sociale, et un médecin coûte une fortune. Si j'avais des papiers !... Je retournerais immédiatement à Moscou, mais attention, pour des vacances, seulement des vacances ! Je crois que j'irais tout de suite me promener dans les ruelles et les échoppes de l'Arbat. Bien sûr, je courrais venir te voir, mon cher Petrov, te voir au théâtre, si magnifique dans tes rôles de tragédien. Car, tu le sais, j'ai toujours adoré les pièces que tu jouais. Les tragédies de Shakespeare...

PROCHAIN ARTICLE : SOLDATS DU CŒUR

ÉTRANGER

Les négociations de Genève sur la Bosnie-Herzégovine

A l'approche de la réunion du lundi 30 août à Genève, au cours de laquelle les belligérants bosniaques doivent se prononcer sur le nouveau plan de découpage de cette République, les dirigeants des trois communautés de Bosnie multiplient les consultations avec leur base. Le « Parlement » autoproclamé des Serbes doit se réunir, jeudi 26 août, à Pale et le président Alija Izetbegovic, qui a exprimé son opposition au projet Owen-Stoltenberg, a convoqué une réunion du Parlement bosniaque pour le lendemain. Défendant ce plan devant les Nations unies le médiateur de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, a affirmé, lundi 23 août, que ce projet *« n'entrera en vigueur que lorsque le Conseil de sécurité aura confirmé que le pays continuera* [d'exister] *et que son appartenance aux Nations unies se poursuivra »*. M. Stoltenberg a averti que *« si la guerre continue, les souffrances de la population pendant l'hiver prochain pourraient être désastreuses ».*

Les Serbes de Bosnie sont dans l'ensemble satisfaits

Les dirigeants serbes de Bosnie soutiennent le nouveau plan de Genève qui leur accorde 52 % du territoire de cette République. Mais ils doivent encore convaincre leur « Parlement » autoproclamé des Serbes de Bosnie qui se réunit vendredi à Pale.

BELGRADE

de notre correspondante

« C'est la première fois dans l'Histoire que nous allons pouvoir créer un Etat serbe en Bosnie-Herzégovine. » Mme Biljana Plavsic, vice-présidente de la « République serbe », autoproclamée sur plus de 70 % du territoire de l'actuelle Bosnie, s'est déclarée favorable, lundi 23 août sur la chaîne de télévision Politika, au plan de découpage de la Bosnie-Herzégovine proposé la semaine dernière à Genève par les médiateurs internationaux, lord Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU). La « Dame de fer », qui représente la ligne dure des Serbes bosniaques, s'était fermement opposée à la signature du plan élaboré au début de l'année par Cyrus Vance (prédécesseur de M. Stoltenberg) et Lord Owen, et ensuite définitivement rejeté par le Parlement des Serbes de Bosnie en mai dernier.

MM. Vance et Owen proposaient alors un découpage régional selon des principes ethniques mais envisageaient en même temps le maintien de l'Etat souverain de Bosnie-Herzégovine, reconnu il y a plus d'un an par les Nations unies. Opposant leur fin de non recevoir, les Serbes bosniaques avaient rétorqué qu'ils ne renonceraient jamais à leur Etat ethnique qui était, selon eux, *« une réalité »* puisqu'il *« existait »* de fait sur les territoires conquis et purifiés par leur armée. Et ils avaient alors littéralement renvoyé les médiateurs internationaux à leur table de travail pour qu'ils concoctent un nouveau projet.

Aujourd'hui, les vœux des dirigeants serbes bosniaques semblent avoir été exaucés et l'intransigeante Mme Biljana Plavsic prône, cette fois-ci, la signature du nouveau plan, tout en le qualifiant de *« compromis douloureux »*. Si elle remarque que les Serbes bosniaques (33 % de la population avant la guerre) devront, en vertu du plan Owen-Stoltenberg, se résoudre *« à perdre plus de 15 % de leurs territoires alors qu'ils contrôlent actuellement 70 % »* de la Bosnie-Herzégovine et renoncer à des *« points névralgiques »* comme les monts Ozren (entre Doboj et Tuzla, attribués aux Musulmans) ou le plateau stratégique de Kupres (ouest de la Bosnie, dévolu aux Croates), elle rappelle cependant que *« l'intérêt des Serbes est avant tout de fonder leur propre Etat en Bosnie »* et que le projet d'« Union » de trois Républiques ethniques proposé à Genève leur *« permet de l'obtenir »*. Elle appelle donc à la raison les députés des régions qui devront être restituées et leur demande de ne pas *« sacrifier l'intérêt global du peuple serbe bosniaque pour quelques lopins de terre »*.

Corridor musulman jusqu'à la Save
Bihac
BOSNIE-HERZEGOVINE
Brcko
Monts Ozren
Tuzla
SERBIE
Zenica
Srebrenica
Zepa
Accès international
Plateau de Kupres
CROATIE
Sarajevo
Gorazde
Accès à l'Adriatique
Mostar
MER ADRIATIQUE
Ploce
Route contrôlée par les Musulmans
MONTÉNÉGRO
les Serbes 52,5 %
les Musulmans 30 %
les Croates 17,5 %
Sous administration de l'ONU pour 2 ans

Marchandages avec les Croates

Pour sa part, le président du Parlement autoproclamé, Momcilo Krajisnik a estimé, lundi, que *« les Serbes de Bosnie ont obtenu le maximum qu'ils pouvaient espérer dans les circonstances actuelles »* avec le nouveau plan de Genève. Toutefois, dans un entretien à la télévision indépendante *Studio B*, il a souligné que les Serbes de Bosnie ne peuvent pas renoncer à l'un de leurs intérêts vitaux, à savoir un accès à la mer. De nouveaux marchandages avec les Croates seraient déjà en cours, selon M. Krajisnik qui demande à la Croatie de céder aux Serbes de Bosnie une bande de territoire à ses confins méridionaux, le long de la frontière monténégrine. En échange, il propose de donner aux Croates quelques hauteurs surplombant la région de Dubrovnik.

De son côté, Radovan Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie a été extrêmement ferme dans un entretien, mardi, au quotidien *Dnevnik* : *« Pour les Serbes comme pour les Croates, les négociations ont touché à leur fin et si les Musulmans n'acceptent pas le plan de Genève, les Serbes ne se contenteront pas de 52 % du territoire de Bosnie qu'on leur accorde mais garderont tous les territoires qu'ils contrôlent actuellement »*.

Il réclamait également, dans ses récentes déclarations, que la partie musulmane soit considérée par la communauté internationale comme responsable de la poursuite de la guerre en cas de rejet du plan Owen-Stoltenberg et traitée en conséquence. Quant à Biljana Plavsic, elle estime que les Musulmans bosniaques (44 % de la population avant la guerre) peuvent se réjouir puisqu'ils obtiennent 30 % des territoires de la Bosnie-Herzégovine alors qu'ils n'en contrôlent aujourd'hui que 10 %. Et d'ajouter qu'*« ils ne méritaient pas tant que cela... »*

FLORENCE HARTMANN

Malaise au département d'Etat

Les Etats-Unis ont fait savoir lundi 23 août qu'ils « étudiaient » le nouveau plan Owen-Stoltenberg. Parallèlement, l'attentisme de l'administration américaine sur le conflit bosniaque a provoqué une nouvelle démission au département d'Etat.

WASHINGTON

de notre correspondant

Récriminations publiques, dissensions, démissions en série commentées, presque en direct, à la télévision : face à l'évolution de la situation en Bosnie, le département d'Etat connaît un sérieux malaise.

Au lendemain de la présentation d'un projet de règlement du conflit, la diplomatie américaine marche sur des œufs. Elle paraît partagée entre des objectifs contradictoires. Il s'agit de ne pas soutenir ouvertement un accord qui entérine la défaite des Musulmans et tourne en dérision les grands principes défendus par les Occidentaux sur les droits de l'homme ou le refus de reconnaître l'acquisition de territoires par la force. Mais, dans le même temps, il n'est pas question non plus de rejeter une initiative qui, acceptée par les parties au conflit, peut mettre fin à la guerre, pas plus qu'il n'est question de donner de faux espoirs aux Musulmans bosniaques.

D'où la prudence de la représentante des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, qui a formulé, lundi 23 août, le premier commentaire public américain sur le document soumis à Genève par les deux négociateurs de la communauté internationale, David Owen et Thorvald Stoltenberg. Mme Albright appelle les Serbes ainsi que les Croates à faire *« preuve de souplesse et de réalisme »* dans l'appréciation des propositions Owen-Stoltenberg.

Pour ce qui est des Etats-Unis, *« ils étudient le plan, mais il ne leur appartient pas de l'approuver avant que toutes les parties l'aient fait »*. Actuellement soumis à l'examen des protagonistes, le document consacre la division de la Bosnie-Herzégovine en trois entités, sous l'autorité lointaine d'un gouvernement sans pouvoir ; les Serbes orthodoxes se voient attribuer plus de 50 % du pays et les Musulmans quelque 30 %.

L'attentisme – ou ce qui est perçu comme tel – de l'administration a conduit, lundi, à une nouvelle démission au département d'Etat, la troisième en un mois. Chargé de suivre la Croatie, Stephen Walker explique, dans une lettre à Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, que la politique américaine dans les Balkans est *« erronée, changeante et dangereuse »*. Elle revient à soutenir, écrit-il, *« un processus diplomatique qui légitime l'agression et le génocide »*.

Stephen Walker estime encore que cette politique est dangereuse parce que la passivité des Occidentaux face à « l'épuration ethnique », aux violations massives des droits de l'homme en Bosnie et au recours à la force ne peut qu'inciter aux mêmes pratiques ailleurs, dans l'ex-empire soviétique. Il y voit une trahison des idéaux et de ce que devraient être les objectifs de la politique de l'administration dans la région. Il estime que Washington aurait dû traduire dans les faits ses menaces répétées d'intervention face à l'agression serbe. Utilisant des termes à peu près similaires, deux autres diplomates chargés du dossier Balkans au département, Marshall Freeman Harris et Jon Western, ont démissionné cet été. Un quatrième, George Kenney, les avait précédés pour dénoncer le refus de l'administration Bush d'intervenir dans le conflit en Bosnie.

Scénario cauchemar

Le département a déjà connu pareils états d'âme et débats plus ou moins publics durant la guerre du Vietnam ou face à la politique reaganienne en Amérique centrale, par exemple. Mais les quatre démissionnaires, tous âgés d'une trentaine d'années, n'ont pas hésité à s'expliquer devant les caméras de la télévision. Cette même télévision qui, chaque soir ou presque, diffuse des images d'enfants affamés à Mostar ou tués sous les bombardements serbes à Sarajevo. Il y a peut-être les mêmes scènes en Azerbaïdjan, en Arménie, en Géorgie, au Tadjikistan ou ailleurs, mais elles ne figurent pas, ou beaucoup plus rarement, au menu du journal télévisé.

Le débat au sein de l'administration ne fait que commencer. Si les trois parties en guerre signent un accord, le président Bill Clinton s'est engagé à mettre des troupes américaines à la disposition de la force de maintien de la paix onusienne chargée de veiller à son application. Les experts de l'ONU parlent d'un contingent de 40 000 hommes ; les Européens voudraient pouvoir compter sur près de 20 000 Américains. Dans les couloirs du Pentagone, on imagine déjà une situation *« cauchemardesque »* : surveiller un découpage frontalier épouvantablement complexe dans un terrain aussi difficile que le Beyrouth du début des années 80.

Warren Christopher et Les Aspin, le secrétaire à la défense, ont déjà posé des conditions à la participation américaine à cette force. Mais, dans l'hypothèse d'un accord à Genève, qu'elle ne pourra qu'approuver, serait-ce du bout des lèvres, la Maison Blanche pourra-t-elle donner l'impression de revenir sur sa parole ?

ALAIN FRACHON

L'opposition croate dénonce la politique bosniaque du président Tudjman

L'opposition croate a lancé une offensive contre le président Franjo Tudjman, qu'elle accuse d'avoir accepté une division ethnique de la Bosnie favorable aux Serbes sans obtenir de contrepartie sur la Krajina.

ZAGREB

de notre correspondant

« Ne fais pas à la Bosnie ce que tu n'aimerais pas que Milosevic te fasse en Croatie. » Tel est, en résumé, le thème de la campagne et des avertissements lancés par l'opposition de Zagreb au parti au pouvoir, le HDZ (Union démocratique croate), et au président croate Franjo Tudjman. *« Le HDZ ne réalise pas la politique pour laquelle il a été élu : récupérer les territoires occupés par les Serbes en Croatie* [la « République serbe de Krajina »]. *Au lieu de cela, il partage avec son ennemi un autre pays »*, accuse Bozo Kovacevic, un des leaders du Parti libéral.

Début août, dix-sept partis d'opposition croates ont adopté un virulent communiqué commun. *« L'objectif de base de la politique croate doit être de préserver l'intégrité et la souveraineté de la Bosnie et de la Croatie dans leurs frontières internationalement reconnues »*, a exigé l'opposition. Même si les bataillons de ces partis sont maigres, cette offensive estivale rencontre un certain écho car elle est menée sur le thème porteur du parti au pouvoir : le nationalisme.

Pour l'opposition, le président Tudjman a commis une grave erreur : sous la pression des Croates du sud de la Bosnie, appellés à Zagreb le « lobby herzégovinien », il a accepté la division ethnique de la Bosnie pour récupérer l'Herzégovine. *« La politique croate en Bosnie repose sur la défense de cinq communes en Herzégovine. Les autres Croates de Bosnie, la majorité, ont été livrés à l'ennemi »*, dénonce Drago Stipac, président du Parti paysan croate. Le « lâchage » se double d'un échec militaire face aux Musulmans en Bosnie centrale, d'autant plus sévère que, aux yeux des opposants, le président Tudjman s'est fait « rouler » par son homologue serbe, le rusé Slobodan Milosevic.

En échange d'un accord défavorable aux Croates sur la Bosnie, M. Tudjman n'a rien obtenu, à part de vagues promesses, sur la Krajina, dit l'opposition. Rejetant les propositions d'autonomie faites par Zagreb, la Krajina veut toujours rejoindre les Serbes de Bosnie et de Belgrade pour former la « Grande Serbie ».

« La principale erreur du régime croate est de croire que la solution de la crise de la Krajina viendra automatiquement avec la solution de la crise bosniaque, au lieu de demander à M. Milosevic d'avoir une attitude claire sur l'avenir des enclaves serbes » en Croatie, a estimé Milan Dukic, vice-président du Parlement de Zagreb et leader du Parti national serbe (PNS), de Croatie. Le PNS souligne que pour résoudre la crise serbe, la Croatie doit aussi faire des concessions : donner aux Serbes le statut de *« peuple constitutif »*, garantir leurs droits de minorité.

L'affaire de Maslenica

Dans un entretien explosif publié par le quotidien *Slobodna Dalmacija*, Bozo Kovacevic, le numéro deux de la première formation de l'opposition, le Parti libéral, se moque de la naïveté du pouvoir. *« Quelques personnes dans l'entourage du président Tudjman sont les seules à faire confiance à Milosevic*, estime le leader libéral. *A Genève, les autorités croates font le contraire de ce qu'il faudrait faire. »* Pour M. Kovacevic, la Croatie aurait dû poser comme condition aux négociations sur la Bosnie la solution du problème serbe en Croatie. Car une fois que la Serbie aura obtenu que *« les territoires serbes de Bosnie soient voisins de la partie occupée par les Serbes en Croatie »*, la Krajina sera perdue pour Zagreb, dit-il. Aujourd'hui, après des référendums en Krajina et en Bosnie sur *« l'unification des peuples serbes »*, le processus d'union n'est qu'officiellement *« ajourné »*, pas enterré.

« L'affaire de Maslenica », le pont qui permettait de relier le nord et le sud de la Croatie, aujourd'hui coupée en deux par les Serbes, a montré que la Krajina n'était prête, sous la pression de Belgrade, à faire que des concessions très limitées. En partie dicté par l'attitude de la communauté internationale, qui n'a rien fait pour arrêter M. Milosevic, le virage amorcé par le président croate en direction de son homologue serbe semble risqué. Avant ce délicat retournement, le pouvoir croate a pris soin de fignoler le muselage de l'opposition, prenant totalement le contrôle de la presse, neutralisant son extrême droite, accusée de complot contre l'Etat. Mais les vagues se font ressentir jusqu'au sein du pouvoir. Signe de mécontentement, le quotidien *Vesjnik*, très étroitement contrôlé, titrait fin août *« Négociations dures et tendues »* à Genève – en illustrant ce propos officiel d'une insolente photo du président Tudjman riant aux éclats...

JEAN-BAPTISTE NAUDET

A TRAVERS LE MONDE

NICARAGUA

Les médiations se multiplient dans la crise des otages

Les propositions de médiation se sont multipliées, lundi 23 août, pour tenter de mettre fin à deux prises d'otages, celle organisée par des « recontras » (anciens rebelles anti-sandinistes ayant repris les armes) dans le nord du pays et celle perpétrée par d'anciens militaires sandinistes au siège de l'Union nationale d'opposition (UNO) à Managua. Le commandant José Angel Talavera, dit « le Chacal », a libéré deux des dix-huit personnes séquestrées près de Quilali (300 kilomètres au nord de Managua), où devait arriver le cardinal Miguel Obando y Bravo, invité à servir de médiateur. Les ravisseurs continuent de réclamer le limogeage du général sandiniste Humberto Ortega, chef de l'armée. Son frère, l'ex-président Daniel Ortega, a affirmé lundi avoir obtenu la libération de trois otages membres de l'UNO, dont une femme, grâce à la *« médiation »* qu'il a exercée auprès de l'ancien commandant sandiniste Donaldo Mendoza. Ce dernier et son groupe séquestrent encore au moins une vingtaine de personnes, dont le vice-président Virgilio Godoy et l'ancien président de l'Assemblée Alfredo Cesar. – *(AP, AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA

Le général Babangida s'apprêterait vraiment à quitter le pouvoir

Le général Ibrahim Babangida devrait quitter le pouvoir, mercredi 25 août, pour le remettre à un gouvernement civil intérimaire, a annoncé, lundi, l'un de ses collaborateurs qui a tenu à conserver l'anonymat. Ibrahim Babangida avait déclaré à l'Assemblée nationale, le 17 août, qu'il avait proposé à l'armée de se démettre de ses fonctions. Mais il n'avait pas précisé si l'armée avait accepté l'hypothèse de son départ. Le collaborateur du président a affirmé qu'Ernest Shonekan, qui dirige actuellement un gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes, serait chargé de former mercredi un *« gouvernement intérimaire »*.

Un front uni composé des syndicats et des diverses organisations regroupées au sein de « Campagne pour la démocratie » (CD), est déterminé à lancer un vaste mouvement de *« désobéissance civile »* à partir de mercredi pour obtenir le départ des militaires le 27 août. D'autre part, Washington a, lundi, brandi de nouveau la menace de sanctions économiques si le régime militaire ne remettait pas le pouvoir aux civils à la date prévue. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

Les observateurs allemands et américains renoncent à assister à l'élection présidentielle

Les observateurs allemands et américains qui devaient superviser l'élection présidentielle, mercredi 25 août, ont annoncé lundi qu'ils renonçaient à leur mission, en raison du refus des autorités d'accéder à une demande de report du scrutin formulée par l'opposition. Les observateurs mandatés par le gouvernement français ont, en revanche, fait savoir qu'ils poursuivront leur travail *« sans état d'âme »*, estimant que leur rôle n'était pas de *« juger »*, mais d'*« observer et rendre compte »*.

Les deux candidats de l'opposition à l'élection, Edem Kodjo et Yao Agboyibo, ont déclaré qu'ils boycotteraient le scrutin si celui-ci n'était pas reporté au moins au 5 septembre. Ils ont fondé leur demande sur l'état d'*« impréparation manifeste »* en dénonçant des *« irrégularités »* dans la composition des listes électorales et la distribution des cartes d'électeur. Le général Gnassingbé Eyadéma, au pouvoir depuis 1967, se retrouverait seul en lice face à deux candidats « indépendants » voués au rôle de comparses.

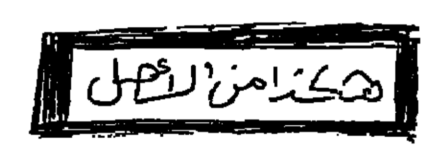
La délégation d'observateurs américains devait être dirigée par l'ancien président Jimmy Carter arrivé dimanche à Lomé. – *(AFP, Reuter.)*

JORDANIE

Le roi Hussein confirme avoir été l'objet d'une tentative d'assassinat

Le roi Hussein a affirmé, lundi 23 août, dans un entretien accordé à l'AFP, que *« la responsabilité du Parti de libération islamique était prouvée »* dans la tentative d'assassinat dirigée contre lui, au mois de juin. Le souverain hachémite a indiqué que les inculpés seront *« prochainement déférés devant la justice »*. *« Tout le monde pourra suivre les détails de l'affaire et ses implications »*, a-t-il dit.

Le roi a précisé que le complot *« a été découvert alors qu'il était en préparation »*. Les autorités jordaniennes ont mis en cause quatre dirigeants du Parti de libération islamique, illégal, et six élèves-officiers de l'université militaire de Mo'ta (*le Monde* du 19 août). Le souverain a déclaré qu'il avait été *« très choqué »* en apprenant la nouvelle, quoique *« pas surpris, les attentats* [contre lui] *ayant été très nombreux »* en quarante et un ans de règne. – *(AFP.)*



EUROPE

TURQUIE

Les forces de sécurité ont fait échouer une nouvelle tentative d'enlèvement de touristes

Après s'être emparés de quatre nouveaux touristes, dont trois Suisses (*le Monde* du 24 août), les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont tenté, dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 août, de renouveler l'opération. Ils ont enlevé dans le sud-est du pays quatre personnes, qui seraient deux Britanniques et deux Afghans. Mais l'enlèvement a tourné court. Selon des sources officielles turques, des témoins de l'enlèvement ont donné l'alerte et les forces de sécurité ont libéré les otages, lundi, tuant pendant l'attaque huit séparatistes. Une diplomate britannique a indiqué, de son côté, que le commando du PKK a relâché les quatre personnes quand la zone où il les détenait a été attaquée. Des diplomates suisses, italiens, allemands et néo-zélandais, dont des ressortissants sont aux mains du PKK, se sont réunis, lundi. Ces pays souhaitent travailler à la libération de leurs otages sans avoir pour autant de contacts directs avec le PKK, comme le demandent les séparatistes. – *(AFP, AP, Reuter.)*

« Une saison en dents de scie »

Face aux menaces du PKK, l'industrie touristique a trébuché, mais elle semble avoir, jusqu'à présent, évité une crise sérieuse

ISTANBUL

de notre correspondante

Certains touristes ne seront jamais dissuadés de se rendre en Turquie, malgré les efforts du PKK : « *Ils* [le PKK] *n'ont jamais exécuté d'otages étrangers, n'est-ce pas ? Tout le monde ici est très sympathique* », déclarait un jeune routard irlandais qui voyageait paisiblement dans la province de Agri, où le PKK avait annoncé avoir enlevé, dimanche 15 août, deux Allemands et un Néo-Zélandais.

Tous les touristes ne partagent cependant pas sa joyeuse insouciance, à en juger par les soupirs exaspérés des voyagistes locaux. « *Personne n'a pu ne pas être affecté* » affirme Jean Espinosa, le directeur en Turquie de Nouvelles Frontières. « *Depuis juillet, les ventes stagnent complètement.* » Sept millions de touristes avaient rapporté 3,7 milliards de dollars (environ 22 milliards de francs) à la Turquie en 1992. Huit millions de visiteurs et 4,5 milliards de dollars étaient attendus cette année.

« *Bien sûr, ces événements ont eu une influence négative* », confirme M. Aren, de la compagnie Silkar, propriétaire de plusieurs « Club Robinson », des villages de vacances destinés avant tout à une clientèle allemande. A l'évidence, les Allemands, les visiteurs européens les plus nombreux (1,1 million en 1992), sont également les plus rapidement effrayés. Les prévisions optimistes pour 1993 (1,5 million d'Allemands) ne se concrétiseront pas. Le nombre de visiteurs français – 247 000 en 1992 – demeure modeste, même si le cap des 300 000 avait déjà été franchi en juin cette année.

L'Association des hôteliers et agences de voyages turcs (TUROB) admet que les premiers attentats à la bombe, à Antalya en juin, ont secoué le secteur du tourisme. Un vent de panique avait brièvement soufflé mais, affirme un responsable de l'association, la situation est à nouveau presque normale. « *Cette infuence a été temporaire, l'effet est déjà passé* », affirme M. Aren, qui reconnaît avoir reçu des annulations en juillet, mais s'affirme satisfait des réservations pour fin août et septembre. « *Nos établissements sont pleins.* »

Les opérations du PKK qui, depuis juin, ont pris pour cible les intérêts touristiques de la Turquie, n'ont pas réduit les rentrées de devises par rapport à l'an dernier, mais elles ont sérieusement freiné une expansion qui promettait d'être spectaculaire cette année. Selon la TUROB, le nombre des visiteurs étrangers était en augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente en mai. Un mois plus tard, cette hausse était réduite à 7 %. Aujourd'hui, elle semble s'être stabilisée en-dessous de 20 %.

« Psychose injustifiée »

Nouvelles Frontières, qui organise quelque 200 circuits par saison, sans compter les randonnées et autres aventures, avait déjà doublé ses chiffres en juillet. M. Espinosa estime cependant avoir reçu près de 30 % d'annulations au cours des deux derniers mois. « *Il y a des ventes, mais elles ne font que compenser les annulations* » explique-t-il.

Les voyagistes en Turquie, turcs ou étrangers, s'indignent de l'importance démesurée accordée par les médias occidentaux à la campagne du PKK. A l'exception d'une explosion à Antalya, qui avait causé la mort d'un employé turc, la plupart des déflagrations n'ont causé que des dégâts mineurs. Le 30 juillet, la presse avait annoncé qu'une explosion dans la station égéenne de Kusadasi avait fait dix-huit blessés, dont six touristes étrangers. « *Les blessés n'ont souffert que quelques coupures sans gravité. Ils ont été traités sur place* », affirme le directeur de Nouvelles Frontières, dont la succursale est située près du lieu de l'attentat. « *En Europe, il y a une psychose qui n'est pas justifiée.* »

La situation en Turquie n'est, pour l'instant, nullement comparable à celle de l'Egypte où les touristes étrangers eux-mêmes sont la cible de militants islamiques. Le PKK essaie de porter atteinte aux secteur du tourisme, tout en évitant de verser le sang de touristes occidentaux, ce qui risquerait de ternir son image et d'éroder la tolérance des gouvernements européens. La Turquie n'est d'ailleurs pas le seul pays méditerranéen souffrant d'instabilité sociale et politique. Les touristes d'aujourd'hui doivent tenir compte de ces facteurs, dit-on, ou rester chez eux.

Après la libération des quatre touristes français enlevés le 24 juillet dernier, l'ambassade de France avait conseillé aux visiteurs d'éviter la région du sud-est anatolien où des opérations militaires de grande envergure sont en cours. Dans le reste du pays, en revanche, le risque est limité.

L'industrie turque du tourisme, mise à rude épreuve par la guerre du Golfe d'abord, puis par la fermeture de son accès routier *via* la Yougoslavie, a plutôt bien résisté. Sa diversité est probablement un facteur de son succès. Les estivants européens, attirés par les pinèdes ombragées et les eaux turquoise de la Méditerranée et de la mer Egée, constituent évidemment la clientèle la plus recherchée, puisque la plus riche en devises. Mais les touristes en provenance de l'ancienne Union soviétique (1,2 million en 1992), qui ont détrôné l'Allemagne au palmarès des visiteurs étrangers, demeurent une source de revenus importante pour la Turquie, même si, dans leur cas, il s'agit bien entendu davantage de petit commerce que de tourisme traditionnel.

Des hôtels pleins pour l'automne

L'attrait des palais et mosquées d'Istanbul, l'ancienne capitale ottomane, n'est pas saisonnier. Istanbul est une destination populaire pour s'évader, le temps d'un week-end ou d'une petite semaine, durant toute l'année. Ses hôtels cinq étoiles sont bien équipés pour l'organisation de congrès et de séminaires. Quelque 5 000 oto-rhino-laryngologistes venus du monde entier se sont récemment réunis pour le plus grand congrès qu'ait connu Istanbul. « *Nos grands hôtels sont pleins pour cet automne* », affirme un porte parole de la TUROB.

L'industrie du tourisme a trébuché, mais elle semble avoir, jusqu'à présent, évité une crise sérieuse. Pourtant, les hôteliers et les agences de voyage retiennent leur souffle, sachant que chaque incident, même mineur, est inévitablement suivi d'annulations. « *C'est une saison en dents de scie*, conclut M. Espinosa. *On commence à être philosophe, on attend l'année prochaine.* »

NICOLE POPE

DIPLOMATIE

Après les tensions récentes

MM. Juppé et Kinkel inaugurent une série de rencontres franco-allemandes

La France et l'Allemagne tentent cette semaine, par une série de rencontres au sommet, de renouer un dialogue mis à mal par la récente tempête monétaire et l'intransigeance française sur le GATT, de plus en plus mal perçue à Bonn.

Les ministres des affaires étrangères français et allemand, Alain Juppé et Klaus Kinkel, devaient se retrouver, mardi 24 août, à Dresde, tandis que les ministres de l'agriculture, Jochen Borchert et Jean Puech, devaient se voir à Paris. Jeudi, les deux chefs de gouvernement, Helmut Kohl et Edouard Balladur, profiteront d'un déjeuner de travail à Bonn pour s'expliquer. Enfin, Volker Rühe et François Léotard, les deux responsables de la défense – domaine dans lequel les relations franco-allemandes sont plus harmonieuses – se retrouvent à leur tour à Rastatt.

M. Kinkel, qui avait lancé jeudi un nouvel avertissement à propos du GATT, en rappelant à Paris que « *la solidarité doit fonctionner dans les deux sens* », avait admis deux jours plus tard des « *différences* », tout en estimant que les deux capitales pouvaient « *les surmonter* » et en niant que Bonn ait « *plus de difficultés avec le nouveau gouvernement* [français] *qu'avec l'ancien* ». Quant à M. Juppé, il a estimé, mardi, sur RMC, que les relations franco-allemandes connaissent des « *difficultés objectives* », qui seront « *abordées franchement* » avec la « *volonté de continuer de travailler ensemble* ». De son côté, le ministre allemand des finances, Klaus Waigel, a explicitement menacé ses partenaires européens à propos de la construction de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne en affirmant, dans le numéro de l'hebdomadaire allemand *Focus* paru lundi : « *Ou bien la banque centrale européenne vient à Francfort ou bien rien de toute l'organisation* [de l'UEM] *ne verra le jour.* » – *(AFP.)*

Condamnant le régime de Téhéran

Une commission de l'ONU dénonce les assassinats d'opposants iraniens à l'étranger

GENÈVE

de notre correspondante

La sous-commission des droits de l'homme des Nations unies vient d'adopter, par vingt voix contre trois et deux abstentions, une très sévère résolution contre le régime iranien. Le texte demande expressément à Téhéran de coopérer à l'enquête sur l'assassinat du professeur Kazem Radjavi, tué, le 24 avril 1990, près de son domicile genevois. Le juge d'instruction, Roland Chatelain, avait affirmé que « *un ou plusieurs services officiels iraniens étaient directement mêlés* » à cet assassinat. Il avait souhaité que des enquêteurs puissent se rendre à Téhéran, mais sa demande n'a jamais reçu de réponse.

Estimant que « *les gouvernements doivent être tenus responsables des tentatives d'assassinat et des actes d'agression perpétrés par leurs agents dans d'autres pays, ainsi que des mesures délibérées visant à inciter à de tels actes, à les sanctionner ou à les tolérer* », la résolution condamne les assassinats à l'étranger de ressortissants iraniens tout en précisant qu'elle présume « *la participation directe des services officiels iraniens à ces assassinats* ». Elle rejette, à cet égard, « *toute justification culturelle ou religieuse du non-respect des normes universelles en matière des droits de l'homme* ».

D'autre part, la sous-commission « *condamne fermement* » les violations des droits de l'homme qui continuent d'être commises en Iran : exécutions de prisonniers politiques, lapidations, tortures et autres traitements dégradants, flagellation publique des femmes, persécutions incessantes infligées aux Kurdes et aux Bahaïs, harcèlement des familles de réfugiés politiques.

La sous-commission regrette que, depuis plus d'un an, le gouvernement iranien empêche le représentant spécial de l'ONU de se rendre dans le pays. Elle déplore aussi le fait que, malgré les accords conclus, Téhéran n'autorise toujours pas les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à remplir leur mission, c'est-à-dire à visiter les prisonniers.

ISABELLE VICHNIAC

Ancien chef du PC du Kazakhstan

Dinmoukhamed Kounaev est mort

L'ancien chef du Parti communiste du Kazakhstan, Dinmoukhamed Kounaev, est décédé le dimanche 22 août, à l'âge de quatre-vingt-un ans, annonce l'agence Itar-Tass.

Comme peu d'autres dirigeants communistes, Dinmoukhamed Kounaev aura marqué toute l'histoire de sa République sous le régime soviétique. Né en 1912 à Alma-Ata, il fait ses études à Moscou et prend très vite la direction d'une mine au Kazakhstan avant de se retrouver, à trente ans, vice-président du conseil des commissaires du peuple (gouvernement) de la république. En 1952, il préside l'académie des sciences du Kazakhstan (un poste qu'occupera plus tard son propre frère Askar Kounaev). Nommé chef du gouvernement local en 1955, il devient premier secrétaire du PC kazakh en 1960 et le restera 24 ans, mise à part une courte éclipse à la fin du règne de Khrouchtchev. De 1971 à 1987, il avait été membre titulaire du bureau politique du PCUS à Moscou. Le limogeage de ce dirigeant « brejnévien » en décembre 1986, suivi du « parachutage » à Alma-Ata du Russe Guennadi Kolbine, inconnu dans la région, avait provoqué des émeutes dans la capitale kazakhe, les premières d'une longue série d'affrontements ethniques dans l'empire soviétique. Depuis, Dinmoukhamed Kounaev avait conservé une certaine popularité parmi ses compatriotes. Sa mort est survenue dans une province orientale du Kazakhstan où il s'était rendu « *pour rencontrer les représentants de l'opinion publique* », précise Itar-Tass.

M. T.

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : un colonel russe passé à tabac par des skinheads.** – Un colonel russe a été passé à tabac, le 19 août, dans l'ex-RDA, à Ravensbrück, et « *sérieusement blessé* », par quatre skinheads, a-t-on appris, lundi 23 août, auprès du commandement de l'armée russe stationnée dans l'est de l'Allemagne. L'armée russe a protesté, affirmant que ses soldats et leurs familles étaient victimes d'« *innombrables* » attaques de la part d'Allemands. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat à l'intérieur de Hesse, dans l'Ouest, a été limogé lundi pour n'avoir pas empêché une manifestation de plusieurs centaines de néo-nazis à Fulda – le 14 août, pour le sixième anniversaire de la mort de Rudolf Hess, l'ancien dauphin d'Adolf Hitler – qui avait suscité une vive émotion (*le Monde* du 17 août). La plupart des villes et des régions voisines avaient pris la précaution d'interdire toute manifestation de ce type. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : inhumation du cœur du roi Boris III.** – Le cœur de l'avant-dernier roi de Bulgarie, Boris III, mort en 1943, a été inhumé, lundi 23 août, lors d'une cérémonie familiale au monastère de Rila, au sud de Sofia. Après la chute du régime communiste, le cœur du roi, conservé pendant cinquante ans dans un bocal de formol, a été retrouvé dans une tombe sans inscription dans l'ancienne résidence royale de Vranica. Depuis 1991 le cœur était préservé à la Banque nationale bulgare. Aucun représentant de l'Etat n'était présent à la cérémonie d'inhumation. La veuve de Boris III, l'ex-reine Yoanna, qui vit en exil au Portugal, se rendra en Bulgarie le 25 août après une absence de près d'un demi-siècle. – *(AFP.)*

□ **CHYPRE : élections législatives anticipées en RTCN le 28 novembre.** – Des élections législatives anticipées auront lieu le 28 novembre dans la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN, autoproclamée, reconnue uniquement par Ankara), a rapporté, lundi 23 août, l'agence chypriote turque TAK reçue à Ankara. Le premier ministre, Dervis Eroglu, a décidé d'anticiper les élections prévues en 1994, après des divergences avec le président Rauf Denktash sur les pourparlers intercommunautaires (*le Monde* du 9 juillet). Ces pourparlers se trouvent actuellement interrompus pour des consultations bilatérales entre l'ONU et les parties concernées. – *(AFP.)*

□ **GÉORGIE : rencontre Eltsine-Chevardnadze.** – Le président russe Boris Eltsine et son homologue géorgien Edouard Chevardnadze se sont félicités, au cours d'un entretien, lundi 23 août, à Moscou, d'avoir mis un terme au confit abkhaze. Les opérations de retrait des forces géorgiennes et abkhazes de cette région séparatiste de l'ouest de la Géorgie, prévues par un accord de cessez-le-feu conclu fin juillet, sont en cours. MM. Eltsine et Chevardnadze sont convenus de signer en septembre, à Tbilissi, un traité officialisant la normalisation des relations russo-géorgiennes. – *(UPI, Itar-Tass.)*

□ **GRÈCE : départ de l'ancien roi Constantin.** – L'ex-roi Constantin de Grèce a quitté son pays, lundi 23 août, au terme de deux semaines de vacances qui ont provoqué de sérieux remous politiques sur place (*le Monde* des 16 et 20 août). Le président de la République, Constantin Caramanlis, s'est lui-même ému de la situation, en demandant aux Grecs de « *faire preuve de responsabilité* » et de « *mettre définitivement un terme aux histoires qui ridiculisent le pays* ». Vendredi, lors d'une des escales du yacht de Constantin de Grèce, à Néapolis, dans le sud du Péloponnèse, quelques affrontements avaient mis aux prises partisans et adversaires de l'ancien roi, qui avait succédé à son père sur le trône en 1964 et était parti en exil à la suite du coup d'Etat militaire de 1967, bien qu'il l'ait accepté dans un premier temps. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : première visite au Vietnam des deux coprésidents du gouvernement.** – Les deux coprésidents du conseil du gouvernement provisoire cambodgien, le prince Ranariddh et Hun Sen, sont arrivés, lundi 23 août, pour une première visite au Vietnam. La veille, le prince Ranariddh avait affirmé que la guérilla khmère rouge menaçait les temples d'Angkor et Phnom-Penh et que la récente offensive gouvernementale contre eux était justifiée. Renouvelant son offre d'amnistie à tout Khmer rouge faisant défection, il a rappelé qu'avant de discuter avec le mouvement « *le gouvernement lui a demandé de renoncer à toutes les conditions préalables qu'il avait posées pour déposer les armes* ». – *(Reuter, AFP.)*

□ **CHINE : Washington « déplore » la décision de Pékin de priver le dissident Han Dongfang de sa nationalité.** – Le département d'Etat américain a « *déploré* », lundi 23 août, la décision de Pékin de priver le syndicaliste dissident Han Dongfang de sa citoyenneté et lui a « *demandé de revenir sur sa décision et de laisser Han retourner en Chine. En annulant son passeport et en lui refusant l'entrée* [en Chine] *le gouvernement chinois contrevient à l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme* ». M. Han avait été l'un des dirigeants du mouvement démocratique à Pékin en 1989. Son passeport lui a été retiré samedi dernier, une semaine après qu'il eut été expulsé de son pays au retour d'un séjour aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : la Chambre a approuvé la nomination du premier ministre.** – Après deux semaines de débats difficiles, la Chambre des députés d'Haïti a ratifié, lundi 23 août, par trente-huit voix contre neuf et douze abstentions, la nomination au poste de premier ministre de Robert Malval. Cette candidature, présentée par le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, avait déjà été approuvée par le Sénat. Le Parlement doit encore voter la déclaration de politique générale de M. Malval avant que celui-ci puisse prendre ses fonctions. – *(Reuter, AFP.)*

□ **INDONÉSIE : suppression des visas pour quarante-cinq pays dont la France.** – L'Indonésie a annoncé, le 16 août, la suppression des visas d'affaires pour les ressortissants de quarante-cinq pays, déjà exemptés de visas de tourisme. Ils pourront désormais se rendre en Indonésie pour une période de deux mois sans prolongation, via treize aéroports, dix ports et un poste-frontière. Parmi les pays européens concernés, on compte la France, les autres étant les pays d'Amérique du Nord, l'Egypte, le Maroc, l'Arabie saoudite et la Turquie, et les pays asiatiques.

□ **MALDIVES : M. Gayoom réélu président.** – Maumoon Abdoul Gayoom a été réélu, lundi 23 août, par le Parlement de l'archipel des Maldives pour un quatrième mandat présidentiel consécutif. M. Gayoom, qui est âgé de cinquante-six ans, est chef de cet Etat à la population très majoritairement musulmane depuis 1978. Il a été désigné par 28 députés sur 48. Son investiture doit être entérinée par référendum, sans doute en septembre. – *(Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

AFRIQUE

ALGÉRIE : hésitant à privilégier la piste islamiste

La classe politique s'interroge sur l'identité des auteurs de l'assassinat de Kasdi Merbah

«*La France se tient aux côtés de l'Algérie dans la période difficile que traverse ce pays*», a déclaré, lundi 23 août, Richard Duqué, porte-parole du Quai d'Orsay, au surlendemain de l'assassinat, près d'Alger, de Kasdi Merbah, ancien chef du gouvernement. M. Duqué a, d'autre part, exprimé l'espoir que la nomination, samedi, de Redha Malek au poste de premier ministre, en remplacement de Belaïd Abdesslam, «*donne un nouveau départ à la consolidation de l'économie algérienne et permette l'ouverture de nouvelles perspectives politiques*».

ALGER

de notre correspondante

Kasdi Merbah, l'un de ses fils, son frère, son chauffeur et son garde du corps, tués dans une embuscade, samedi, à Bordj-el-Bahri, près d'Alger, ont été inhumés, lundi, au «carré des martyrs» du cimetière d'El Alia, en présence de quelque deux mille personnes. On remarquait notamment, dans l'assistance, le premier ministre désigné, Redha Malek, le ministre de la défense du cabinet sortant, le général Lamine Zeroual, et l'ancien chef de l'Etat, Ahmed Ben Bella.

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises autour du domicile mortuaire, à El Biar, sur les hauteurs d'Alger, ainsi que le long du parcours jusqu'au cimetière. Un bref incident a marqué la cérémonie : Mustapha, l'un des fils de M. Merbah, a empêché Brahim Chibout, ministre des moudjahidins (anciens combattants de la guerre d'indépendance) dans le cabinet sortant, de prononcer l'oraison funèbre. Quelques personnes brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire, entre autres : «A qui profite le crime?», «L'assassinat du dernier espoir de l'Algérie».

Mme Fatima Merbah avait, elle, rendu responsable l'ancien président Chadli de la mort de son époux : «*Chadli assassin!*», s'était-elle écriée, brisée par la douleur, au moment de la levée des corps. A l'adresse de M. Malek qui était venu lui présenter ses condoléances, elle avait auparavant lancé : «*Faites attention, on vous a offert un cadeau empoisonné. Mon mari a toujours protégé les hommes du pouvoir alors qu'aucun d'eux n'a osé le faire pour lui.*»

Aux dires du Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD), le parti de M. Merbah, ce quintuple assassinat, qui n'a pas été revendiqué, serait l'œuvre «*de tueurs professionnels*». A cet égard, le quotidien indépendant, *El Watan*, a annoncé, lundi, que l'un des cinq agresseurs, dont l'identité n'est pas connue, avait été arrêté par les services de sécurité. Il aurait été blessé par M. Merbah qui était armé et qui aurait eu le temps de riposter avant de mourir. Mais cette information n'a pas été confirmée de source officielle.

«La mafia politico-financière»

La classe politique a unanimement condamné cet attentat. Pour le Mouvement de la renaissance islamique (Ennahdha), dirigé par Abdallah Djaballah – une formation intégriste modérée, – l'assassinat de l'ancien premier ministre, «*l'un de ceux qui ont appelé à la réconciliation nationale*», vise à «*précipiter le pays dans un gouffre obscur, qui ne sert que les intérêts des occidentalisés*».

Beaucoup d'Algériens doutent que les auteurs de l'assassinat de l'ancien patron de la Sécurité militaire soient uniquement à rechercher dans le camp des «fous de Dieu». Ils rapprochent cet attentat de celui qui, le 29 juin 1992, à Annaba, avait coûté la vie au président Mohamed Boudiaf, un doigt accusateur ayant alors été pointé en direction de la «*mafia politico-financière*».

Le très officiel quotidien *El Moudjahid* jugeait, lundi, que «*les plans que n'ont jamais pu réaliser les «services» des puissances hostiles à l'Algérie, ont trouvé des exécuteurs bien de chez nous*». Et de s'en prendre aux «*espions, saboteurs, corrompus et autres mafieux de tout acabit*».

Le même jour, dans un éditorial, beaucoup plus explicite, le quotidien gouvernemental en langue arabe *Essalam*, mettait en cause une «*mafia des privilèges illicites*». A son avis, chercher à imputer cet attentat aux extrémistes musulmans reviendrait à «*cacher la vérité, comme ce fut précisément le cas avec l'assassinat de Mohamed Boudiaf*». – *(Intérim.)*

ZAÏRE

Les violences tribales auraient fait plus de six mille morts au Kivu

Selon l'organisation caritative britannique Oxfam, au moins six mille personnes, soit le double de ce qui avait été évalué jusqu'à présent, auraient été tuées au cours de violences tribales dans le nord-est du Zaïre, durant les derniers mois.

Dans la région du Kivu proche de la frontière du Rwanda, la tribu Nyanga est opposée aux Hutus et aux Tutsis, d'origine rwandaise, qui vivent dans ce secteur depuis plusieurs dizaines d'années. Des affrontements auraient également fait plusieurs milliers de morts, dans le sud du Zaïre, au Shaba, où les autochtones se battent contre les habitants du Kasaï. «*Il est impossible de déterminer avec exactitude combien de personnes sont mortes*», estime Peter Casaer, de l'antenne belge de Médecins sans frontières.

Une équipe des Nations unies est arrivée, dimanche 22 août, au Zaïre pour enquêter sur les conditions de vie des milliers de réfugiés chassés par les combats. La Belgique accuse le président Mobutu Sese Seko de favoriser les tensions ethniques pour bloquer la transition démocratique. Comme la France et les Etats-Unis, elle a suspendu son aide au pays lorsque le président Mobutu, au pouvoir depuis vingt-huit 28 ans, a refusé de céder la place à un gouvernement de transition. – *(AP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : confirmation de cas de torture dans des camps de l'ANC.** – Une commission d'enquête internationale désignée par le Congrès national africain (ANC) a reconnu, dans un rapport rendu public lundi 22 août, que plusieurs membres de haut rang de l'ANC se sont rendus coupables de violations des droits de l'homme dans des camps de détention en Angola et en Tanzanie, à la fin des années 70. Cette commission, la quatrième à faire état de tortures et d'exécutions sommaires, recommande de sanctionner les coupables et de présenter des excuses publiques aux victimes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RWANDA : assassinat d'un homme politique.** – Dirigeant du Mouvement national républicain pour la démocratie et le développement, Fidèle Rwanbuka a été assassiné, dimanche 22 août. Limogé l'année dernière du gouvernement, après avoir été accusé par des défenseurs des droits de l'homme d'être à l'origine d'un massacre de Tutsis, l'ethnie minoritaire, il pourrait avoir été victime d'un acte de vengeance tribale. Le premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, est intervenu à la radio nationale, lundi matin, pour mettre en garde contre de nouvelles violences. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ARABIE SAOUDITE : la mise en place du conseil consultatif

Premier essai de libéralisation politique

Promis de longue date, annoncé le 1er mars 1992, le Conseil consultatif, premier signe de participation politique à la gestion des affaires du royaume, est désormais en place, depuis la nomination de ses soixante membres par le roi Fahd, la semaine dernière. Le roi a en outre annoncé une réforme des fonctions du gouvernement qui voit son mandat limité à quatre ans.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Particulièrement attendu, le choix des membres du conseil qui pourra «*discuter de la politique générale de l'Etat aussi bien au plan intérieur qu'extérieur*» a été pour le courant «libéral» opposé aux «fondamentalistes islamistes» une «*bonne surprise*», dans la mesure où la majorité de ses membres, représentatifs des diverses provinces, paraît avoir plutôt une vision moderniste de la société. Une bonne moitié d'entre eux sont des diplômés de grandes universités étrangères qui vont travailler avec, outre des religieux, des officiers généraux en retraite, des hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires. Aucun membre de la famille royale n'a été nommé à ce conseil dont les membres ne peuvent cumuler leur fonction avec un emploi gouvernemental ou un poste dans une entreprise publique.

Nommé dès septembre 1992, le président de ce conseil, Cheikh Mohamed Ben Ibrahim Ben Joubair, ancien ministre de la justice, est considéré comme un «*religieux éclairé*», alors que le vice-président, Abdallah Bin Omar Nassif, jusque là secrétaire général de la Ligue du monde islamique, est un universitaire qui ne fait pas mystère de la nécessité de moderniser le royaume et en particulier son système d'éducation.

Ces nominations se sont accompagnées d'une autre réforme de nature à satisfaire tous ceux qui critiquaient l'immobilisme de la vie politique. La limitation à quatre ans du mandat du gouvernement est en effet une première dans un pays où certains ministres sont en place depuis près de vingt ans. Le renouvellement plus fréquent du personnel politique devrait permettre de fournir un sang nouveau au sein de l'appareil d'Etat, ce que réclamaient de nombreux Saoudiens, y compris des membres de la famille royale. Sauf décision du roi qui, en tant que président du conseil des ministres, pourra toujours prolonger le mandat d'un ministre, les membres du gouvernement en place le resteront encore deux ans. Le décret d'organisation du gouvernement précise de plus que «*le conseil des ministres se réunit au moins en présence de deux tiers de ses membres et que ses décisions sont prises à la majorité des présents*». Il ajoute en outre que «*le conseil trace et exécute la politique du pays dans les divers domaines et examine les résolutions du conseil consultatif*».

Ce n'est qu'à l'usage que l'on pourra mesurer l'importance de ces réformes, mais celles-ci traduisent la reconnaissance par le roi de la nécessité d'adapter quelque peu les institutions du royaume au temps présent et à l'évolution de la société saoudienne. Ces réformes risquent toutefois d'accroître le mécontentement des ultrareligieux qui contestaient la mise en place d'un conseil consultatif s'ils n'en étaient pas les principaux bénéficiaires, ce qui n'est pas le cas.

On peut penser aussi qu'au moment où le royaume connaît pour la première fois des «difficultés de trésorerie», le roi ait voulu élargir le cercle des décisions, dans la mesure où certaines d'entre elles risquent d'être «douloureuses». Dans un rapport récent, le FMI, pour réduire l'important déficit budgétaire, recommandait en effet le réexamen des nombreuses subventions dont bénéficient les Saoudiens et la possibilité d'introduire des taxes.

FRANÇOISE CHIPAUX

AMÉRIQUES

Argentine : les tangos de Carlos Menem

Le président danse avec les vedettes du jet-set, tandis que les files d'attente s'allongent devant les services sociaux

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

«*Au lieu de recevoir Claudia Schiffer et Alain Delon, Menem ferait bien de faire un tour dans les rues.*» Installé depuis plus de vingt ans aux portes du vieil hôpital pour enfants de Buenos-Aires, Dario, le marchand de journaux, ne cache pas son indignation. Bravant le vent froid de l'hiver austral, des dizaines de familles chargées d'enfants sont arrivées depuis l'aube des faubourgs pauvres de la capitale ou de l'intérieur du pays. Elles devront attendre de longues heures avant de voir un médecin.

Les files d'attente s'allongent interminablement devant tous les centres hospitaliers de la capitale, où le nombre de malades a augmenté en cinq ans de 30 % alors que celui du personnel soignant a diminué de 70 %. L'absence de politique en matière de santé mais aussi d'éducation et de justice arrive en tête des critiques formulées contre le président Carlos Menem, dont la cote de popularité est tombée en deux ans de 70 à 45 %.

L'homme de la rue sait gré au ministre de l'économie, Domingo Cavallo, d'avoir ramené, par le contrôle de l'inflation notamment, une stabilité économique qui faisait défaut depuis plusieurs années. Mais il voudrait que celle-ci s'accompagne maintenant des mesures sociales que le président péroniste avait promises pendant sa campagne électorale.



«*C'est comme s'il y avait deux Argentines, de plus en plus différentes*», insiste Dario, en montrant la couverture des magazines. Tandis que les retraités forment des files stoïques devant les banques pour toucher de misérables pensions et que les sans-abri sont expulsés par la police des lieux où ils trouvent refuge, le chef de l'Etat s'entretient à deux reprises avec le mannequin lemieux payé du monde ou avec avec l'acteur français de passage en Argentine.

Les vedettes internationales se succèdent à Buenos-Aires, sont reçues à la «Maison rose» (la «Casa Rosada», le palais présidentiel) et se montrent à la télévision, où elles touchent de gros cachets pour de courtes apparitions. Les déjeuners prolongés de M. Menem avec Gina Lollobrigida, Sophia Loren ou Ornella Muti et le tango dansé avec Pelé, le dieu du football brésilien, donnent à certains Argentins l'illusion d'appartenir à ce «premier monde» dont ils rêvent tant. Pour une bonne partie de la population cependant, ces extravagances ne font que conforter l'image frivole du chef de l'Etat.

La vie en Argentine est devenue aussi chère qu'en France ou aux Etats-Unis. Les yuppies armés de leur Movicom (téléphone portable) ont envahi les beaux quartiers, mais le salaire minimum ne dépasse pas les 700 dollars (à peine plus de 4 000 francs) mensuels. Le taux de chômage atteint 9,9 % et celui du sous-emploi plus de 12 %. Sur un ton d'une dureté inhabituelle, l'Eglise argentine vient de dénoncer «*l'énorme coût social*» de la politique d'austérité, «*l'appauvrissement accéléré de la classe moyenne*» et les «*risques d'un déséquilibre social*».

A quelques semaines des élections législatives, le président Menem doit ménager la chèvre et le chou. Le 3 octobre, il espère obtenir les deux tiers de la majorité des députés au Parlement pour faire approuver une réforme de la Constitution qui lui permettrait de briguer un second mandat en 1995. Les indicateurs macroéconomiques jouent jusqu'à présent en sa faveur : 0,3 % d'inflation en juillet, le taux le plus bas depuis vingt-quatre ans, et 10 % sur les douze derniers mois.

Les succès obtenus dans l'assainissement des finances de l'Etat ont rétabli la confiance des banquiers internationaux et des investisseurs étrangers, qui se sont laissé séduire par les grandes privatisations. Les mesures libérales font l'objet d'un consensus parmi les industriels comme chez les propriétaires terriens, même si, en privé, certains se plaignent du coût de la relance et de l'avalanche des produits importés. Le déficit de la balance commerciale a atteint 3 milliards de dollars (17,5 milliards de francs) en 1992.

Alors que, depuis de longs mois, le dialogue avait été rompu avec les syndicats les plus farouchement opposés à la politique «meneniste», le chef de l'Etat cherche à apaiser la fronde en promettant un pacte social aux «éléphants» rebelles de la CGT (péroniste). A la veille de la foire agricole – le grand événement social de la saison à Buenos-Aires – M. Cavallo a annoncé, le 13 août, une série de mesures pour venir en aide aux agriculteurs durement touchés par la récession et les inondations qui, au début de l'hiver austral, ont dévasté les terres fertiles de la Pampa.

M. Menem considère toujours les Etats-Unis comme son principal allié, mais le style direct du nouvel ambassadeur américain, James Cheek, qui a critiqué les défaillances du système judiciaire en Argentine, a déconcerté le gouvernement. Son prédécesseur, Terence Todman, surnommé le «vice-roi», avait habitué l'administration Menem aux paroles d'encouragement sur un ton plus paternaliste. Aux déclarations intempestives de M. Cheek s'ajoute le fait que 80 % des Argentins, selon un sondage récent, ne croient pas en la justice de leur pays. Tous les fonctionnaires de l'administration impliqués dans des scandales de corruption et de blanchiment de narco-dollars ont été écartés du pouvoir, mais jamais condamnés par les tribunaux.

L'opposition accuse M. Menem d'«*autoritarisme*». Le président de la République gouverne à coups de décrets : 244 depuis son arrivée au pouvoir en juillet 1991, un record selon le Centre d'études de politiques publiques appliquées (CEPPA), qui souligne qu'entre 1853 et 1989 les gouvernements constitutionnels n'ont eu recours que vingt-cinq fois à cette mesure d'exception.

Mais le tandem Menem-Cavallo tient bon : «*Le modèle est irréversible*», si les Argentins veulent aller de l'avant et ne pas «*retourner à une Argentine du passé et du chaos*». L'atout principal du gouvernement reste l'absence d'une opposition forte. Les ténors du Parti radical, partis en guerre contre les projets de réélection de M. Menem, n'offrent pas d'alternative au plan de sauvetage de M. Cavallo.

CHRISTINE LEGRAND

ÉTATS-UNIS

Ouverture de nouvelles archives de la CIA sur l'assassinat de John Kennedy

Les Archives nationales américaines ont ouvert au public, lundi 23 août, quelque 800 000 pages de documents réunis depuis l'assassinat, le 22 novembre 1963, du président John Kennedy, dont 90 000 proviennent des archives secrètes de la CIA. Ces documents, de même que ceux du Congrès et de la commission Warren, chargée d'enquêter sur cette affaire, ont été divulgués en vertu d'une loi de 1992 ordonnant la remise de la plupart des dossiers en possession du gouvernement avant le 23 août.

Parmi les textes publiés figure un rapport d'un agent du FBI datant de 1977 sur l'interrogatoire d'un immigré soviétique, Pavel Golovatchev, qui affirmait avoir eu une conversation en 1962 avec Lee Harvey Oswald. Ancien «marine», ce dernier avait fait défection un moment en Union soviétique avant de regagner les Etats-Unis. M. Golovatchev soutient qu'Oswald lui avait dit qu'il «*aurait beaucoup d'argent*» parce qu'il allait «*tuer le président*». Nombre des documents divulgués donnent des informations de seconde main ou ne sont que spéculations. Ainsi, un Soviétique ayant fait défection et travaillant pour la CIA, Peter Deryabin, estimait-il dans un document daté du 27 novembre 1963 que le meurtre avait été préparé par le KGB, car il détournait l'attention des Soviétiques des problèmes intérieurs de leur pays, allégeant ainsi les pressions pesant sur Nikita Khrouchtchev. Mais Deryabin, ancien agent du KGB, évoquait aussi «*la possibilité qu'Oswald ait été envoyé* [aux Etats-Unis] *pour une autre mission par le KGB et qu'il ait accompli cet acte de sa propre initiative*».

Les tenants de la thèse du complot de la CIA ou de la Mafia peuvent toujours penser qu'il reste de quoi alimenter leurs soupçons : la CIA gardera environ 10 000 documents secrets, sous le motif qu'ils contiennent notamment ses sources d'information. – *(AP, AFP.)*

POLITIQUE

Leçon de solidarité

Suite de la première page

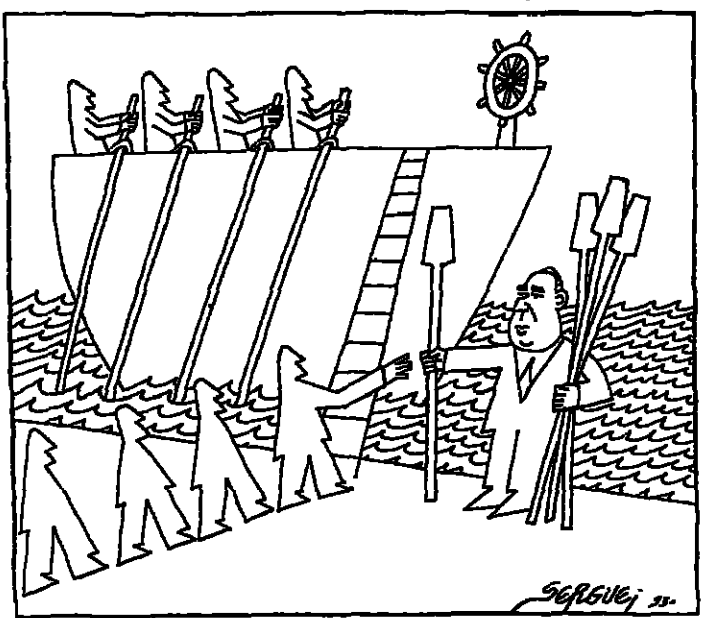
Les participants y ont trouvé tant d'intérêt que ce séminaire, commencé à midi, poursuivi autour d'un buffet froid, qui devait s'achever à 16 h 30, a duré jusqu'à près de 18 heures. Surtout la possibilité pour chacun d'entendre les autres membres du gouvernement détailler leur action et leur programme, et donner, si besoin était, leur avis sur des domaines qui ne sont pas de leur compétence, a manifestement satisfait les participants.

Plusieurs d'entre eux ont qualifié cet exercice de *« très intéressant »*, l'un d'eux parlant même d'une *« mise à niveau de l'information sur les dossiers les plus importants »*. Il a donc été décidé de renouveler l'expérience régulièrement, probablement selon un rythme au moins bimestriel ; la prochaine réunion, en tout cas, se déroulera, a indiqué, sur le perron de l'hôtel Matignon, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, au début du mois d'octobre.

L'information, les ministres sont priés de ne pas la garder pour eux. M. Balladur leur a demandé d'accroître leur présence sur le terrain, pour *« écouter »* les Français et leur *« expliquer »* l'action gouvernementale. Chacun des vingt-neuf membres du gouvernement devra, d'ici la fin de l'année, a précisé M. Sarkozy, se rendre dans trois ou quatre départements pour y rencontrer les élus, les responsables locaux et les simples citoyens. *A contrario*, le chef du gouvernement lui même a décidé de ne pas participer aux diverses « universités d'été » organisées par les partis de la majorité, comme il en avait émis, à l'origine, l'intention. Officiellement pour des raisons d'emploi du temps. En fait, il veut manifester qu'il est attelé à sa tâche gouvernementale sans entrer dans les jeux des partis et de leurs dirigeants. Cela lui permet, aussi, de ne pas assister à des manifestations où s'exprimeront de probables candidats à l'élection présidentielle.

L'unité de la majorité est, en effet, un souci prioritaire pour M. Balladur. Ayant une confiance mesurée dans les directions du RPR et de l'UDF pour la maintenir, il tient à ce que son gouvernement donne l'exemple de cette unité et en soit le symbole. *« La cohérence de la majorité*, a dit M. Sarkozy, *doit être à l'exemple de celle du gouvernement, c'est-à-dire excellente »*. Au-delà de leurs étiquettes partisanes, il compte sur ses ministres pour se faire les propagandistes de cette union et de l'action gouvernementale qu'il dirige. En quelque sorte, ils ont priés d'être les soldats du « balladurisme ».

Leur paquetage a été nourri par le séminaire de lundi. Douze points précis étaient à l'ordre du jour, couvrant la totalité des dossiers à traiter dans les mois à venir, le porte-parole du gouvernement soulignant que l'emploi demeure la préoccupation principale du gouvernement : *« L'ensemble de notre action doit être engagée pour résoudre ce problème. »*



Douze points à l'ordre du jour

Ainsi, M. Sarkozy a présenté l'état actuel de la préparation du budget, insistant sur la réforme de l'impôt sur le revenu ; M. Alphandéry a fait le point de la situation économique, soulignant que la récession constatée au premier trimestre s'est ralentie au deuxième et au troisième ; M. Giraud a détaillé son plan pour l'emploi et la procédure de concertation engagée avec les syndicats ; M. Juppé a évoqué la situation en Bosnie, insistant sur le rôle de l'ONU ; M. Léotard a parlé de la préparation de la loi de programmation militaire ; M. Méhaignerie a dressé les grandes lignes d'un plan quinquennal pour la justice ; Mme Veil a annoncé que la loi quinquennale sur la protection sociale, doublée d'un projet sur la famille, serait prêt au printemps prochain ; M. Pasqua a détaillé la procédure de débat avec les collectivités locales de sa loi-programme d'amménagement du teritoire.

Bien entendu les rapports franco-allemands et la paréparation des ultimes négociations du GATT ont aussi été abordés à la veille du voyage de M. Juppé à Dresde et de la venue du ministre allemand de l'agriculture à Paris. D'ailleurs, ce séminaire a été suivi d'un conseil interministériel, en présence de M. Balladur, des ministres concernés et d'Anne Lauvergeon, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, afin de mettre au point un second mémorandum français sur la libération du commerce international.

A Matignon, on précisait après ce conseil que ce mémorandum complètera celui que Paris a communiqué à ses partenaires au printemps dernier et portera essentiellement sur le renforcement des instruments de politique commerciale de la Communauté et sur la mise sur pied d'une organisation mondiale du commerce.

Un référendum sur le droit d'asile ?

Politiquement, le dossier le plus délicat ouvert au cours de ce séminaire a été celui du contrôle de l'immigration après la récente décision du Conseil constitutionnel imposant un strict respect du droit d'asile inscrit de la préambule de la Constitution de 1946. M. Pasqua a repris devant ses collègues l'argumentation développée le matin même dans *le Figaro* sur la nécessité d'une révision constitutionnelle pour adapter la loi fondamentale aux accords européens (*le Monde* du 24 août). Il est apparu qu'il y avait trois possibilités. Soit une simple adaptation de la loi de 1952 qui, en application de la Convention de Genève sur les réfugiés, avait créé l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ; mais cela aux yeux d'un des participants ne serait que du *« bricolage »*.

Deuxième possibilité, une réforme constitutionnelle par la voie la plus simple : celle du Congrès. Elle implique un accord total du président de la République. Le gouvernement peut, certes, arguer auprès de François Mitterrand qu'il ne s'agirait que de confirmer son choix européen, mais est-il prêt à le « payer » d'une atténuation de la tradition française du droit d'asile ?

Dernière possibilité, une modification de la Constitution d'origine parlementaire. Mais celle-ci doit obligatoirement être conclue par un référendum. *A priori*, le gouvernement n'est pas très attiré par une telle consultation sur un tel sujet. Au cours du séminaire, M. Balladur a expliqué que cela devait être traité avec *« pragmatisme »* et *« sans idéologie »*. Mardi matin, au micro de RTL, M. Sarkozy a assuré qu'on devrait *« y voir plus clair dans les jours qui viennent »*. En fait, des réunions interministérielles doivent se dérouler mardi et mecredi sur le sujet. Permetront-elles de trouver une solution avant la conférence de presse que doit réunir mercredi après-midi le premier ministre ? C'est au cours de celle-ci, en tout cas, que le chef du gouvernement doit annoncer les décisions précises prises au cours de ce séminaire et ainsi confirmer le *« second souffle »* de son action.

OLIVIER BIFFAUD et THIERRY BRÉHIER

CORRESPONDANCE

Philippe Séguin et le néo-nationalisme

Nous avons reçu de Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale, la lettre suivante :

Bertrand Le Gendre a publié dans *le Monde* (daté 15-16 août) un commentaire de la décision du Conseil constitutionnel relative à la loi sur la maîtrise de l'immigration. Il développe l'idée suivante : *« La France favorise l'immigration quand cela l'arrange, en cas de déficit démographique par exemple (après la saignée de 14-18) ou de pénurie de main-d'œuvre (jusqu'au début des années 70), mais les immigrés sont priés de renoncer à leur spécificité culturelle et à leur histoire. Héraut du néo-nationalisme, Philippe Séguin écrit par exemple dans son récent* Ce que j'ai dit *(Grasset)* : « Ce qui fonde de longue date l'Etat en France, c'est (...) son refus de reconnaître le moindre particularisme. »

Cette citation est trompeuse de trois façons : sortie de son contexte, elle semble s'appliquer à la question de l'intégration des populations immigrées alors que les pages dont elle est extraite concernent la formation à travers les siècles de l'idée d'Etat en France. Par ailleurs, la citation est une première fois coupée, le refus de particularismes n'étant que l'explicitation du thème central de l'impartialité, enlevé à l'extrait cité. Enfin, celui-ci est à nouveau tronqué de toute sa seconde moitié, sans que cela soit signalé d'aucune façon.

Le passage exact est : *« L'Etat est la clef de voûte de l'ensemble politique français, hissée au long des siècles en épousant l'idée depuis longtemps révolutionnaire de volonté générale. Car ce qui fonde de longue date l'Etat en France, c'est son impartialité parfaite, c'est-à-dire son refus de reconnaître le moindre particularisme, et surtout pas celui du groupe provisoirement dominant : main tendue aux pauvres, quels qu'ils soient, à tous les sujets, admis à rencontrer le souverain – c'est l'image de saint Louis sous un arbre, symbole d'un lien direct dont de Gaulle a magnifiquement retrouvé l'inspiration en instituant l'élection au suffrage universel du président de la République : liberté de conscience avec l'édit de Nantes, sans exemple ailleurs en Europe (si ce n'est brièvement en Bohême) : assimilation dynamique des élites allogènes – dont le jeune Bonaparte est sans doute l'exemple le plus frappant. Dès l'Ancien Régime, l'identité française n'est limitée ni par la race ni par la religion, et c'est sans effort que la République en danger fera de l'Antillais Toussaint Louverture ou du Vénézuélien Miranda des généraux de ses armées. Heureuse confiance en soi, qui hélas ! risque de se perdre en nos années d'inquiétude... »*

La restitution du paragraphe peut paraître longue mais elle vous montrera, ce peut être un cas d'école, avec quelle maestria une citation peut être si parfaitement tronquée qu'elle finit par imputer à l'auteur l'idée inverse à celle qu'il a exprimée. Le sens général de ce passage est d'ailleurs très proche de celui de l'article, ce que confirme un passage suivant (p. 56) qui concerne davantage, cette fois, la question de l'intégration : *« De ses origines, la France garde une sensibilité sans cesse en éveil à ce qui n'est pas elle, mais lui demeure si proche : un Espagnol, le Cid, est le plus fort personnage de notre théâtre classique : la Parme rêvée de Stendhal sert de théâtre à la pointe la plus acérée de l'esprit romanesque français : l'Angleterre de Montesquieu et de Voltaire a servi de paradigme à notre goût des lumières et de la liberté, et la méditation sombre ou extasiée de l'Allemagne a été l'horizon de nos penseurs et de nos philosophes, de Maine de Biran à Sartre. Rappelons-nous que le Grand Condé envahissant la Hollande s'arrête chez Spinoza et que Napoléon dépose son sabre aux pieds de Goethe. »*

En m'imputant l'idée inverse à celle que je développe, il est alors facile de me baptiser « néo-nationaliste » comme on le publie abondamment dans vos colonnes, en se dispensant de me lire. Dans cet esprit, je vous adresse un exemplaire de l'ouvrage qui reprend mes deux discours de juin, ouvrage destiné précisément à rectifier les interprétations délibérément malveillantes de *Ce que j'ai dit*.

[M. Séguin récuse le qualificatif de « néo-nationaliste ». Ses discours récents témoignent pourtant de cette inclination, de même que son livre, basé sur l'idée que rien ne se conçoit de grand pour la France sans *« projet authentiquement national »*.

Comme il le rappelle dans sa lettre, M. Séguin range *« l'assimilation dynamique des élites allogènes »* parmi les facteurs qui fondent *« de longue date l'Etat en France »*. Cette citation illustre parfaitement l'argumentation à laquelle le président de l'Assemblée nationale se réfère, pour s'en démarquer. Cette argumentation reposait sur l'idée que, à la différence des Etats-Unis, la France s'est toujours refusée à reconnaître les immigrés dans leur singularité. Comme l'écrit M. Séguin, elle entend les assimiler. – B. L. G.]

Après l'exclusion d'élus contestataires

La polémique se poursuit au sein de Génération Écologie

Après l'exclusion de cinq conseillers régionaux de Génération Écologie et la prise de position en leur faveur d'Harlem Désir (*le Monde* du 21 août), l'une des porte-parole de GE, Maryse Lapergue, adjoint au maire de Perpignan, s'en prend vivement, dans un communiqué, à ce dernier. *« Qu'est Harlem Désir, aujourd'hui, au sein de Génération Écologie ? Rien de plus qu'un militant manœuvrier qui se sert de ses relais médiatiques pour déstabiliser un jeune mouvement avec lequel il n'a rien à faire »*, affirme-t-elle. Cette élue proche de Brice Lalonde estime que *« la crise provoquée par les gauchistes de GE est une bonne chose, car elle fait tomber les masques ». « Les incantations à l'absence de démocratie, le refus du fonctionnement des instances élues au dernier congrès, les appels à faire de GE le énième satellite du PS ne peuvent masquer une attitude politique qui est celle de coucous qui, après avoir été accueillis dans le nid écologiste, veulent y pondre leurs œufs politiciens et s'accaparer le mouvement. »*

□ **M. Alphandéry devant la commission des finances de l'Assemblée nationale.** – Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, devait être entendu, mardi 24 août, par la commission des finances de l'Assemblée nationale sur les problèmes monétaires. Jean-Pierre Brard, député (PC) de la Seine-Saint-Denis, a demandé par ailleurs au président de la République la réunion d'une session extraordinaire du Parlement sur la situation monétaire.

COMMUNICATION

Les programmes de rentrée des chaînes publiques

Hervé Bourges a présenté la nouvelle grille de France Télévision

Hervé Bourges, président de France Télévision, a présenté lundi 23 août à Paris les programmes de France 2 et de France 3 pour l'année 1993-1994.

Cet été, la conférence de presse la plus fréquentée aura certainement été celle du président de France Télévision, Hervé Bourges, lundi 23 août, dans un restaurant des Champs-Elysées : les six cents places disponibles dans la salle bondée étaient toutes occupées. Le nombre des présents – journalistes, producteurs, comédiens, gens de programmes – devait avoisiner le millier. Sans doute étaient-ils attirés par les *« petites phrases »* dont M. Bourges est coutumier, notamment sur la guérilla entre chaînes, et par les confidences sur son avenir...

C'est par un hommage à Pierre Desgraupes et par de nombreuses digressions que M. Bourges a entamé sa présentation, longue de plus d'une heure, de la nouvelle grille de programmes 1993-1994. Désireux de se concilier leur bonne grâce, il a souligné le rôle *« indispensable »* des critiques et s'est félicité de leur *« sagacité »*, lors de la *« campagne désagréable et fallacieuse orchestrée par TF 1 et M 6 accusant France 2 et France 3 d'être des chaînes commerciales d'Etat »*, une *« calomnie, qui n'a pas fait long feu »*.

Le président de France Télévision a aussi évoqué les nouveautés techniques (diffusion numérique, télévision à la carte, interactivité, etc.) et fait part de l'intérêt que leur portait le service public en créant une entité baptisée « Télévision du futur ». Mais ce n'était pas encore le moment de parler programmes : M. Bourges a dressé un rapide bilan de la télévision publique depuis 1990, et évoqué les leçons du rapport de Michel Souchon plaidant pour une union de la qualité et de l'audience (*le Monde* du 28 juillet) et pour *« l'harmonisation »* entre France 2 et France 3, qui est aussi son cheval de bataille. *« Nous organisons la différence, nous ne faisons pas de sélection naturelle. »* a-t-il affirmé.

« Rassembler les téléspectateurs autour d'émissions de qualité » sera désormais le sésame de France Télévision. Saluant le retour de professionnels dans le giron du service public (dont celui de Christian Morin, transfuge de TF 1, et de Marie-Laure Augry, de l'ex-Cinq) et l'implication plus grande de Pierre Tchernia, Frédéric Mitterrand, Hervé Bourges a décliné continuité et nouveauté.

Sur France 2, les grandes émissions de fiction comme « Vendredi noir » ou « Histoires de toujours » demeurent ; « Envoyé spécial », « Géopolis », de Claude Sérillon, « Dimanche Martin », « Première ligne », « Bas les masques », « Bouillon de culture », « Le cercle de minuit », etc., continuent leur carrière, parfois enrichies d'un supplément mensuel.

Parmi les nouveautés, et compte tenu de la faiblesse de France Télévision dans le domaine du divertissement, France 2 proposera, le samedi, « C'est votre histoire » (Frédéric Mitterrand), « Souviens-toi » (Pierre Tchernia et Christian Morin), ou « Ovations » (Naguy) ou encore « Ça n'arrive qu'une fois » avec l'acteur Michel Boujenah. En plus d'un grand feuilleton documentaire de Daniel Karlin, « Chroniques de l'hôpital d'Armentières », France 2 offrira « Le magazine de l'emploi » et « Les coups de main du cœur », grande opération d'entraide. C'est « Jalna », d'après Mazo de La Roche, qui sera le feuilleton estival de 1994, en plus de la célébration du cinquantenaire de la Libération.

Sur France 3, en plus des émissions consacrées (« Thalassa », « Passions de jeunesse », « Faut pas rêver », etc.), on trouvera, le lundi, les arts (avec notamment un magazine sur le cinéma, « Extérieur nuit ») ; mardi, les « Brûlures de l'histoire », un magazine de documents et de témoignage ; vendredi, « Libre court », carte blanche à de jeunes réalisateurs. Une émission avec le CNDP offrira en matinée « Générations 3 » avec Marie-Laure Augry, tandis que figurent aussi parmi les nouveautés « Votre cas m'intéresse », sur la consommation, et « Français si vous parliez », sur les animaux.

Ces nouveautés n'empêchent ni les polémiques ni la guerre entre chaînes de continuer. Thierry Ardisson, producteur à France 2, a troublé la présentation de M. Bourges en annonçant qu'il saisirait les tribunaux et réclamerait 8 millions de francs pour avoir été exclu de la nouvelle grille... même si l'émission « Frou-frou » qu'il produit demeure en bonne place. Forte du succès du « Château des Oliviers », France 2 programme une grande soirée provençale lundi 6 septembre en face de laquelle TF 1 a immédiatement allumé un contre-feu en déprogrammant sa soirée au profit du *Cercle des poètes disparus*. Enfin, Hervé Bourges s'est transformé en sphynx pour évoquer son avenir personnel, son mandat se terminant en décembre 1993. *« J'ai lu que l'on condescendait à me laisser terminer mon mandat »*, a-t-il dit, en faisant remarquer qu'*« il peut se représenter s'il le désire »* et qu'il dirait *« le moment venu, s'il avait envie de rester »*. Mais il a précisé qu'*« il n'était pas marié à vie à la télévision »* et confié : *« Je n'oublie pas que l'Etat est actionnaire unique de France 2 et de France 3 et que l'Etat est tout-puissant. Si vous ne faites pas de faute grave, on peut vous pousser à la faute... »*

Y.-M. L.

Le 8 septembre, lors de « La Marche du siècle »

Des extraits du procès Barbie seront diffusés sur France 3

Au cours de « La Marche du siècle » de Jean-Marie Cavada, France 3 diffusera mercredi 8 septembre quarante-cinq minutes d'extraits du procès de Klaus Barbie. Intitulée « Justice, histoire, mémoire », l'émission verra des victimes, résistants et personnalités ayant déposé au procès dialoguer avec de jeunes Européens âgés de dix-huit à vingt-cinq ans.

Plusieurs caméras ont filmé, du 11 mai au 3 juillet 1987, l'intégralité du procès de l'ancien officier SS devant la cour d'assises du Rhône. En vertu de la loi du 11 juillet 1985 *« tendant à la constitution d'archives de la justice »*, les cassettes, représentant près de quatre cents heures d'enregistrement, furent alors acheminées aux Archives nationales. La loi prévoit un délai de vingt ans avant leur libre consultation ; de cinquante ans avant leur libre reproduction et diffusion.

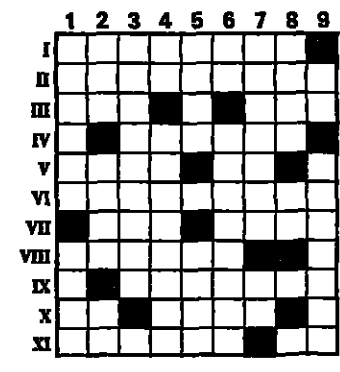
L'article 8 de cette loi, modifié en juillet 1990, permet cependant au président du tribunal de grande instance de Paris d'autoriser la reproduction ou la diffusion de l'enregistrement.

La première autorisation fut délivrée à la demande de la ville de Lyon et concernait la réalisation, par un chroniqueur judiciaire, Paul Lefèvre, d'un montage de quarante-cinq minutes du procès. Ce document, projeté quotidiennement au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD) de Lyon, présente des extraits de témoignages de plusieurs victimes de Barbie. Au nom de la société Théophraste – société de M. Cavada, – Me Linda Capoano obtenait en juillet l'autorisation de diffuser ce montage au cours de « La Marche du siècle ». La télévision n'avait jusqu'à présent obtenu que de diffuser 1,30 min du film vidéo, tirée de la lecture du verdict condamnant Klaus Barbie à la réclusion criminelle à perpétuité.

J.-B. de M.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6112



HORIZONTALEMENT

I. Peut être assimilé au foin. – II. Où l'on trouve du cochon. – III. D'un auxiliaire. Une unité de mesure. – IV. Plantés par des Africains qui travaillent pour des haricots. – V. Ancienne capitale. On se réjouit quand on en voit le bout. – VI. Peut-être payé pour descendre. – VII. Peut être héroïque. Gaz d'éclairage. – VIII. Aurai une réaction brutale. – IX. Il peut n'y en avoir que pour une minute. – X. Possessif. Rude. – XI. Comme une bonne pâte. Evoque un livre qui peut rassembler de grandes signatures.

VERTICALEMENT

1. Les bonnes sont dans l'ordre. Bien pris quand ils sont faits. – 2. Même pas saisi. Aussi familier. Coule en France. – 3. Comme des végétations. – 4. Qui a tout quitté. Comme un pâté, en Chine. – 5. Touffue. On y mène des troupeaux. – 6. D'un auxiliaire. Avec la croix, ce n'est pas du billard. – 7. Certaine fut inspirée par les siècles. Adverbe. – 8. Un ensemble de pulsions. Dans une mythologie. – 9. Préposition. Un homme qui doit faire attention à ne pas se couper.

Solution du problème n° 6111

Horizontalement

I. Mouille. – II. Anneau. Ma. – III. Identités. – IV. Su. Aises. – V. Olt. Nasse. – VI. Neuf. – VII. Népenthès. – VIII. Aïe ! – IX. Tain. Mûre. – X. Trattoria. – XI. Esse. Têtu.

Verticalement

1. Maisonnette. – 2. Ondulée. Ars. – 3. Une. Tupaïas. – 4. Iéna. Feinte. – 5. Latin. Né. – 6. Luisant. Mot. – 7. Tes. Heure. – 8. Mess. Rit. – 9. Mas. Sceau.

GUY BROUTY

SOCIÉTÉ

Le meurtre d'une adolescente turque à Colmar

Nasmiye, victime de la « fierté »

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar devait statuer, mardi 24 août, sur le maintien en détention des quatre membres de la famille Llikpinar, mis en examen pour homicide volontaire avec préméditation sur la personne de Nasmiye Llikpinar. Le père, la mère et les deux frères de l'adolescente turque de quinze ans, retrouvée morte le 15 août au bord d'une route dans la banlieue de Colmar, sont soupçonnés de l'avoir étouffée ou étranglée (*le Monde* du 24 août). L'adolescente pourrait avoir été tuée parce qu'elle avait rompu avec ses parents. Une illustration extrême du choc des générations dans une banlieue immigrée.

COLMAR

de notre envoyé spécial

« Nasmiye a été tuée à cause de la fierté ! » Les rares jeunes de la ZUP Europe, à Colmar, qui osent parler du meurtre de l'adolescente turque de quinze ans, sont persuadés qu'elle a été victime d'un conflit de générations et de cultures. Ils sont nés, comme Nasmiye, dans cette banlieue coincée entre les proches coteaux des vignobles d'Alsace et les quartiers bourgeois de la « petite Venise », avec la ligne de chemin de fer comme démarcation. Dans cette ZUP où les blocs de logements sociaux côtoient des pavillons étriqués, où des terrains vagues s'étendent derrière des vestiges de fermes traditionnelles, où les usines désaffectées sont comme le signe d'une opulence industrielle révolue, ces adolescents ont toujours senti le poids de cette « fierté ».

La fierté de ces immigrés portugais, puis maghrébins et enfin turcs, venus travailler en France, la fierté d'avoir su à tout prix conserver leurs traditions. Aujourd'hui, le travail fait défaut. Les filatures ont fermé, Peugeot dégraisse, la crise s'installe et le seul point de repère pour ces déracinés reste la coutume : la vie communautaire, « clanique ». Mais les jeunes n'entendent pas s'y laisser enfermer.

Nasmiye Llikpinar était de ceux-là. En classe de cinquième au collège Molière, elle poursuivait une scolarité chaotique, ponctuée d'absences. *« Elle ne se démarquait pas »*, note le principal adjoint, Francis Lind, parmi les 750 élèves dont plus de 40 % d'origine étrangère. Contrairement à certaines de ses camarades, Nasmiye ne portait pas le foulard. Elle préférait les vêtements à la mode et les cours de sciences naturelles ne la choquaient pas. Elle n'hésitait pas non plus à aller à la piscine et sortir le soir était l'un de ses plaisirs.

Surtout, elle était amoureuse d'un jeune Marocain. Cette idylle toute platonique, affirment ses camarades, elle n'aurait pu la vivre qu'à l'insu de ses parents. Son père, Mustafa, cinquante-deux ans, ouvrier d'usine, et sa mère Elifé, âgée de quarante-trois ans, la destinaient à un Turc, dont elle ne voulait pas entendre parler. Son amour hors caste n'a pu rester secret bien longtemps : les grands frères, Abdullad, vingt et un ans, peintre en bâtiment, et Lutfi, dix-neuf ans, monteur en charpente, toujours sur le qui-vive, ont eu tôt fait de repérer l'intrus. Une telle union était impossible, sacrilège pour les Llikpinar.

Cris et fugue

Les cris deviennent alors le lot quotidien de Nasmiye qui, bien vite, ne peut plus supporter les remontrances de parents trop possessifs. Elle ne peut s'émanciper et s'adresse à l'assistante sociale du collège pour demander à quitter sa famille. Fin juin, le juge des enfants autorise son placement dans un foyer à Strasbourg. Le jour de son départ, alors qu'il n'y a pas classe, Nasmiye reste au collège, apeurée. A peine est-elle partie que la mère et l'un de ses frères surgissent, la réclamant à cor et à cri, ne comprenant pas qu'elle ait pu elle-même demander à leur échapper, à partir, pour ce qu'ils considèrent comme un *« reniement »*.

Au foyer Fougères de Strasbourg, elle se retrouve seule, loin de ses parents, mais aussi de son ami marocain. Elle a le « mal » du pays. Alors, le 9 août, elle fugue, revient à Colmar, prête à affronter les pires réprimandes. Le 13 août, un voisin l'aperçoit à la fête foraine. Le 15, son corps est découvert dans un fossé, en bordure de Colmar, sans sépulture donc, ultime répudiation de la jeune musulmane.

« Ce qui est arrivé, c'est une question de mentalité, pas de religion », assure Ali, un Algérien de vingt-trois ans qui fréquentait Nasmiye et ses frères. Bien sûr, il y a quelques imams qui prêchent le strict respect du Coran, dans des mosquées de fortune situées dans des immeubles à l'abandon. Mais leur rude pédagogie a plutôt tendance à décourager les vocations. Les jeunes, s'ils sont en majorité croyants, estime Ali, sont très peu pratiquants. *« Et puis, le Coran n'a jamais dit de tuer. »*

Question de mentalité donc, et de générations qui s'affrontent. Les premiers arrivés en France, les parents, ont voulu rester fidèles aux traditions. Les « grands frères », qui ont connu la réputation de délinquance des années 70 et 80 et ont pour mission de *« surveiller les petites sœurs »*, les perpétuent, mais avec un sentiment de frustration. *« Ils ont l'impression d'avoir laissé passer une chance de s'intégrer*, note Ali. *Les jeunes en dessous de vingt ans veulent vivre à l'européenne et faire des études. »*

« Nous avons grandi sous cette pression », déplore Ali, écartelés entre des coutumes qu'ils ne veulent pas trahir et une volonté d'intégration qui ne va pas sans quelque reniement. Il y a encore peu, les garçons restaient à tourner dans le quartier, se toisant, n'osant se mêler aux filles de leur âge. Aujourd'hui, celles-ci sont un peu plus nombreuses à les accompagner en « boîte », mais elles restent les plus touchées par les interdits parentaux.

Une communauté fermée sur elle-même

Dans la mosaïque de nationalités du quartier de l'Europe à Colmar, la communauté turque est sans doute la plus impénétrable. Les associations culturelles sont nombreuses, mais très cloisonnées. *« Chacun œuvre pour sa propre chapelle »*, remarque une travailleuse sociale qui regrette les difficultés pour prendre contact. Les clans sont fermés, verrouillés par les anciens. Les Maghrébins de la première génération, Algériens, Tunisiens et Marocains, avaient appris le français au pays. La barrière de la langue complique l'intégration des Turcs.

« La femme turque marche toujours derrière les hommes », souligne Karim, un autre Algérien de vingt-cinq ans. Il y voit un message de la communauté turque aux Maghrébins qui ne respectent plus cette tradition : *« C'est une manière de dire, les Arabes ce n'est plus vous, c'est nous. Cette fierté, ça a très bien pu les conduire jusqu'au sacrifice d'une des leurs. »*

Des aveux, qui restent à étayer par des indices matériels, laissent penser qu'il a pu en être ainsi. L'enquête judiciaire, qui risque de durer plusieurs mois en raison d'expertises scientifiques poussées, devra déterminer la responsabilité de chacun des membres de la famille Llikpinar, ainsi que les circonstances du meurtre. Elle devrait surtout permettre de savoir si Nasmiye a bien été immolée par sa famille sur l'autel de la tradition. Mais, en attendant la vérité, bien des jeunes filles de la ZUP Europe hésiteront à mettre leur foulard dans leur poche avant d'aller danser.

HERVÉ MORIN

Les suites de l'affaire du match Valenciennes-Marseille

Jorge Burruchaga affirme avoir été contacté pour fournir un faux témoignage

Dans un entretien publié mardi 24 août par *France Football*, Jorge Burruchaga, le joueur de football argentin du club de Valenciennes, affirme avoir été contacté, le 23 juin, par un émissaire de Bernard Tapie qui lui aurait demandé de mettre hors de cause Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'OM, dans l'affaire du match OM-Valenciennes. Jorge Burruchaga, qui se trouve dans son pays mais dit être toujours à la disposition de la justice française, assure que cet émissaire était *« un imprésario français bien connu »*, dont il refuse néanmoins de préciser le nom.

Cet agent de joueurs lui aurait proposé de mentir concernant l'appel téléphonique du 19 mai, au cours duquel le directeur-général du club marseillais aurait suggéré à trois Valenciennois (Jacques Glassmann, Christophe Robert et Jorge Burruchaga) de « lever le pied » contre l'OM : *« Il fallait d'abord que je confirme avoir bien reçu ce fameux coup de fil en compagnie de Robert et Glassmann, le 19 mai. Mais, ensuite, que j'explique que les voix étaient impossibles à reconnaître car l'appel provenait d'un appareil de type interphone* (...) *ces appareils avec un haut-parleur, où l'on parle sans prendre le combiné. Il m'a expliqué que le Novotel ne disposait pas de ce genre de téléphone, ce qui mettrait Bernès hors de cause. »*

Jorge Burruchaga admet ne pas avoir évoqué ces faits devant le juge d'instruction Bernard Beffy : *« Il ne me l'a pas demandé* (...)*, je ne pense pas que cela soit aussi important que ça. »* Le joueur met également en cause l'attitude des dirigeants du club valenciennois. Selon lui, ces derniers *« auraient tenté de négocier un match nul contre leur silence »*. Dans le même numéro de *France Football*, le capitaine de l'équipe de France et ancien joueur de l'OM Jean-Pierre Papin déclare à propos de cette affaire de présumée corruption : *« Vous dites présumée ? OK, c'est vrai qu'aujourd'hui la justice n'a encore rien prouvé. Mais bon, personne n'est dupe ! A force de jouer avec le feu on se brûle forcément un jour. »*

REPÈRES

DÉFENSE

La France acquiert la capacité multicibles pour les missiles air-air

La France est désormais *« le premier pays européen et l'un des tout premiers au monde capables de réaliser des systèmes* [de missile] *air-air disposant de la capacité multicibles »*, a annoncé la Direction générale à l'armement (DGA), dans un communiqué publié lundi 23 août.

La capacité multicibles permet à un avion de combat d'atteindre simultanément autant de cibles qu'il emporte de missiles. Jusqu'à présent, seuls les États-Unis (avec le missile Amraam) et la Russie (sans certitude) étaient capables de ce tour de force. La France a rejoint ce club très fermé après un test réussi récemment au centre d'essais des Landes. Un missile MICA (missile d'interception de combat et d'autodéfense, fabriqué par la société Matra), tiré depuis un Mirage 2000, *« a été capable de discriminer, de poursuivre, puis d'intercepter l'objectif qui lui avait été préalablement affecté au sein d'une patrouille de cibles manœuvrantes »*. Une aptitude qui, précise la DGA, *« constitue le fondement de la capacité multicibles du système d'armes associant étroitement le missile MICA et l'avion qui le tire »*.

Le MICA équipera, à partir de 1996, le Mirage 2000-5 (6 missiles par appareil), et, ultérieurement, le Rafale (8 missiles). Deux mille MICA vont être fabriqués par Matra pour les armées française et taïwanaise (qui a commandé 60 Mirage 2000-5).

MEDECINE

La Floride va isoler les détenus malades du sida

Selon le quotidien américain *Miami Herald*, une prison située près d'Orlando (Floride) est actuellement transformée de manière à isoler les malades atteints de sida des autres détenus. La Floride serait ainsi le premier Etat américain à autoriser une telle mesure d'isolement. Selon les responsables sanitaires cités par le *Miami Herald*, cette mesure devrait permettre une plus grande efficacité dans le traitement des malades. L'an dernier, la Floride a dépensé plus de 3 millions de dollars (18 millions de francs) pour l'hospitalisation des détenus atteints du sida. Les responsables du système pénitentiaire espèrent ainsi économiser environ 1 million de dollars par an.

Des défenseurs des droits de l'homme ont immédiatement dénoncé cette décision : *« C'est une excuse pour les séparer et les mettre à l'écart du reste de la population »*, a déclaré Jackie Walker, de l'Union américaine des libertés civiques (ACLU). Au mois de juin, sur 50 000 détenus dans les prisons de l'Etat de Floride, 411 étaient malades du sida et 1 507 séropositifs. – *(AFP.)*

Enfants esclaves en Inde

Suite de la première page

« J'étais prisonnier. Ils avaient peur que je m'évade. Mais ils avaient des carabines et menaçaient de nous tuer si on tentait de fuir, mes camarades et moi. »

L'expérience de Shiv Kumar, compagnon d'infortune de Vinod, est identique. Lui aussi s'est fait « acheter » par l'un des esclavagistes à la solde des fabricants de tapis de Mirzapour. Lui aussi a connu privations et passages à tabac dans les trous à rats des « usines » de la région où les jeunes esclaves s'usent les doigts sur les métiers à tisser.

Lui aussi a été la victime des fausses promesses faites à ses parents démunis, prêts à vendre leurs enfants dans l'espoir de recevoir le maigre salaire que leurs fils ne toucheront jamais. Lui aussi a connu la frayeur quand, deux ans après son « kidnapping », son patron lui demanda de se cacher lors d'une descente de police : *« Quand les flics seront partis*, prévint celui-ci, *t'as intérêt à revenir, ou je te rattrape et te coupe en morceaux ! »*

Après deux années passées ainsi en « détention », Vinod et Shiv Kumar ont fini par être délivrés lors d'un raid de la police : les parents avaient porté plainte. Une démarche assez rare parmi les familles d'intouchables ou de tribus méprisées, qui ont peur de prévenir des autorités à la solde des hautes castes, des riches et des puissants.

Vinod et Shiv Kumar sont loin d'être des cas d'exception : selon Swami Agnivesh, responsable du « front de libération du travail forcé », il y aurait *« 55 millions d'enfants de moins de quatorze ans au travail dans l'Inde d'aujourd'hui »*. Le chiffre avancé par le Bureau international du travail (BIT) est à peine inférieur : 44 millions. Certes, une majorité d'entre eux aident leurs parents aux travaux des champs ou sont employés dans des entreprises familiales. Mais une proportion notable est en situation de totale servitude.

Ancien ministre, socialiste de toujours, Swami Agnivesh, gourou en tunique et turban rouge, est l'une des figures emblématiques de la lutte contre l'esclavage dans la « plus grande démocratie du monde ». *« C'est une honte quand on pense à l'Inde, l'une des plus anciennes civilisations du monde qui envoie des satellites dans l'espace et tolère un tel scandale »*, accuse-t-il.

Des lois existent, pourtant. Telle la loi sur le travail des enfants, ratifiée en 1986, dont le but est de renforcer une législation précédente datant de 1938, soit bien avant la partition de l'empire des Indes et l'indépendance du pays, en 1947. Légalement, aucun enfant de moins de quatorze ans n'est aujourd'hui autorisé à travailler. Des lois existent, mais tout le monde s'en moque. Car tout le monde y trouve son compte, politiciens corrompus, fonctionnaires indifférents, policiers complices, industriels cyniques. *« Le manque de volonté politique est la cause majeure de ce scandale*, explique Swami Agnivesh. *En fait, les politiciens sont de mèche avec les employeurs et les propriétaires des usines ou des ateliers. Pas étonnant, puisqu'ils reçoivent des pots-de-vin de ces exploiteurs pour financer leurs campagnes électorales. »*

Située à quelques dizaines de kilomètres de la sainte ville de Bénarès, Mirzapour est la « capitale » du tapis indien. Depuis la crise du marché iranien, en 1974, cette région de l'Etat de l'Uttar Pradesh a connu un essor considérable. En particulier, l'industrie du tapis : en 1991, les fabricants de Mirzapour auraient exporté à l'étranger pour environ 7 milliards de roupies de tapis.

Des ombres derrière le métier à tisser

Mais les importateurs allemands, américains, suisses, hollandais, canadiens, italiens, britanniques et français (2) savent-ils que, dans plus d'un millier de villages de cet État, environ deux à trois cent mille garçons et filles de moins de quatorze ans sont employés dans les ateliers ? S'ils le savent, ils ont longtemps fermé les yeux.

Sous la pression de certaines associations indiennes et de quelques importateurs occidentaux, une poignée de fabricants a formé un groupe dissident, la « Carpet manufacturers association without child labour » (Association des fabricants de tapis sans utilisation de main-d'œuvre enfantine). Une poignée parce que, soupire R. K. Raidani, président de ce groupe, *« sur les 1 500 fabricants de l'Uttar Pradesh, 30 seulement se sont joints à ce mouvement. Le pire*, ajoute-t-il, *c'est que les agents locaux chargés de faire le lien entre les industriels indiens et les importateurs étrangers protègent les intérêts de ceux qui emploient des enfants. »* Pour une raison simple : la main-d'œuvre enfantine n'est pas – ou très peu – payée et le prix de revient des tapis s'en ressent.

L'Association pan-indienne des fabricants de tapis avait cependant assuré, l'année dernière, que *« d'ici le 31 mars 1992, tous les ateliers devront renvoyer les enfants de moins de quatorze ans »*. Vaines promesses. Dans la région de Mirzapour, nul n'a besoin d'enquêter très longtemps pour confirmer les accusations du « front de libération de l'esclavage » : partout, dans les centaines d'ateliers qui fleurissent en bordure de route ou dans des villages éloignés, l'ombre de jeunes Indiens se profile derrière le rideau serré des fils du métier à tisser.

Parfois, les gamins s'enfuient à notre approche, chassés par un patron pour lequel tout étranger est un gêneur ou un journaliste en puissance. Mais à Pipli, hameau à l'écart des grands axes, le responsable n'a pas eu le loisir de renvoyer à temps ses esclaves. Il fait nuit. Des enfants de six ou sept ans dorment à même le sol, épuisés par une douzaine d'heures d'affilée devant ce métier où ils ne cessent de remettre leur ouvrage... D'autres, plus âgés, préparent dans la cour une soupe de lentilles, du riz et des galettes de blé. Impossible de leur arracher un mot sur leur condition, avant d'être expulsé *manu militari* par un garde-chiourme agressif.

Poursuite effrénée

Kailash Satyarthi est responsable d'une association contre l'esclavage des enfants en Asie du Sud. A intervalles répétés, il supplie les autorités d'organiser des raids dans les ateliers. Aujourd'hui, il lui faut convaincre le « district magistrate », le juge de paix local, de préparer une descente dans le village de Gyanpar où travaillent des dizaines d'enfants. La bouche rougie par le bétel, le fonctionnaire mâchouille une vague approbation en faisant remarquer que *« le travail des enfants ne s'identifie pas forcément à de l'esclavage »*.

Poli, patient, Kailash décline les articles de la législation et produit devant le magistrat plusieurs parents embarrassés, qui osent témoigner de la situation de leurs enfants. Le fonctionnaire s'exécute de mauvaise grâce. Alors, sous le ciel d'orage, un étrange cortège s'ébranle. C'est une caravane de paysans en chemise de coton fripée venus retrouver leurs fils et leurs frères et que précède une jeep de policiers armés de vieilles pétoires et de « lathis », longs bâtons de bambou.

L'arrivée à Gyanpar est homérique : les « négriers » ont vu arriver les policiers. Ils ont crié aux enfants de déguerpir et on voit les mômes s'enfuir dans la campagne pour échapper à leurs sauveurs. Mais les forces de l'ordre chargent, « lathis » au clair, sous une pluie battante. Un brahmane est molesté. Il hurle qu'il ne sait rien, que ce n'est pas lui, le responsable, l'exploiteur, *« mais son neveu »*...

Au terme d'une poursuite effrénée dans les herbes à éléphants, le long du Gange, soixante-dix jeunes enfants grelottants – un record – sont rattrapés, après avoir été convaincus qu'ils n'ont rien à craindre de la police. *« Pour un tapis vendu 90 000 roupies* (3 000 dollars)*, aucun enfant n'en touche plus de 90 »*, assure Kailash en montrant les soixante-dix rescapés de Gyanpar. Chanker Ram, petit bout d'homme à demi nu dans la foule des affranchis, avoue ne pas savoir son âge et se souvient à peine du nom de son village.

De l'autre côté de la place centrale de Gyanpar, un groupe d'écoliers de hautes castes, en uniforme bleu ciel, contemple avec surprise la grappe frissonnante de ces damnés de la terre. Mais Chanker s'en moque. Il ne sait même pas le nom de son pays que, juste en face, au royaume des enfants libres, on appelle l'Inde.

BRUNO PHILIP

(2) Liste décroissante par ordre d'importance du niveau d'importation.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Après trois jours de silence de la sonde américaine

L'incertitude subsiste sur le sort de « Mars Observer »

Faute de nouvelles de la sonde *Mars Observer*, obstinément silencieuse depuis la nuit du samedi 21 au dimanche 23 août, les ingénieurs de la NASA continuaient, mardi 24 dans la matinée, à envoyer des rafales d'ordres au petit robot. L'incertitude régnait dans les locaux du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena (Californie), où l'on espérait toujours que l'état de la sonde lui permettrait de se mettre automatiquement en orbite autour de Mars comme prévu, à partir de 19 h 42 (heure française) mardi.

Qu'est-il arrivé à la sonde *Mars Observer?* Devant leurs écrans de contrôle du JPL à Pasadena (Californie), les ingénieurs de la NASA en étaient réduits, mardi matin, aux suppositions. Des plus pessimistes, comme la rencontre avec une météorite ou une panne majeure des systèmes vitaux, aux plus optimistes, comme un banal « dépointage » (mauvaise orientation) d'une antenne. En l'absence de tout contact, rien ne permettait de se prononcer.

Tout a commencé vers trois heures du matin, dimanche 22. La sonde, qui se trouvait à quelque 600 000 kilomètres de Mars, venait de recevoir l'ordre de ralentir sa vitesse à 16 320 km/heure, afin de pouvoir être captée par la force gravitationnelle de la planète, et de se placer en orbite autour d'elle (*le Monde* du 24 août). Par précaution, afin de ne pas surcharger les systèmes de transmission du robot, les ingénieurs avaient coupé son émetteur durant cette opération. Ils n'ont pas réussi à le remettre en route.

Depuis, le moral des ingénieurs varie, au gré des manœuvres qu'ils tentent de réaliser. Le chef du projet au JPL, Glenn Cunningham, avait, dans un premier temps, fait preuve d'optimisme en attribuant cette perte de contact à de probables *« petits problèmes informatiques »*. Puis, pendant une bonne partie de la journée de lundi, les ingénieurs ont craint un blocage de l'« horloge » principale. Une panne plus sérieuse, dans la mesure où ce dispositif synchronise l'ensemble des systèmes de la sonde. Celle-ci aurait alors été incapable d'exécuter les ordres reçus de la Terre ou engrangés dans ses mémoires électroniques. Ils ont donc tout tenté pour faire basculer l'*Observer* sur son horloge de secours. En vain.

Des procédures de sauvegarde

Paradoxalement, cet échec a redonné espoir à certains. Cela pourrait signifier, en effet, que l'horloge n'est pas en cause. A condition, évidemment, que la sonde ne soit pas détruite et que, malgré son silence, elle reçoive toujours les messages de la Terre. Si cette hypothèse optimiste est la bonne, *Mars Observer* devrait être capable de se placer seul en orbite. La sonde pourra alors poursuivre ce qu'elle devrait normalement être en train de faire depuis un certain temps : tenter frénétiquement de reprendre contact avec la NASA!

En effet, les ordinateurs qui équipent ce fabuleux petit engin de 980 millions de dollars sont conçus pour déclencher automatiquement, en cas de besoin, des procédures de sauvegarde. Sans nouvelles de la Terre, ils passent en revue les composants principaux et activent, le cas échéant, les circuits de secours. Ils tentent aussi de réorienter les antennes pour une meilleure réception et placent la sonde en état d'écoute maximale.

Ce dispositif a parfaitement fonctionné à plusieurs reprises durant les onze mois de vol de *Mars Observer*. A chaque fois, les ingénieurs ont pu, semble-t-il, intervenir par radio depuis le sol, une fois le contact rétabli, pour modifier sur les ordinateurs de bord les programmes responsables de l'incident.

Rien n'est donc perdu si la sonde a pu se mettre sur orbite. Sinon? Elle frôlera Mars pour se perdre dans l'espace interplanétaire sans espoir de retour. Ou – c'est moins probable – elle sera carbonisée en entrant dans l'atmosphère de la planète rouge. Dans les deux cas, *« ce serait un désastre pour la NASA, pour les Etats-Unis et pour le programme d'exploration de Mars »*, estimait Bruce Murray, ancien directeur du JPL interrogé lundi soir par la presse américaine.

J.-P. D.

LETTRES

La mort de la romancière Marie Susini

Le mystère et l'orgueil corses

Marie Susini, membre du jury Femina, est morte d'un malaise cardiaque dimanche 22 août en Italie, où elle passait l'été. Elle était âgée de soixante-dix-sept ans.

Elle était toute petite, presque minuscule, très frêle, et d'une violence inouïe. Il était déplacé de lui demander d'où venaient cette force, cette vigueur, cet orgueil, cette obstination, ce caractère farouche, ce mystère et cette élégance austère. De Corse, bien sûr. La Corse où elle était née le 18 janvier 1916, à Renno; la Corse qui fut la matière de ses plus beaux livres; la Corse – *« cette terre qui, comme l'Inde, respire la mort »*, disait-elle – où elle sera enterrée, à Vico.

Il suffisait de passer un moment avec Marie Susini pour savoir qu'elle était à jamais insulaire, même si elle affirmait *« en avoir fini avec la passion-haine »* qu'elle avait éprouvée pour son île. Elle se voulait, certes, nomade, et revendiquait son cosmopolitisme, son *« désir d'errance »*, *« l'appel de l'exil »* pour combattre la claustration, *« l'étouffement corse »* si bien décrit dans *la Renfermée La Corse* (un album avec des photos de Chris Marker, publié au Seuil en 1981). Mais elle savait qu'*« on ne peut pas quitter la Corse »*, elle qui avait appelé son premier roman *Plein soleil « parce que c'était une façon de me consoler de ce soleil perdu »* (1).

Une lectrice boulimique et passionnée

Marie Susini aimait tant le soleil et la chaleur qu'elle détestait que les arbres viennent lui faire de l'ombre. Dès qu'elle pouvait quitter Paris, elle allait vers le Sud – en Corse, ou en Italie où elle vient de mourir –, même si, depuis quelques années, elle n'avait plus le droit, pour des raisons de santé, de rester en plein soleil. On peut imaginer combien elle souffrait de devoir « garder l'ombre » comme d'autres « gardent la chambre », quand on lit sa trilogie – *Plein soleil, la Fiera, Corvara ou la malédiction*, – désormais réunie en un seul volume (2).

Cette femme brillante, qui, après des études de lettres et de philosophie, a travaillé pendant des années à la Bibliothèque nationale, se décrivait elle-même comme *« une romancière tardive »* : *« Avant l'âge de trente-cinq ans, je n'avais rien écrit, pas même des poèmes d'adolescence*, confiait-elle. *Je connaissais Albert Camus, avec lequel je parlais souvent* [Marie Susini vivait alors avec Jean Daniel, l'actuel directeur du *Nouvel Observateur* (3)]. *C'est Camus qui m'a incitée à raconter mon enfance si haute en couleur, à combler ce que je sentais en moi comme un manque. »* En trois ans – 1953, 1954, 1955 – Marie Susini publie sa trilogie corse : deux romans et une pièce, *Corvara*, qui fut montée au Théâtre de l'Œuvre en 1958.

« Ainsi se clôt le cycle corse, écrit Francine de Martinoir dans l'essai qu'elle a consacré à Marie Susini (4). *L'île ne reparaîtra en effet que dans* la Renfermée La Corse. *Ce que Michaux appela* « le lointain intérieur », *l'auteur l'a situé ensuite à Paris, en Espagne, en Afrique du Nord (...). Mais ce territoire nouveau a bien des points communs avec celui qu'on peut repérer dans les premières œuvres. »* Le lyrisme de Marie Susini, son sens du tragique, sont radicalement méditerranéens, et, singulièrement, insulaires. Quoi qu'elle écrive.

Méditerranéen, bien sûr, *Je m'appelle Anna Livia* (1979), ce récit tout de silence et de retenue, cette histoire indicible d'un amour interdit – incestueux, – cet *« éclat sombre »* dans un ciel de Méditerranée, *« l'amour fou d'Anna Livia et de son père »*. Insulaire, *Un pas d'homme*, ce court texte sur une rupture, qui a paru en 1975. La femme abandonnée, dans son exil intérieur, devient une sorte d'île où les jours passent *« vides, l'un ressemblant à l'autre (...). Et personne ne viendra (...). Sur la route, des couples, la main dans la main. Il y a tant de couples de par le monde. Ces jours encore à venir. Encore à vivre. Et alors, elle se met à pleurer. Une vie, c'est si long »*. Si long, après l'abandon, en effet. Si court aussi. Marie Susini, qui ne voulait plus écrire de roman, et n'avait rien publié depuis 1981, travaillait à un récit. Des Mémoires? *« Un peu sans doute »*, se contentait-elle de dire. On aurait aimé qu'elle puisse aller au bout de cette mémoire.

Si elle était un auteur économe, Marie Susini était en revanche, *« et depuis toujours »*, une lectrice boulimique et passionnée. Membre du jury Femina depuis 1971, elle ne se plaignait pas de devoir trop lire – seulement de devoir lire trop de mauvais livres et, pis, d'en voir récompensés. Quand elle avait un favori, une conviction, elle bataillait ferme. Elle tempêtait, elle intriguait, elle s'emportait ; bref, elle supportait mal l'idée d'échouer. Son choix devait triompher. Puisqu'il était le bon. Celui de l'enthousiasme. Elle en faisait parfois presque une « affaire d'honneur ». On a dû souvent la trouver difficile à vivre, voire « insupportable ». Mais cette année les réunions du Femina risquent bien d'être trop calmes. Il leur manquera une vraie lectrice. Il leur manquera un peu de fougue, et la voix décidée, le ton parfois dur de Marie Susini pour dire son amour fou des mots, de la littérature.

JOSYANE SAVIGNEAU

(1) Voir le portrait de Marie Susini dans « le Monde des livres » du 15 décembre 1989.

(2) *L'Ile sans rivages*, Seuil, 1989, volume relié. Par ailleurs la quasi-totalité des livres de Marie Susini est disponible en « poche ». Dans la collection « Points-romans », au Seuil : *Plein soleil, la Fiera, Un pas d'homme, le Premier Regard, les Yeux fermés, C'était cela notre amour.* Dans la collection « L'imaginaire », chez Gallimard : *Je m'appelle Anna Livia* (paru chez Grasset en 1979).

(3) Marie Susini apparaît à plusieurs reprises dans le livre de Jean Daniel *la Blessure*, suivi du *Temps qui vient* (Grasset 1992, « le Monde des livres » du 20 mars 1992).

(4) *Marie Susini et le silence de Dieu*, de Francine de Martinoir, Gallimard, 1989.

Il y a cinquante ans disparaissait Simone Weil

Une philosophe singulière

Le 24 août 1943, la philosophe française Simone Weil disparaissait à Londres. Après avoir quitté la France pour New-York avec sa famille en 1942, elle a rejoint la capitale britannique pour y combattre aux côtés des gaullistes. Mais, trop faible pour pouvoir être envoyée en première ligne, elle succombe au désespoir de ne pouvoir prendre une part active aux souffrances de la guerre, et se laisse mourir de faim. Dans l'une des dernières lettres adressées à ses parents, elle compare le tragique de sa situation à celle des fous dont *« l'expression de la vérité n'est même pas entendue »*; or la signification de l'œuvre et de l'existence de Simone Weil consistent fondamentalement dans l'exigence de la vérité.

Simone Weil est née à Paris dans une famille de la bourgeoisie aisée. Après une khâgne au lycée Henri-IV, où elle est l'élève du philosophe Alain, elle entre à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, et est reçue à l'agrégation de philosophie en 1931. Ce parcours intellectuel, atypique pour une jeune fille de l'époque, s'accompagne d'un engagement militant exceptionnel : Simone Weil est ouvrière en usine en 1934-1935, elle entre dans les Brigades internationales en 1936, et travaille comme ouvrière agricole dans un vignoble en 1939-1940. Elle relate son expérience à l'usine dans *la Condition ouvrière*, et en retire l'idée que *« le fait capital n'est pas la souffrance mais l'humiliation »*. Elle ne croit pas néanmoins que les ouvriers retrouveront leur dignité par la révolution, se distinguant en cela de la tradition communiste. Une raison plus profonde l'empêcha d'adhérer au marxisme : la primauté absolue qu'elle reconnaît aux individus sur les collectivités.

Une double exigence

Toute la philosophie de Simone Weil consiste ainsi dans une double exigence : elle tente de penser les institutions démocratiques légitimes conformes à son idéal de la vérité et du bien, tout en les subordonnant au respect primordial dû à l'être humain. Un tel respect s'enracine dans la conviction que la vérité est toujours individuelle et non pas collective, parce que *« la personne participe davantage du sacré que la collectivité »*. Ce qui en l'homme est sacré, et qui est brisé par l'oppression et l'humiliation, a pour origine le bien, le vrai, le beau. On ne doit donc pas isoler les essais philosophiques les plus spéculatifs de Simone Weil de ses engagements politiques. Ainsi l'analyse extrêmement lucide qu'elle fait, dès le début des années 30, de la barbarie nazie, de la dérive bureaucratique stalinienne, ou sa critique du colonialisme, trouve-t-elle son sens dans les pages de *l'Enracinement*, où elle propose de substituer une déclaration des devoirs envers l'être humain à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Une même quête de justice et de vérité anime ses derniers écrits, dans lesquels elle se rapproche du christianisme (d'origine juive, elle ne s'est jamais convertie). Là encore, son parcours reste singulier, car sa conception et son expérience de la sainteté l'éloignent des chrétiens qui *« en parlent comme un banquier, un ingénieur, un général cultivés parleraient du génie poétique – une belle chose dont ils se savent privés (...) mais qu'ils ne songeraient pas un instant à se reprocher de ne pas posséder »*.

Cette singularité du parcours de Simone Weil et, surtout, l'esprit de courage et de sacrifice qui a animé son existence ont peut-être eu le tort de dissimuler au public l'ampleur et l'originalité de son œuvre philosophique, dont la publication est encore loin d'être achevée.

HÉLÈNE FRAPPAT

▶ Les œuvres de Simone Weil sont en voie de publication chez Gallimard, sous la direction André A. Devaux et de Florence de Lussy. L'édition des œuvres complètes formera seize volumes, répartis en sept tomes. Sont déjà parus : tome I *(Premiers Ecrits philosophiques)* ; tome II *(Ecrits historiques et politiques)*, volumes 1, 2 et 3. A paraître prochainement : tome VI *(Cahiers)*, volumes 1 à 4.

ARTE *diffusera, mercredi* 25 août, à 23 h 10, un documentaire de Birgitta Ashoff, « Simone Weil, itinéraire d'une philosophe ».

□ **Mort de l'écrivain marocain Mohamed Aziz Lahbabi.** – L'écrivain et philosophe marocain Mohamed Aziz Lahbabi est mort à Rabat lundi 23 juillet des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante et onze ans. Né en 1922, Mohamed Aziz Lahbabi, après des études de lettres orientales et de philosophie à Paris, fut attaché de recherche au CNRS avant d'être nommé titulaire de la chaire de philosophie à la faculté des lettres de Rabat. Doyen de cette même faculté, il présida également l'Union des écrivains du Maghreb arabe. L'œuvre philosophique de Mohamed Aziz Lahbabi – *De l'être à la personne, Du clos à l'ouvert, Ibn Khaldum, notre contemporain* (L'Harmattan) – se situe au point de rencontre du personnalisme et d'une conception moderne de l'islam. Il s'est également intéressé à la question de la place de l'intellectuel dans la société arabe.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Gaston Azan,
M. Eric Azan,
M. et Mme Michel Maravinte
et leurs enfants,
M. et Mme Sidney Cohen
et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Azan
et leurs enfants,
Mme Emile Azan
et ses enfants,
M. et Mme Georges Stioui
et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Herschenhorn
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Stioui
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Gaston AZAN,

leur mari, père, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 21 août 1993, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 août, à 11 heures, au cimetière de Pantin, où l'on se réunira à l'entrée principale.

– Mme Louis Chambeau,
son épouse,
M. et Mme Yves Chambeau,
M. et Mme Christophe Besse,
M. et Mme Pierre Ebelin,
ses enfants,
M. et Mme Jean Chambeau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis Edmond CHAMBEAU,

survenu le 19 août 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 21 août, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray.

Route du Mont-Alet,
92410 Ville-d'Avray.
Le Clos-Saint-Roch,
14160 Grangues.

– Le conseil d'administration
Et le personnel de la société CRIS,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 19 août 1993, de leur président et directeur général

M. Louis Edmond CHAMBEAU,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef de l'armement (R).

Les obsèques ont eu lieu le 21 août, dans l'intimité familiale, en l'église de Ville-d'Avray.

– Le docteur Robert Camain et Mme,
Le docteur Alain Giabicani,
ses enfants,
François et Françoise Colmez,
leurs enfants et petits-enfants,
Geneviève Grimal-Defradas
et ses enfants,
Marc et Monique Defradas
et leurs enfants,
Norbert et Lise Lemaire
et leurs enfants,
Nadine Bouillet-Camain
et ses enfants,
Bruno Delahays et Marie-France Camain,
Olivier Giabicani,
Aude Giabicani,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Albert GIABICANI,
née Lucie Lehmann,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et trisaïeule,

survenu le 18 août 1993, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Saint-Dié.

La Séorteguia,
64990 Lahonce.
1, rue Quentin-Bauchart,
75008 Paris.
55 *bis*, avenue du Bois-de-Verrières,
92160 Antony.

– Mme Katy Iliovici,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Emile ILIOVICI,

survenu à Paris, le 20 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

31, rue de Penthièvre,
75008 Paris.

– Ses parents
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert JUNGBLUT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'université,
professeur honoraire
au lycée Buffon, à Paris,

survenu à Courbevoie (Hauts-de-Seine), le 18 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu en Corse, dans la plus stricte intimité.

– Mme Jacques Mathis,
et Raphaëlle,
Mme René Mathis,
Le docteur et Mme Roland Mathis,
Le colonel et Mme Gilbert Pompilio,
Le docteur et Mme Jean-Marie Beaud,
Hélène et Nicolas,
M. et Mme Jacques Douve,
Julien et Aurélie,
Le docteur Marc Pompilio et le docteur Christine Raux,
ont l'immense douleur de faire part du décès subit de

M. Jacques MATHIS,

survenu le 21 août 1993, à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 août, à 10 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

4, avenue de Peterhof,
75017 Paris.

– Bethleem et Jean-Maurice MILLET,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jérôme,

dans sa trente-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 août 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin à Meudon, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Trivaux, à Meudon.

27, avenue du 11-Novembre,
92190 Meudon.

– Dominique et Liliane PACCARD
Et leur fils Yann,
Toute leur famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, en montagne, de leurs enfants,

**Fabienne
et
Lionel,**

survenu le 21 août 1993, à 7 h 30.

Leurs funérailles ont été célébrées en l'église de Menthon-Saint-Bernard, le mardi 24 août.

Parc des Presles,
74290 Menthon-Saint-Bernard.

– Mme Louis Piton,
sa belle-sœur,
M. et Mme Jean-Louis Piton,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Elvira Paltani,
Ainsi que les familles alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mme René PETIT,
née Simone Abry,

survenu le 22 août 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Un recueillement aura lieu le mercredi 25 août, à 16 h 15, en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à Emmaüs, CCP 12-12-22-2.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, avenue Dumas,
1206 Genève.

– M. Nathan Sicherman,
son mari,
Georges, Thérèse et Emmanuel Sicherman,
Jacques Sicherman,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sarah SICHERMAN,
née Rosencwayg,
le 15 décembre 1909, à Kowalkov (Pologne),

survenu le 18 août 1993.

L'inhumation a eu lieu le 20 août, à Nancy.

8, rue des Bégonias,
54000 Nancy.
121, avenue d'Italie,
75013 Paris.

Anniversaires

– Raymond, Marie-Laure et Olivier Las Vergnas
rappellent qu'il y a dix ans,

Anne-Marie LAS VERGNAS,
en littérature Anne-Marie Soulac,

nous quittait.

L'oubli peut encore tuer.

*« Je n'ai plus qu'un carré de terre
entre des murs,
un reflet d'eau
un coin de ciel
Je n'ai plus rien de ce qui dure
rien que la pierre polie par l'eau
le grain de sable
et le sommeil,
le lent sommeil. »*

– Une pensée est demandée à celles et ceux qui ont connu et aimé

Anna MARICIC,

décédée le 25 août 1992.

Le Monde

SCIENCES ◆ MEDECINE

Une église mérovingienne au cœur de Paris

Divine surprise sur le chantier de rénovation du Musée des arts et métiers : un édifice du VIe siècle est mis au jour, témoignant de l'histoire particulièrement mouvementée de ce lieu.

LES deux pelleteuses ont cessé leur étrange ballet. Après avoir défoncé et décapé le sol de l'immense nef vide, elles ont laissé enfin la place aux six archéologues impatients. Armés de truelles et de brosses, agenouillés dans la fosse béante, ces derniers grattent la terre avec minutie. Nul ne cache son émotion. *« Regardez,* explique, enthousiaste, Catherine Brut, *voici le mur de la nef mérovingienne et, de part et d'autre, des sarcophages en plâtre. »*

Chargée de mission pour l'archéologie à la commission du vieux Paris, Catherine Brut dirige les fouilles dans la chapelle Saint-Martin-des-Champs du Musée des arts et métiers, en plein cœur de la capitale.

Pour l'archéologue, ce chantier est un vrai bonheur. D'extraordinaires découvertes se succèdent ici. Elles réécrivent sur quelque mille cinq cents ans le destin passionnant de ce lieu et apportent enfin les preuves infaillibles de ce que les historiens soupçonnaient. Cette chapelle, fondée au XIe siècle, a bien été construite sur les ruines d'une église mérovingienne bâtie sous les premiers rois francs, vers le VIe siècle, et détruite trois siècles plus tard lors des invasions normandes. Ainsi est mise au jour l'unique église mérovingienne de Paris, dont on ignorait tout et dont le plan complet se dessine peu à peu au gré des fouilles.

C'est à l'occasion de la rénovation du Musée des arts et métiers, décidée il y a deux ans par le président de la République dans le cadre des grands travaux, que ces fouilles ont été entreprises. Temple de l'histoire des techniques, ce musée, le plus ancien du genre en Europe, fait partie intégrante du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), créé par la Convention le 10 octobre 1794, selon le projet de l'abbé Grégoire. Quatre ans après sa fondation, la nouvelle institution s'installe dans les bâtiments du monastère bénédictin de Saint-Martin-des-Champs. Jamais la chapelle de cet ancien monastère n'avait été explorée jusqu'à présent. C'est pourtant l'abbaye la mieux conservée de Paris. En y introduisant l'objet technique, la Révolution l'a préservée. La plupart des abbayes, transformées en carrière, ont en effet disparu.

Les fouilles actuelles devraient permettre de dresser les plans des églises successives. Les historiens supposaient bien que ce site avait été, à l'époque mérovingienne, un haut lieu de culte, mais ils ne disposaient que de peu d'indices pour le prouver. Grégoire de Tours, dans son *Histoire des Francs,* avait mentionné un oratoire dédié à Saint-Martin au moment de l'incendie qui ravage Paris en 585. En 710, une charte de Childebert III, roi des Francs, faisait état d'une église parisienne de Saint-Martin, mais ces textes, imprécis, ont soulevé bien des débats. Grâce aux fouilles archéologiques, son existence est désormais attestée.

Une importante nécropole

Au départ, il s'agissait de simples sondages, une procédure obligatoire avant tous travaux dans une zone historique. *« Les Monuments historiques avaient prévu trois sondages dans la chapelle,* explique Catherine Brut. *Un devant l'entrée principale, un autre devant l'ancienne entrée du cloître et un troisième dans le déambulatoire, pour comprendre pourquoi la nef et le déambulatoire présentent une différence de niveau. »* Le premier sondage a révélé que cette différence de niveau a toujours existé. C'est, en somme, une particularité architecturale du lieu, confirmée par le sondage à l'entrée du cloître. Résultat inattendu, les archéologues sont tombés sur une sépulture du XIVe siècle. On avait donc inhumé dans la nef ! Les archives n'en font aucune mention.

Le troisième sondage, celui du déambulatoire, a mis au jour six autres sépultures gisant à moins d'un mètre de profondeur. Elles datent sans doute du XVIIe siècle : on a retrouvé aux pieds des squelettes des chaussures en cuir à talons caractéristiques de cette époque, quatre au total, qui sont en cours de restauration. Un peu plus en profondeur est apparu le mur de fondation de l'église au XIe siècle. Et, contre ce mur, la découverte la plus extraordinaire : un sarcophage en pierre d'Avallon richement décoré de stries.

Une vingtaine de sarcophages de ce type ont été découverts dans Paris. A Saint-Denis, nécropole royale, à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Marcel. Tous sont d'origine mérovingienne. Les décorations de celui trouvé à la chapelle Saint-Martin indiquent qu'on y avait sûrement enterré un personnage important. Catherine Brut tente une explication. *« En construisant le mur de l'église, au XIe siècle, les maçons ont dû tomber sur ce sarcophage. Comme il les gênait, ils l'ont déplacé, et ont pratiqué une inhumation secondaire en réintroduisant les ossements d'origine. »*

A partir de cette découverte et en fonction du projet de rénovation de la chapelle, les fouilles commencées en mai dernier ont pris une nouvelle ampleur. Fin juillet, les pelleteuses sont entrées en action dans la nef. Début août et pour deux mois, les archéologues attaquaient le nouveau chantier sur deux niveaux de recherche.

Une première zone, à 1,5 mètre de profondeur, permettait de descendre sous les aménagements faits au XIXe siècle pour l'installation des machines à vapeur au musée du CNAM. Tout de suite sont apparus le mur de la nef mérovingienne et plus d'une dizaine de sarcophages mérovingiens en plâtre. Ces sarcophages, dépourvus de couvercle, ont dû être pillés au Moyen Age, et les ossements qu'ils contiennent ne sont probablement pas d'origine.

La deuxième zone, en partie centrale, à 1 mètre de profondeur, n'a pas été bouleversée. On y retrouve les sols médiévaux, de nombreuses sépultures médiévales garnies d'enduits peints dont les pigments permettront une datation précise, des poteries où l'on brûlait peut-être de l'encens. Une importante nécropole est ainsi mise au jour.

Les fouilles se poursuivent, et vont peut-être lever d'autres incertitudes quant à l'architecture de l'église. Elle a été tellement restaurée, reconstruite même, au cours du XIXe et au début du XXe siècle, que seul l'accès aux fondations livrera des informations précises.

Des moines aux machines

Lieu de culte mérovingien, monastère médiéval, conservatoire républicain, rares sont les édifices parisiens dont la vie aura été aussi tumultueuse. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs est fondée par le roi Henri Ier en 1059 ou 1060, sur des terres qu'il confisque à un riche propriétaire, Milon. Collégiale, elle est très vite concédée au puissant ordre bénédictin de Cluny, pour devenir un prieuré.

Alain Mercier, responsable des archives historiques et iconographiques au Musée des arts et métiers, vient d'entreprendre une étude de cet établissement. Son enquête s'appuie sur les manuscrits originaux et révèle non seulement les principales étapes des édifications, mais aussi la vie quotidienne de ce monastère bénédictin. Les registres, rapports d'activité, fourmillent à partir du XIVe siècle. Ils montrent l'administration complexe de ce riche prieuré qui accueille une soixantaine de moines, la suprématie croissante et souvent abusive des prieurs.

Véritable seigneur, le prieur a droit de haute, moyenne et basse justice sur une population de quelque 30 000 familles (50 000 à 100 000 habitants) réparties à Paris, dans les faubourgs et dans les villages voisins. Pour le seconder dans cette tâche, il est assisté de partenaires laïcs dont le principal porte le nom de « maire » (d'où le nom de la rue Au-Maire, qui longe les Arts et Métiers). Cette prérogative judiciaire représente une source importante de revenus qui s'ajoutent aux biens considérables de Saint-Martin-des-Champs : fiefs en tout genre dans le voisinage et tout autour de Paris, terres, vignes, manoirs, moulins, bois, etc. A la veille de la Révolution, le monastère vit toujours dans l'opulence. *« Les derniers moines ne comprennent rien aux bouleversements qui se jouent autour d'eux,* raconte Alain Mercier. *Ils sont guillotinés sous la Terreur, non sans avoir sauvé l'essentiel selon eux : les reliques. »*

En 1798, Grégoire, Fabre et un certain Bonaparte proposent d'attribuer ces anciens bâtiments religieux au Conservatoire créé quatre ans plus tôt. Le quartier, déjà très commerçant à l'époque, est animé de petites industries et d'ateliers en tous genre. Grégoire espère ainsi que les ouvriers et les artisans vont pouvoir s'inspirer des machines nouvelles en démonstration pour perfectionner leur travail. Le Musée national des techniques apparaît donc au cœur de ce dispositif révolutionnaire.

Une renaissance urgente

L'installation du Conservatoire se fait lentement. Le prieuré est en partie occupé par de petites maisons dont il est difficile de déloger les locataires. Les expropriations vont, du reste, se poursuivre pendant tout le XIXe siècle, jusqu'au percement de la rue Réaumur.

Durant cette période, les activités du Conservatoire s'appuient sur la démonstration du fonctionnement des machines, et les relations entre musée et enseignement sont très fortes. Une personnalité marque la vie de l'établissement : le général Morin, qui prend les fonctions de directeur en 1846. Transformant l'église en une véritable usine expérimentale, il crée le premier centre d'essais industriel de machines hydrauliques et à vapeur en Europe.

« Le laboratoire d'hydraulique occupait la partie sud de la nef, explique Olivier de La Rosière, ingénieur de recherche au musée. *Neuf piliers de pierre supportaient un canal en fonte alimentant en eau une dizaine de turbines. Les réserves d'eau étaient installées dans le clocher. La partie nord accueillait deux grosses machines à vapeur. »* En 1885, le successeur du général Morin a fermé le laboratoire et détruit les installations. Mais, grâce aux fouilles archéologiques, on retrouve les blocs de pierre qui composaient les piliers. Cela pourrait permettre de reconstituer ces expériences qui expriment si bien les technologies du XIXe siècle.

Toutes ces découvertes archéologiques ouvrent aux rénovateurs du musée de nouvelles perspectives. Héritier, lors de sa création, des riches collections de Vaucanson et de l'Académie des sciences, ce lieu singulier n'a cessé au cours des années d'accroître son fonds. Il dispose aujourd'hui de 80 000 objets, dont seulement 8 000 étaient présentés au public jusqu'en décembre 1992, date à laquelle il a fermé ses portes pour rénovation. Une renaissance urgente, car il se mourait peu à peu. Ses objets étranges et ses machines compliquées s'entassaient dans des locaux vétustes, et seuls des passionnés sensibles au charme indéniable des lieux le fréquentaient. Réanimé par l'architecte italien Andrea Bruno, il deviendra un musée pédagogique et contemporain qui racontera l'évolution des techniques au public d'aujourd'hui et de demain.

La réouverture de la chapelle, prévue en octobre 1994, à l'occasion du bicentenaire du Conservatoire, sera la première étape de cette rénovation. Seule église gothique jamais transformée en musée, elle était remplie de machines naguère roulantes ou volantes : le chariot à feu de Cugnot (1771), *l'Obéissante,* premier véhicule français à traction mécanique (1873), l'Hispano-Suiza (1932), la Panhard Dynavia (1945), l'avion de Blériot, l'aéroplane de Breguet et tant d'autres ! Et bien sûr, oscillant dans le chœur, le pendule de Foucault, cher à Umberto Eco.

Tout cela a vidé les lieux en avril dernier. A la place, Andrea Bruno a imaginé un système de présentation totalement original. Un magasin de stockage industrialisé érigé dans la nef, tel un iceberg. Analogue à ceux utilisés dans les usines pour les pièces détachées, ce « transstockeur » abritera plusieurs milliers d'objets rangés dans des tiroirs vitrines, qu'un robot ira chercher à la demande.

Dans le chœur, toute l'histoire du lieu sera retracée. Celle de l'église mérovingienne, du prieuré, la naissance des collections avec Vaucanson, Grégoire, les relations entre le musée et l'enseignement. *« On vit un moment prodigieux,* reconnaît Dominique Ferriot, directeur du musée. *Cette profusion de possibilités nous donne une chance formidable, dans la muséographie qu'on va inventer, de concilier histoire et modernité. »* C'était bien l'idée de l'abbé Grégoire.

MARIE-JEANNE HUSSET

▶ Pour en savoir plus : *la Revue* (trimestriel du Musée des arts et métiers), en vente en librairie ou par abonnement au Musée national des techniques, CNAM, 292, rue Saint-Martin 75003 Paris.

– *Les Arts et Métiers en toutes lettres* et *1794, l'abbé Grégoire et la création du Conservatoire national des arts et métiers,* par Alain Mercier, en vente à la même adresse.

– *Le Pendule de Foucault,* par Umberto Eco (Grasset).

– *Icare à Paris ou les Entrailles de l'ingénieur,* par Michel Butor, photographies de Pascal Dolémieux (Hachette).

Le chantier est fermé au public, mais des journées portes ouvertes seront peut-être organisées les 18 et 19 septembre prochain.

Désordre psychiatrique en ex-URSS

En marge des institutions officielles, au passé si sombre, de nouvelles sociétés « indépendantes » apparaissent

L'ÉCLATEMENT de l'empire a bouleversé les données déjà complexes du paysage psychiatrique dans l'ex-Union soviétique. Lors du neuvième congrès mondial de psychiatrie, qui a eu lieu à Rio-de-Janeiro du 6 au 12 juin, la Société soviétique de neurologie et de psychiatrie – rebaptisée « Fédération interétatique » lors de la création de la Communauté des Etats indépendants (CEI) – s'est officiellement retirée de l'Association mondiale de psychiatrie (AMP). Le docteur Tiganov, président de la Fédération, avait formulé cette demande de retrait afin que, à l'image du pays, chacune des sociétés de psychiatrie composant la Fédération soit désormais représentée à titre individuel.

L'assemblée générale de l'AMP, réunie à Rio le 9 juin, a validé cette requête dans une indifférence plutôt surprenante. Cette adhésion, sans discussion ni polémique, de six sociétés du pays en tant que membres à part entière de l'AMP (1) marque un tournant décisif dans les relations entre l'ex-URSS et le reste du monde psychiatrique, et met un terme, sans doute provisoire, à des années de tumulte.

Boukovski, Grigorenko, Pliouchtch, Gluzman... La liste est longue des personnalités qui élevèrent la voix contre le régime soviétique et furent de ce fait abusivement internées dans des « hôpitaux psychiatriques spécialisés ». La révélation par la communauté internationale de ces enfermements pour opinion contraire, fondés sur des diagnostics à géométrie variable – schizophrénie à évolution lente, parfois diagnostiquée en l'absence de tout symptôme, psychopathie liée à *« une activité unitaire prônant des réformes politiques »* ou à *« une inaptitude à vivre en société »*, – sur des traitements jugés par la suite *« punitifs plutôt que thérapeutiques »* – avait conduit la Société soviétique de neurologie et de psychiatrie à démissionner, en février 1983, de l'AMP. La décision avait été prise à la veille du congrès mondial de Vienne et anticipait une exclusion quasi certaine pour *« utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques »*.

Cinq ans plus tard, à Athènes, l'URSS était officiellement réadmise au sein de l'AMP, après avoir accepté de recevoir une mission de psychiatres américains chargée d'évaluer *« les nouveaux développements et changements dans la pratique de la psychiatrie »* sur le territoire. Or l'Union soviétique avait ostensiblement engagé un processus de réforme : la loi du 5 janvier 1988 et son décret d'application du 21 mars 1988 avaient modifié le statut des fameux « hôpitaux spéciaux », qui étaient passés de la tutelle du ministère des affaires intérieures à celle du ministère de la santé ; près de deux millions de personnes avaient été rayées du fameux fichier d'enregistrement des malades mentaux ; de nouvelles dispositions avaient été introduites dans le code pénal, visant à garantir une meilleure protection juridique à ceux qui demeuraient inscrits sur la liste.

En dépit des conclusions des experts américains, qui restaient accablantes pour le système psychiatrique soviétique (*le Monde* du 26 juillet 1989), ces marques d'ouverture permirent aux Russes, par 291 voix contre 45 et 19 abstentions, de reprendre leur place à l'AMP (*le Monde* du 19 octobre 1989). Dans le même temps, l'Association indépendante de psychiatrie, dirigée par le docteur Youri Savenko, obtenait son ticket d'entrée dans l'organisation mondiale.

« Presque rien n'a changé »

Les abus dénoncés jusqu'à la fin de 1989 par Amnesty International, Médecins sans frontières et surtout par l'Association internationale contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques (2) étaient-ils les derniers ? En août 1991, une nouvelle mission internationale, envoyée sur place sous la direction du Britannique James Birley, remettait son rapport à l'AMP. Les experts affirmaient n'avoir pas observé de *« nouveaux cas d'utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques »*, mais critiquaient avec force le *« manque total d'hospitalité »* et la *« mauvaise volonté à coopérer »* auxquels ils avaient dû faire face. Au rang des *« engagements »* pris par l'URSS à Athènes et *« non tenus »* par la CEI, ils épinglaient la pratique de l'enregistrement des patients et l'absence de *« réhabilitation »* de ceux dont le nom avait figuré au fichier.

Les dysfonctionnements observés tenaient principalement, selon le rapport de mission, à la personnalité des dirigeants en poste dans les ministères ou dans les hôpitaux visités. Les amorces de changement, quand elles existaient, étaient fonction du bon vouloir de tel ou tel « leader ». Et aujourd'hui ? La nouvelle configuration de l'empire en Etats indépendants a-t-elle impulsé une démocratisation du système psychiatrique dans le pays ? Il est permis d'en douter.

Le docteur Nikita Zorin, quarante-deux ans, psychiatre russe en formation à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, commente *« à titre personnel »* la situation dans son pays : *« Presque rien n'a changé. Les fonctionnaires sont restés les mêmes. On ne sait toujours pas ce qui se passe à l'Institut Serbski de Moscou. »* L'établissement, qui incarne à lui seul des décennies de pratiques abusives, a officiellement changé de directeur. Nikita Zorin, qui a notamment travaillé à l'Institut Serbski, raconte comment la relève fut prise : *« Gheorghyi Morozov, l'ancien directeur, a proposé la candidature de Mme Dimitrieva, qui a été élue à la tête de l'Institut. Or il est resté directeur d'honneur. Il garde une voiture personnelle, un cabinet et tous les privilèges attachés à la fonction. »*

Signe des temps, à Moscou, ajoute le docteur Zorin, la tendance est *« à changer les noms des hôpitaux psychiatriques. L'hôpital Kashchenko, par exemple, va reprendre le nom qu'il portait avant la Révolution, celui d'hôpital Alexeïevski. Pour les gens, ce nom ne signifie rien. »* Car, avec la perestroïka, bien des choses avaient changé, mais les psychiatres de la CEI souffrent aujourd'hui encore du passé.

« La législation récente est excellente, commente le praticien, *mais il y a par exemple un point, dans la loi, qui dit que le psychiatre doit communiquer son diagnostic au malade s'il le demande. C'est impossible d'imaginer cela, c'est kamikaze, car nous avons, si je puis dire, une « schizophrénisation » de tous les diagnostics psychiques. Or, si je prononce un diagnostic de schizophrénie par exemple, alors qu'autrefois il était prononcé comme un verdict, et si je le dis à mon patient, il peut me tuer ! »*

Des honoraires en dollars

Plusieurs associations « indépendantes » ont pourtant vu le jour dans les nouvelles Républiques. Une fois encore, le docteur Zorin dénonce : *« La plupart de ces sociétés ont été créées pour permettre à leurs membres d'organiser leur activité professionnelle de façon indépendante, libérale et économique. Je les qualifierai d'associations de marché. »* Et il cite le cas de l'association indépendante de Saint-Pétersbourg, *« créée par un ancien chef du Parti communiste tout de suite après la proclamation du slogan de perestroïka ». « L'économie de marché qui arrive chez nous,* poursuit M. Zorin, *a changé la mentalité de nos psychiatres. Beaucoup d'entre eux, y compris des praticiens d'hôpital qui consultent au dehors, réclament leurs honoraires en dollars. »* Les techniques américaines de psychothérapie font une entrée remarquée dans les pays de la Communauté. *« Les Américains ont beaucoup mieux réussi à s'imposer que les Français,* renchérit le psychiatre. *Car ils proposent des techniques plus faciles, plus primitives. Il y en a une « par exemple » que l'on appelle très scientifiquement « technique de programmation neuro-linguistique ». Elle est d'un grand intérêt puisqu'on peut l'apprendre en quelques semaines, puis immédiatement traiter les malades, et donc faire de l'argent. »*

« Le développement de la pratique privée a conduit les médecins à s'occuper des malades de façon plus individuelle, confie encore M. Zorin. *Or, dans les hôpitaux, seuls restent les cas les plus lourds, les autres sont dans la rue. »* Il se produirait ainsi une *« clochardisation »* croissante des malades mentaux, *« qui font la quête ou qui parfois sont entraînés dans des activités criminelles avec la mafia »*.

L'amertume du docteur Zorin, qui fustige la *« perte des valeurs morales »* au sein de sa profession, tient à l'indigence matérielle dans laquelle continuent d'exercer ses collègues : *« On m'a dit qu'à l'Institut de psychiatrie de Moscou on vivait maintenant comme à l'époque où les neuroleptiques n'existaient pas. Faute de médicaments, les malades sont agressifs, ou dangereux. Je ne sais pas ce qu'il faut faire. Personne ne sait. Les mécanismes économiques semblent paralysés. Il y a une corruption et un marché noir des médicaments. C'est un cauchemar. »*

Un tel constat augure mal de l'avenir du système psychiatrique dans la CEI. Et le plus grave, c'est que la communauté internationale ne semble pas s'en préoccuper.

LAURENCE FOLLÉA

(1) La Société des psychiatres de Russie, la Société scientifique des psychiatres et des neurologues d'Ukraine, l'Association psychiatrique de Lettonie, l'Association des psychiatres-neurologues du Kazakhstan, l'Association psychiatrique de Lituanie, et la Société des psychiatres d'Estonie.

(2) IAPUP (International Association on Political Use of Psychiatry).

le Paris

CURIOS ET MIRABILIA *à Oiron*

Magie en la demeure

Les œuvres d'une cinquantaine d'artistes contemporains font revivre un château de la Loire

OIRON

de notre envoyée spéciale

Claude Gouffier, seigneur d'Oiron et grand écuyer d'Henri II, était un homme de la Renaissance, de ces «curieux» férus d'idées nouvelles, d'art et de savoir. Il était collectionneur – on le sait par des archives –, et c'est lui qui commanda, vers 1540, pour la nouvelle aile du château, le grand cycle de fresques traitant de la guerre de Troie, probablement à un élève du Rosso et du Primatice, peut-être un certain Noël Jallier. Cette galerie, longtemps négligée comme le reste, et désormais restaurée, mérite le détour. Elle constitue, après Fontainebleau, le plus important décor peint à la manière italienne.

Louis, fils de Claude, le dernier des Gouffier, qui connut des revers de fortune – on l'accusa d'être faux-monnayeur et il dut se retirer dans les terres ancestrales – contribua à son tour à la décoration de la demeure, sans lésiner sur les stucs, les guirlandes et les ors : le cabinet des muses et le plafond à caissons de la chambre du roi, eux aussi dûment restaurés, en témoignent.

C'est dans ce monument certes chargé d'histoire (où vécut aussi Mme de Montespan), mais aussi très dégradé, qu'a germé, à la fin des années 80, parallèlement aux travaux de restauration, l'idée de marier au mieux patrimoine et art contemporain. Ce qui a pu se faire grâce à l'entremise de Christian Dupavillon, directeur du patrimoine, et de Dominique Bozo, puis de François Barré, délégués aux arts plastiques. De l'exposition d'essai (*Meltem*, été 87), reste une salle dans laquelle Lothar Baumgarten a inscrit des expressions tirées de Pantagruel (le pays de Rabelais n'est pas loin). Furent ensuite présentées des œuvres du Fonds national d'art contemporain, puis du Consortium de Dijon.

Depuis 1991, le château a un directeur artistique, Jean-Hubert Martin, qui y a concocté tout un programme de commandes tournant autour de l'idée, excellente, des cabinets de curiosités, et dont la découverte, cet été, est des plus réjouissantes. Les artistes ont joué le jeu. Personne ne s'ennuie. Et l'esprit du lieu n'est pas trahi ! Les trophées de Daniel Spoerri, des assemblages de bouts de mannequins, de crânes d'animaux, de roues, d'outils en tout genre, armes et crucifix, recréent une juste atmosphère de chasse dans la salle du roi.

Quant à l'intervention de Claude Rutault dans la chambre du Roi, c'est un modèle de discrétion, qui convient à la pièce dont le plafond est plus décoré qu'ailleurs : comme toujours l'artiste a disposé sur les murs nus des monochromes de la même couleur rouge-orangé que ces murs, pouvant ici suggérer qui des portraits en tondo, qui une série de petits paysages.

L'intégration des œuvres contemporaines est réussie au point que, pour un peu, on s'y tromperait. Des dessins en épure des chevaux de Georg Ettl, qui font penser à des *sinopie* de fresque, dans les travées de la galerie gothique, à l'enquête de Joan Fontcuberta sur le Cocatrix, un animal amphibie dont on a trouvé les restes dans les caves et les douves du château, menée avec un sérieux égal aux recherches autour du monstre du loch Ness.

Finalement, on ne sait plus trop s'il s'agit d'une bizarrerie de la nature, ou d'un pur produit de l'imagination. Comme dans les cabinets de curiosités, les *Wonderkammer*, où la frontière entre les choses authentiques, rares ou étranges, ramenées de quelque bout du monde, et les productions artificielles fabriquées parfois par d'habiles faussaires, peut être floue.

Les animaux fabuleux et les monstres, qui côtoyaient les oiseaux rares dans les *Wonderkammer*, peuplent toute une partie du château. Dans un cabinet lambrissé, des vitrines proposent une série d'hybrides à base de morceaux d'animaux réels fort habilement assemblés par Thomas Grünfeld, plus convaincants que son Pégase-Licorne, un cheval empaillé qui, malgré ses attributs (deux ailes et une corne), pèse lourd comme un cheval de labour.

Au pied de l'escalier Renaissance, la Corne de licorne (une vraie dent de narval ?) plantée sur un socle fin de marbre de Paros, par James Lee Byars, est beaucoup plus magique. Autre merveille : les bijoux-bestioles, des trychoptères dont la spécialité est de se fabriquer une coque avec ce qui les entoure, en l'occurrence de petites perles et des paillettes d'or mises à leur disposition dans des petits aquariums.

De salles nobles en recoins, de dessous d'escalier en combles, choisis avec soin, selon les contributions des artistes : une bonne cinquantaine, de toute nature, plus ou moins regroupés autour des rubriques telles que les quatre éléments, les cinq sens, le cosmos. Pratiquement toutes les entrées dignes d'un grand cabinet de curiosités sont traitées. Côté goût, salle à manger ou office par exemple, un dressoir est rempli d'assiettes, en fait des scies circulaires que Wim Delvoye a traitées à la manière des faïences de Delft.

Sur les murs sont alignés les cent cinquante pièces du service de table de Raoul Marek, dont les assiettes (de Sèvres) représentent les profils de cent cinquante Oironnais. Non loin, Jean-Michel Othoniel propose la recette des bonbons à fourrer partout dans les orifices du corps.

Côté vue, et connaissances scientifiques, ou para-scientifiques, on a le choix entre les observations photographiques de la lune de Sarah Holt, les trois cent soixante-cinq brûlures solaires sur papier de Charles Ross, une sphère coupée par un disque de Tom Shannon – un spécialiste des volumes en suspens grâce à un système magnétique, – qu'il faut aller chercher au sommet d'une tour. Ou encore les courbes bleues calculées par Felice Varini sur les murs et le plafond d'un couloir, de telle sorte que vues, dans un miroir au sol, elles reconstituent cercles et ellipses parfaits.

Autre forme d'illusion contribuant à faire du château d'Oiron une sorte de microcosme. Ce qu'était un cabinet de curiosités au seizième et au dix-septième siècle, une encyclopédie avant l'Encyclopédie, avant le siècle des lumières et le positivisme qui en firent passer le goût, l'homme ne pouvant plus se satisfaire de savoirs au-delà du rationalisme, ou en deçà, où le sensible et l'imaginaire appuient l'observation et une perception du monde ouverte à tous les possibles...

En fait de microcosme, celui d'Oiron ne saurait évidemment constituer la somme des savoirs du vingtième siècle. Mais ne peut-on se demander si la bonne dose d'irrationalité qui habite les artistes, la fantaisie, le fantasme, l'approche intuitive qui caractérisent leur création, ne préparerait pas le vingt et unième ?

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Curios et Mirabilia, collection du Château d'Oiron, 79100 Oiron. Tél. : (16) 49-96-51-25. Tous les jours de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 15 septembre. Le reste de l'année, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures. Un hors-série de la revue *Beaux-Arts*, où Jean-Hubert Martin présente le parcours, tient lieu de catalogue (40 francs).

LA PHOTOGRAPHIE EN BELGIQUE DEPUIS 1839 *à Charleroi*

Les Belges en mille images

Une exposition-fleuve et un livre où l'on retrouve les meilleurs auteurs du royaume

CHARLEROI

de notre envoyé spécial

Comme il y a deux langues et deux communautés, il y a deux musées de la photo en Belgique, à Charleroi la Wallone et à Anvers la Flamande. Voilà un des nombreux indices qui font de ce royaume une des places plutôt fortes de l'image fixe. Citons notamment : une figure historique et populaire (Léonard Misonne), un savoureux portraitiste documentaire (Norbert Ghisoland), un surréaliste mondialement reconnu (René Magritte), un conceptuel excentrique (Marcel Broodthaers), une solide tradition du reportage (Martine Franck, Harry Gruyaert, John Vink, Michel Vanden Eeckhoudt), quelques plasticiens de notoriété internationale (Gilbert Fastenaekens, Marie-Jo Lafontaine, Pierre Radisic), une revue photo qui a marqué les années 80 (*Clichés*), une pléthore d'écoles de formation (dont La Cambre, à Bruxelles) et deux jeunes photographes parmi les plus passionnants en Europe (Marc Trivier et Hugues de Würstemberger).

Il manquait quoi ? Une manifestation qui vienne mettre de l'ordre dans cet ensemble foisonnant. Robert Delpire avait tenté le coup, en 1991, au Palais de Tokyo à Paris, avec son exposition «La photographie belge des origines à nos jours». Impression mitigée. Mieux valait attendre que les Belges se penchent sur leur histoire. C'est chose faite, avec une exposition-fleuve à Charleroi (mille photos) et le livre qui l'accompagne, au titre militant : *Pour une histoire de la photographie en Belgique.*



D. R.

«La Reine Elisabeth», Ostende 1910, Antony d'Ypres.

L'exposition est d'abord quantitative : mille images, presque autant d'auteurs, qui vont des pionniers aux jeunes plasticiens. C'est beaucoup. Le visiteur se perd dans ce dédale de salons et cabinets disposées autour d'un cloître – le Musée de la photographie de Charleroi est un ancien carmel qui sera rénové en 1993-1994. L'impression de foisonnement est accentuée par le «découpage» de l'exposition : parcours historique d'un côté, thèmes de l'autre qui retracent quelques moments-clés de la photo belge comme le daguerréotype, le pictorialisme, le surréalisme, le reportage...

Le surréalisme est assurément la meilleure partie, avec Magritte qui prenait des photos pour s'amuser mais aussi pour préparer ses tableaux futurs. Sinon, le meilleur côtoie le médiocre, les perles sont accrochées à côté de curiosités. Un splendide portrait «moderniste» de gamins (1925) signé Bert Bracke côtoie un présentoir de boissons chaudes. Peu importe, puisque le propos est de dresser un panorama des esthétiques tout en retraçant l'histoire de la Belgique : les deux guerres mondiales, les colonies, les conflits sociaux, etc.

En fin de «parcours», deux questions surgissent : quelle est la spécificité de la photographie belge ? Pourquoi le territoire, villes comme champs, est si peu présent dans les images ? Les réponses, on les trouve dans le livre qui accompagne l'exposition, au demeurant bien plus instructif. Plutôt une somme : près de cinq cents pages, quatorze textes fouillés écrits par des auteurs différents, 2 000 noms cités, 1 000 biographies et une foule de renseignements pratiques sur l'image fixe dans le royaume.

Où l'on apprend que *«la photo belge a ceci de spécifique qu'elle n'a aucune spécificité»*, rappelle en souriant Georges Vercheral citant un bon mot local. Pas sûr. En remontant le temps, on voit bien la Belgique du dix-neuvième siècle, coloniale et conservatrice, magnifiée par les adeptes du mouvement pictorialiste qui décrivaient le travail à la mine comme une activité typique et pittoresque. Un pictorialisme si fort qu'il a asphyxié – l'exposition le montre bien – les velléités des modernistes. Aujourd'hui encore, *«le pictorialisme reste largement le genre préféré du public de la photo»*, constate l'historienne Christine De Naeyer.

Face au carcan de la tradition, on retrouve une Belgique de l'audace, l'outrance, l'excentricité, les allégories et expériences en tous genres. Les surréalistes en étaient les pères, de Magritte à Ubac. Les enfants, reporters comme plasticiens, ont vécu l'éclatement du pays et de la culture, et leurs images auraient pu être créées à Berlin, Milan ou New-York.

Et il y a Paris, la capitale trop envahissante, qui aspire tant d'auteurs, notamment la nouvelle génération de reporters. Le livre rappelle que la Belgique a mis sur pied des «missions» photographiques bien avant la France, qu'un *Bulletin belge de la photographie* a vu le jour dès 1862. Il n'empêche, voilà ce qu'écrivait un journaliste à la vue d'une des premières photos réalisées en Belgique : *«Peut-être le soleil de Bruxelles dessine-t-il un peu moins chaudement que celui de Paris, mais enfin il dessine.»*

MICHEL GUERRIN

▶ Musée de la photographie de Charleroi, 11, avenue Paul-Pastur, 6032 Charleroi (Mont-sur-Marchienne). Tél. : (19) 32-71-43-58-10. Jusqu'au 19 septembre. *Pour une histoire de la photographie en Belgique*, 474 pages, 2 300 francs belges (384 francs français).

THÉATRE

Le Haut-Allier des poètes

Suite de la première page

Le Festival de poésie du Haut-Allier, reçoit quelques subventions, et d'année en année un grand nombre de prix. Le total des subventions atteint aujourd'hui 800 000 francs, plus des services techniques fournis par les communes intéressées, du matériel prêté par des amis.

Géographiquement, le Festival est né sur le cimetière abandonné de Saint-Arcons, village d'une quinzaine d'habitants et d'une trentaine de maisons envahies d'herbes et d'arbres, que Madame le maire, Geneviève Fustier – présidente de l'association, – fait rénover avec un soin d'antiquaire. Les fils électriques sont enterrés, nulle antenne de télévision ne dépare les toits de tuiles courbes. Le village dans son entier deviendra un hôtel dont les chambres seront les maisons restaurées.

Pour oser un festival dans cette région, il fallait trouver des textes à la mesure de lieux aussi forts, étranges, aussi marqués par l'Histoire. D'où l'idée de puiser dans les œuvres de poètes, qui sont des êtres à part, aux marges du concret. Il y a eu Michaux, Ponge, René Char, et aussi Léo Ferré, et Corneille, et Tolstoï, les poètes russes – c'était le thème de l'an dernier. Pour que les textes fassent vivre les lieux, il faut des comédiens et des metteurs en scène à la hauteur. Laurent Terzieff, Alain Cuny, Ala Demidova, Denis Lavant sont venus, et Jacques Lassalle, et cette année Georges Lavaudant, Lluis Pasqual, Jean Lacornerie, Laurent Pelly, qui va présenter son spectacle dans un carré de petits pommiers autour desquels est dessinée une sorte de piste de karting. Amenés dans des tracteurs, les spectateurs seront installés à côté, dans un champ labouré.

Le thème, cette année, est la folie. Presque un pléonasme quand on parle de poètes. A l'abbaye de Lavaudieu, Georges Lavaudant a fait venir des comédiens uruguayens – voyages offerts par l'Association française d'action artistique – avec lesquels il avait monté, à Montevideo, des textes de Lautréamont. Sous les arcades patinées, une longue table était servie, couverte de verres – le rouge du vin, la flamme des multiples bougies, les rayons de lumière frappant les visages des acteurs, et qui soudain ensanglantent la muraille... Le public a chaleureusement et longtemps applaudi, son nombre dépassait largement celui des chaises prévues. Voir tant de gens chercher leur chemin pour aboutir là, et rester, écouter, manifester leur bonheur, prouve un grand besoin de théâtre. Et aussi que la notion de théâtre est liée à un sentiment d'exceptionnel.

C'est au prieuré de Lavoûte-Chilhac que Lluis Pasqual a donné *le Livre de Spencer*, d'après *Edouard II* de Marlowe. Dans une cour enserrée de murailles lézardées, massives, et qui semblent faites de boue et de sang : le cul-de-basse-fosse où le roi déchu s'accroche au souvenir de la vie. Un décor dont la splendeur n'a pas écrasé Christian Cloarec, Isabelle Habiague, François Marthouret. Un décor où Thierry Hancisse a été un Edouard affolé, dangereux, vulnérable : un fauve à la grâce émouvante.

Il y avait la tension de l'urgence, car les spectacles produits par le Festival sont répétés sur place une semaine pour ceux qui passent au début, deux pour les autres. C'est-à-dire qu'Emmanuel Hoog doit faire appel à des gens au talent et au métier solides. Sa crainte – il est directeur administratif de l'Odéon-Théâtre de l'Europe après avoir été responsable du budget des établissements publics au ministère de la culture – est l'institutionnalisation. Mais tant que les conditions de production et de travail, y compris pour l'équipe dirigeante, entièrement bénévole, ne changeront pas, le danger n'est pas grand.

COLETTE GODARD

▶ Prochains spectacles : *le Livre de Spencer*, à Lavoûte-Chilhac, le 25 août ; *Comment j'ai écrit certains de mes livres*, de Raymond Roussel, par Laurent Pelly, à Langeac, les 26 et 28 août ; *Kleist*, de Jean Grosjean, par Jean Lacornerie, à l'abbaye de Pébrac, le 27 août. Renseignements et location : Bureau du festival, quai Voltaire, à Langeac, tél. : 71-77-25-77 ; Office du tourisme de Brioude, avenue Léon-Blum, tél. : 71-50-05-35 ; FNAC, Centre Jaude à Clermont-Ferrand, tél. : 73-93-22-00 ; Office du tourisme du Puy, place Breuil, tél. : 71-09-38-41.

EN BREF

□ **Michael Jackson accusé de sévices contre un enfant.** – Alors que la star s'apprêtait à commencer, le 24 août en Thaïlande, sa nouvelle tournée mondiale, une chaîne de télévision américaine rapporte qu'une femme a déposé plainte contre Michael Jackson pour avoir molesté son enfant durant une visite de son ranch californien Neverland. Selon un ancien garde du corps de Jackson, la plainte serait une vengeance après une tentative ratée d'extorsion de fonds.

□ **«En attendant Godot» à Sarajevo.** – Sous la direction de l'écrivain américain Susan Sontag, des artistes de Sarajevo ont monté une production d'*En attendant Godot*, de Samuel Beckett. Après avoir été répétée à la lueur des bougies, la première a eu lieu le 17 août. La réalisatrice française Nicole Stéphane a tourné un documentaire pendant les répétitions. Ce film devrait être prochainement diffusé à la télévision.

CINÉMA

Films d'opéra à la Bastille

Quinze films d'opéra sont présentés du 25 au 28 août, au Studio de l'Opéra Bastille.

Le 25 : 14 h 30, *les Sept Péchés capitaux* de Kurt Weill, par Peter Sellars. 15 h 30, *le Vampire* de Marschner, par Nigel Finch. 17 h 20, *l'Enfant et les Sortilèges* de Ravel, par Patrick Caurier et Moshe Leiser.

Le 26 : 10 heures, *la Dame de pique* de Tchaïkovsky, par Brian Large. 14 h 30, *Salomé* de Richard Strauss, par Peter Hall 16 h 20, *Charlie McDeath* de Eyser, par Inger Aby. 20 heures, *Der Lindbergflug Ozeanflug* de Kurt Weill, par Jean-François Jung. 21 heures, *Œdipus Rex* de Stravinski, par Julie Taymor.

Le 27 : 10 heures, *De la maison des morts* de Janacek, par Klaus Grüber. 11 h 50, *Un document d'angoisse et d'espoir* (Croatie). 14 h 30, *la Traviata* de Verdi, par Liliana Cavani. 17 h 10, *Black River*, par Kevin Lucas. 20 heures, *Don Giovanni* de Mozart, par Peter Sellars.

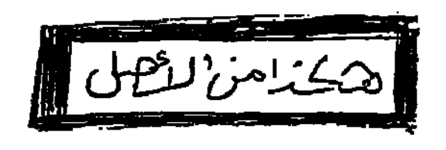
Le 28 : 10 heures, *The Rake's Progress* de Stravinski, par Alfredo Arias. 14 heures, *les Huguenots* de Meyerbeer, par John Dew.

CHAMBRE 108

de Daniel Moosmon

Depuis le temps que le cinéma se consacre à l'adaptation d'œuvres théâtrales, on considérait certaines évidences comme définitivement acquises. A savoir que les acteurs ne sont pas tenus aux mêmes règles d'élocution et de volume sonore sur scène que sur un plateau. Que le regard unique et objectif de la caméra n'est pas celui, multiple et subjectif du public. Que le temps ne s'écoule pas à la même vitesse au Grand Rex et à Marigny. *Chambre 108*, de Gérald Aubert, créé en 1991 au Poche Montparnasse, ne bénéficie malheureusement pas de ces acquis. Dans cette chambre d'hôpital où un homme encore jeune (Roland Giraud) se persuade qu'il va mourir aux côtés d'un vieillard qui voudrait bien être malade (Jean Carmet) pour éviter de vivre sa vie, on se croirait à «Au théâtre ce soir», avec des plans plus serrés que d'habitude, sans les rires du public. Rien dans ces images, dans leur enchaînement, n'accroche l'intérêt. Quels qu'aient été les mérites de la pièce, quels que soient les mérites des comédiens, tout disparaît dans ce télescopage malencontreux qui vient alourdir le bilan des relations scène-écran.

T. S.



SECTEURS DE POINTE



L'esprit de mobilité

La mobilité est la raison d'être de nos produits, des terminaux et des réseaux de radiotéléphonie publics et privés. C'est aussi l'état d'esprit qui anime les 1 500 collaborateurs d'Alcatel Radiotéléphone. De la conception à la commercialisation, ils maîtrisent toute la chaîne. Dans le cadre de notre expansion, notre Centre d'Etudes de Colombes recherche :

1 INGENIEUR CONCEPTION ASIC NUMERIQUE

Vous êtes responsable de la conception hardware d'un ASIC numérique (incluant un DSP) qui assurera des fonctions de traitement du signal pour des équipements de radiotéléphonie GSM.
Dans le cadre de cette mission, vous rédigez les spécifications de cet ASIC, en assurez le développement en VHDL (avec simulation, synthèse et tests), suivez le travail du fondeur et participez aux tests de la puce réalisée.
Ingénieur en micro-électronique, vous avez une expérience de 3 années minimum de la conception d'ASIC et avez assumé toutes les étapes du développement d'un ASIC complexe. Vous maîtrisez le langage VHDL et avez travaillé dans un environnement Télécom. Un bon niveau d'anglais est nécessaire. (Réf. 055LM)

2 INGENIEURS INTEGRATION
TERMINAUX DE RADIOTELEPHONIE

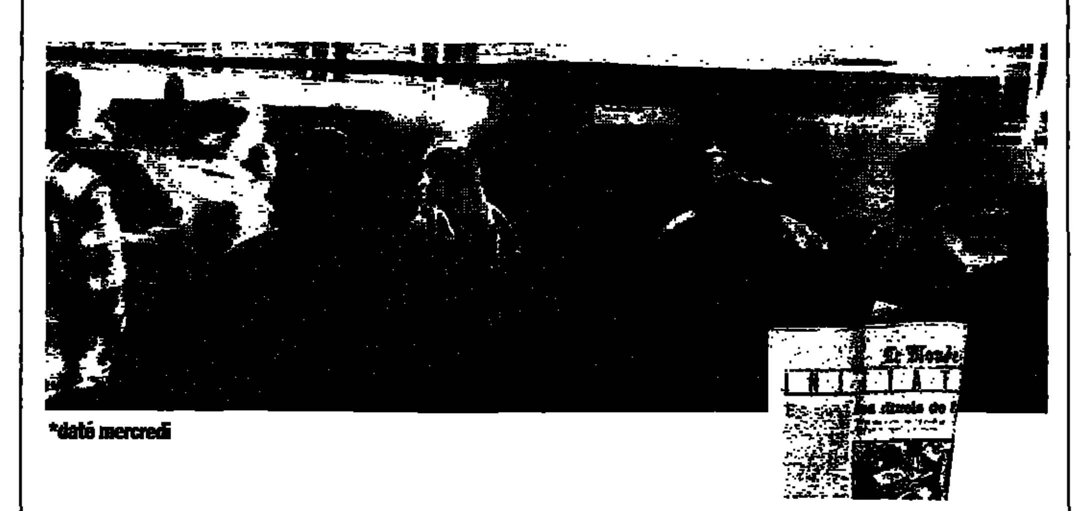
Au sein de notre équipe spécialisée, vous participez à l'intégration de nos terminaux de radiotéléphonie à partir des éléments radio, matériel numérique et logiciel conçus par les pôles de développement. Cette mission vous amène à définir la stratégie d'intégration, mettre au point et réaliser les tests, puis à assurer le support technique à la production pendant l'industrialisation du produit.
Pour ces postes, nous recherchons deux ingénieurs Télécom, ayant une expérience de 3 ans minimum dans le développement et/ou l'intégration d'équipements de télécommunications. Vous avez acquis à travers cette expérience une forte compétence soit en radio (900 et 1 800 MHz de préférence), soit en hardware numérique.
Une bonne connaissance du GSM serait appréciée. La maîtrise de l'anglais est indispensable. (Réf. 057LM)

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo en précisant la référence choisie à
Nicolas PAUQUET - Alcatel Radiotéléphone - 32, avenue Kleber - 92707 Colombes Cedex.

HCA

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis* c'est le Monde Initiatives.



*daté mercredi

Le Monde
INITIATIVES

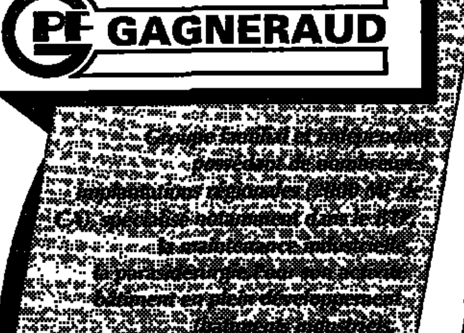
Pour agir et pour réfléchir

Prochaine parution

le 31 août (daté 1er septembre)

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication



DIRECTEUR D'AGENCE BATIMENT

***Votre mission** : Patron de votre agence, vous êtes responsable de sa profitabilité et de son activité. Vous organisez et dynamisez la structure en optimisant nos chantiers et le fonctionnement interne de la société.*
Commercial, vous apportez les affaires que vous suivez jusqu'à la négociation finale en vous appuyant sur le savoir-faire et les contacts du groupe.
Manager, vous apportez votre compétence technique et votre sens de l'encadrement pour développer le potentiel de vos équipes.

***Votre profil** : ESTP ou similaire, la quarantaine, vous avez déjà une double expérience des travaux du Bâtiment et du commercial. Vous souhaitez prendre des responsabilités plus globales en restant proche du terrain dans une structure de taille humaine.*

***Nous vous offrons** : l'appui d'un groupe structuré et performant, la possibilité de développer une affaire à fort potentiel et des conditions de travail attractives.*

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95, avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la réf. 58.0464/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

BOULOGNE DEVELOPPEMENT

À quinze minutes du tunnel sous la Manche, les forces vives (collectivités locales et CCI) de l'Agglomération de Boulogne-sur-Mer (105 000 hab.) se sont réunies pour créer BOULOGNE DEVELOPPEMENT, Agence d'Urbanisme et de Développement Économique qui recherche son :

DIRECTEUR

Disposant d'une solide expérience, il a pour mission d'organiser et d'animer une structure opérationnelle de 10 à 15 personnes qui devra définir un PLAN GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT reposant sur une politique d'urbanisme cohérente et sur des actions susceptibles de favoriser l'expansion économique de l'agglomération (recherche de synergies, prospection et accueil de nouvelles entreprises...).

ARCHITECTE

Force de proposition, il lui appartient, sous l'autorité du Directeur de l'Agence, de réfléchir et proposer l'évolution du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme afin de favoriser le développement harmonieux de l'agglomération boulonnaise.

**Envoyer CV et références à : M. le Président de Boulogne Développement
5, place d'Angleterre – 62200 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX**

Vous avez commencé votre carrière dans une entreprise bien structurée. Fort de votre réussite opérationnelle, vous êtes spécialement attiré par les ressources humaines, et peut-être même, êtes-vous déja devenu Consultant. Vous savez prospecter et développer un marché et vous souhaitez en large autonomie prendre la responsabilité d'un centre de profit.

Aujourd'hui, filiale du Groupe ECCO, notre Cabinet présent dans toutes les grandes régions de France élargit son offre : outre notre métier de base, le recrutement, nous proposons à nos clients des savoir-faire diversifiés dans le champ des Ressources Humaines (Evaluation, bilan de compétences, formation, audit,...). Nous cherchons notre

DIRECTEUR "GRANDE REGION NORD"

Basé à Lille, venez promouvoir l'image régionale de notre bureau par vos actions personnelles : vous animez au plan technique et commercial une équipe de 5 collaborateurs et êtes responsable du résultat de l'ensemble. Vous en êtes le principal acteur commercial, car vous avez déja développé un réseau de relations à haut niveau, en particulier dans la métropole Lilloise. Par ailleurs, vous prenez en charge personnellement un certain nombre de missions.

Notre Directeur Général,
Denis SESBOUE, se réjouit de recevoir votre candidature (réf. 5976/LM)



ALEXANDRE TIC
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

18e arrdt

Mo MARCADET, 2 P, 43 m², récent (1984), cft, 750 000 F
42-57-79-73 (Rpd)

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

propriétés

Part. vd. Île de Groix (56) belle propriété ds parc arboré 1 800 m², 300 m plage 140 m² habit. gd séj. 35 m² chem. 3 ch. tt cft. vendu meublé 1 200 000 F
(1) 47-76-37-22

maisons individuelles

ÎLE DE RÉ
St-Martin-de-Ré, particulier vend maison de ville rénovée comprenant, rez-de-chaussée : entrée, salle à manger cuisine équipée, salon, WC ; étage : deux gdes chambres salle de bains, jardin, pièce pierres apparentes avec cheminée, plus studio indépendant avec salle de douche. Téléphone : 47-51-18-96 et (16) 46-09-05-77

BILLET

Exit le moratoire sur les cotisations sociales

Le 19 août, en divulguant l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi, Michel Giraud, ministre du travail, avait vanté les mérites de l'article 2 de ce texte prévoyant *«un moratoire des cotisations d'assurances sociales»*. Celui-ci, avait précisé le ministre, devait s'appliquer aux employeurs comme aux salariés qui pouvaient donc s'attendre à ne pas voir les cotisations augmenter pendant cinq ans. Cette proposition a fait long feu. Lundi 23 août, au terme du séminaire gouvernemental, elle a en effet été retirée du projet et ne sera que brièvement évoquée dans le préambule. Une seconde chance lui sera tout de même offerte en fin d'année dans le cadre de la loi quinquennale sur la protection sociale. D'ici là, le gouvernement aura le temps de réfléchir sur les moyens d'en éliminer les multiples effets pervers.

Assurément, un moratoire du moratoire s'imposait. Une fois passé l'effet d'annonce, sa portée serait rapidement apparue beaucoup plus limitée qu'il n'y paraissait. En effet, seules étaient concernées les cotisations de Sécurité sociale qui, depuis dix ans, ont baissé pour les employeurs alors que la fiscalisation des allocations familiales garantit de toute façon aux entreprises 106 milliards de francs d'allégements cumulés d'ici à 1998. En revanche, les cotisations relatives à l'assurance-chômage et aux retraites complémentaires – dont le taux, déterminé par les partenaires sociaux, a été fréquemment revalorisé ces dernières années – n'étaient pas prévues au programme... Quant aux salariés, ils auraient réalisé sans tarder que cet engagement ne concernait pas non plus la contribution sociale généralisée (CSG) en raison de sa nature fiscale.

A contrario, ce moratoire était synonyme de fortes contraintes pour les pouvoirs publics. Non seulement il les condamnait à ne recourir qu'à la seule CSG – avec son cortège de polémiques autour de sa déductibilité – mais il les privait d'un moyen de pression théorique sur le patronat. En outre, que serait devenu le caractère préventif de la cotisation au titre des accidents du travail dont l'ajustement dépend de la fréquence de ces derniers?

Avancée avec précipitation (dans le texte transmis aux partenaires sociaux, la page de l'article 2 était d'ailleurs vierge, hormis son titre), cette proposition de moratoire était donc une fausse bonne idée, voire un faux pas. Bien que favorable *a priori* à cette initiative, Simone Veil, ministre des affaires sociales, ne se plaindra sûrement pas de l'arbitrage tardif du premier ministre.

JEAN-MICHEL NORMAND

Les prix de détail en hausse de 0,1 % en juillet

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en juillet par rapport à juin, après une diminution de 0,1 % en juin et des augmentations de 0,2 % en mai et 0,1 % en avril. En confirmant ce résultat, lundi 23 août, l'INSEE n'a pas corrigé l'évolution des grands postes de l'indice (*le Monde* du 13 août). Ainsi les prix de l'alimentation ont diminué de 0,2 % en juillet, ceux des produits manufacturés du secteur privé ont baissé de 0,4 %, et ceux des services privés ont augmenté de 0,3 %. Cependant l'INSEE a révisé en baisse l'évolution des tarifs des services publics : + 1,2 % au lieu de + 1,4 %.

Hors énergie, les prix ont diminué de 0,1 % en juillet. Depuis le début de l'année, la progression de l'indice des prix de détail s'élève à 1,5 %. Entre juillet 1992 et juillet 1993, la hausse atteint 2,1 %.

Trois jours avant la réunion du conseil de la Bundesbank

Les autorités monétaires assouplissent leur politique de crédit

Lorsque, le 22 juillet, la Banque de France avait annoncé la suspension des prises en pension à 5-10 jours au profit d'opérations à 24 heures, la crise monétaire était déjà en cours. Lorsqu'elle avait, un jour plus tard, porté ce taux de 7,75 % à 10 %, la situation du franc était tragique, les spéculateurs tablant sur une modification de la parité entre le franc et le mark.

Le 23 août a marqué un retour complet du balancier, puisque au cours de la même séance, les autorités monétaires ont ramené le taux des pensions à 24 heures de 8,25 % à 7,75 %, puis annoncé, dans l'après-midi, la suspension de ces opérations. Techniquement, les opérateurs désireux de se procurer des liquidités sur le marché monétaire ne peuvent donc avoir accès aux pensions à 24 heures au taux de 7,75 %, et doivent recourir aux pensions à 5-10 jours, toujours maintenues à 10 %. En fait, la Banque de France injecte des liquidités sur le marché, faisant baisser le taux au jour le jour (sur lequel les banques s'empruntent de l'argent entre elles, mais qui est directement influencé par l'action des autorités monétaires). Mardi 24 août au matin, le «JJ» s'établissait à 7,65 % environ. Ce taux était monté à plus de 10 % pendant la crise du SME, la Banque de France cherchant à décourager la spéculation en rendant les emprunts (utilisés pour vendre du franc) plus onéreux. Logiquement, la prochaine étape sera donc le retour des prises en pension à 5-10 jours au taux de 7,75 %.

Les marchés ont salué le double geste du 23 août. Le cours du mark se maintient sur le marché des changes à 3,48 francs, alors qu'il avait atteint jusqu'à 3,5475 francs entre le 13 et le 16 août, soit deux semaines après le compromis de Bruxelles du 2 août consacrant l'élargissement des marges de fluctuation des monnaies dans le SME à 30 %, contre 4,5 % précédemment. Après avoir géré minutieusement le retour à la normale des taux à court terme, les autorités monétaires doivent s'efforcer maintenant de poursuivre le mouvement d'assouplissement du crédit amorcé au printemps. Leur action est rendue délicate par la nervosité des marchés – le franc se trouve pratiquement en régime de taux de changes flottants – et par la nécessité de reconstituer les réserves de changes, devenues fortement négatives pendant la crise. Une fois de plus, leur marge de manœuvre dépend largement de la politique menée à Francfort.

Le conseil central de la Bundesbank doit se réunir à Francfort, jeudi 26 août, le jour où Edouard Balladur doit se rendre à Bonn pour y rencontrer le chancelier Kohl. Les opérateurs des marchés s'attendent à une diminution du taux de l'escompte, maintenu à 6,75 % depuis le 1er juillet. Une telle décision serait susceptible de déclencher un mouvement d'assouplissement du crédit en Europe, jugé indispensable pour relancer les économies en récession.

F. L.

Conséquence du projet de loi sur l'emploi

Les banques vont pouvoir ouvrir six jours sur sept

L'une des conséquences les plus immédiates du projet de loi quinquennale en faveur de l'emploi devrait être la possibilité offerte aux banques d'ouvrir leurs guichets six jours sur sept. Ce texte, que le gouvernement soumettra dès l'automne au débat parlementaire, abroge un décret de 1937 obligeant les agences à répartir leurs horaires sur cinq jours ouvrables.

Depuis toujours, l'Association française des banques (AFB) n'a cessé de revendiquer l'abrogation du décret de 1937 les obligeant à répartir leurs horaires sur cinq jours ouvrables. Ce décret, estime l'AFB, impose non seulement une restriction du service à la clientèle – pour accueillir le public le samedi il faut s'engager à fermer ses portes le lundi, – mais son maintien est synonyme de distorsion de concurrence puisque La Poste n'est pas contrainte de respecter une telle réglementation et que les caisses d'épargne ont obtenu des dérogations.

Le projet de loi quinquennale (*le Monde* du 20 août) donne entière satisfaction à la profession bancaire, qui, malgré ses efforts, n'était jamais parvenue à négocier avec les syndicats un assouplissement des règles d'ouverture des agences. Dans les prochaines semaines, un décret permettra aux services bancaires en contact avec la clientèle d'ouvrir six jours sur sept, tout en respectant le principe de deux jours de repos hebdomadaires consécutifs, dont le dimanche.

Les syndicats ont toujours témoigné d'un fort attachement au décret de 1937. En 1983, ils s'étaient mobilisés avec succès pour obtenir la non-parution d'un décret d'application de l'ordonnance sur la semaine de trente-neuf heures qui aurait permis de modifier l'aménagement du temps de travail. Avec dix années de retard, ce décret – qui ne concernerait pas que le secteur bancaire mais d'autres activités de services – sera prochainement publié.

Pour autant, les banques n'ont pas l'intention de généraliser l'ouverture des guichets le samedi et le lundi qui, pour l'essentiel, devrait se limiter aux agences situées dans le cœur des grandes villes ou à proximité des gares, par exemple. Interrogé le 19 juin sur Radio Classique, Patrice Cahard, délégué général de l'AFB, avait affirmé que l'abrogation du décret de 1937 permettrait aux banques d'*«étoffer leur personnel dans les guichets»* et d'atténuer les sureffectifs dans les services administratifs, mais sans que cela se traduise forcément par une croissance de l'effectif total de la profession. *«L'ouverture six jours sur sept impliquera davantage de flexibilité géographique des salariés, mais on ne peut encore en estimer l'effet sur le niveau global de l'emploi»*, reconnaît-on dans un grand établissement.

Les syndicats guère optimistes

Dans les rangs syndicaux, on redoute que les effets de cet assouplissement des horaires ne soient, en définitive, négatifs. *«Dans un certain nombre d'endroits, il est à craindre que les banques regroupent des effectifs dans les agences de centre-ville au détriment des guichets plus excentrés, dont quelques-uns pourraient disparaître*, assure Jean-Luc Wabant, secrétaire général de la fédération CFDT des banques. *C'est pourquoi nous avons proposé de négocier des aménagements en échange de contreparties sous forme de réduction du temps de travail et de garanties concernant les effectifs et le maintien des guichets.» «Le verrou du décret de 1937 ayant sauté*, poursuit-il, *nous nous trouvons dans une situation plus délicate.»*

Désormais, l'objectif des syndicats est d'obtenir un accord-cadre au niveau de la profession. Mais ils ne sont guère optimistes. *«C'est une catastrophe. Tout, désormais, sera permis, et je me demande si l'on ne reviendra pas sur le principe des deux jours de repos consécutifs»*, s'interroge Pierre Gendre (FO).

Confrontés à la dégradation de l'emploi dans la profession, engagés dans une interminable renégociation de la convention collective et une non moins délicate refonte de leur régime de retraite complémentaire (*le Monde* du 19 juin) – sur ce dernier dossier, les trois responsables du personnel de la BNP, de la Société générale et du Crédit lyonnais ont été chargés par l'AFB de proposer un ultime compromis, – les syndicats des banques envisagent de déclencher une journée d'action fin septembre.

J.-M. N.

Le chaos de l'impôt

Suite de la première page

Il a aussi annoncé que les tranches du barème seraient moins nombreuses, ce qui sous-entend le souhait d'une simplification. Allégement, simplification : on retrouve dans les propos du premier ministre l'écho pas si lointain des promesses du programme électoral présenté par le RPR et l'UDF le 10 février dernier. On retrouve aussi dans l'allégement de l'impôt sur le revenu le souci d'inciter les Français à consommer davantage. Une motivation qui se confirmera lorsque sera annoncée la décision du gouvernement de faire jouer dès le début de l'année prochaine, ou sur le premier tiers provisionnel pour les contribuables non mensualisés, les allégements consentis.

Comment simplifier et alléger sans dépenser trop d'argent? Tel est le dilemme auquel sont confrontés les conseillers de M. Balladur ainsi que les fonctionnaires des ministères du budget et de l'économie. Fourchette basse de la facture autorisée par l'état déplorable des finances publiques : 6 milliards de francs. Une somme qui représente exactement 2 % du rendement de l'impôt sur le revenu (300 milliards de francs). Impossible de faire plus serré dans la mesure où aucune des modifications apportées à l'impôt sur le revenu depuis plus de vingt ans n'a coûté moins cher. En dessous de 6 milliards de francs, la réaction générale serait qu'on se moque du monde après les 65 milliards de francs accordés aux entreprises.

Facture maximum : 20 milliards de francs. C'est le coût généralement estimé d'une bonne refonte du barème, réduisant le nombre des tranches sans léser personne et surtout intégrant ces gênantes et coûteuses anomalies que sont les «minorations» : 18 milliards de francs chaque année. Des minorations créées dans la précipitation il y dix ans, à une époque où il s'agissait de supprimer – sans faire de jaloux parmi les petits contribuables, qui pourtant ne les avait pas subies – les majorations nées du plan d'austérité Mauroy-Delors de 1983.

Trois barèmes en un

Nombreuses sont les anomalies qui rendent «illisible» notre impôt sur le revenu, détruisent sa cohérence, font oublier les objectifs de rendement et de justice sociale poursuivis. La progressivité du prélèvement fiscal en fonction du revenu – principe de base du système français comme d'ailleurs de pratiquement tous les systèmes étrangers – est beaucoup plus apparente que réelle. Elle est en cela la meilleure illustration des défauts du dispositif et de la nécessité d'y porter remède.

On aurait tort de se fier à la lecture du barème officiel dont les taux s'échelonnent de 0 à 56,8 %. Dans les faits, il existe deux autres barèmes, l'un en «aval», incorporant toutes les corrections apportées au fil des années par les gouvernements successifs pour des raisons politiques ou économiques (décote, minorations, minimum de perception...); l'autre en «amont», pourrait-on dire, qui détermine le revenu imposable après les divers abattements qu'autorise le code des impôts, et notamment les réductions de 10 % et 20 % essentiellement réservées aux salariés.

La coexistence de ces trois barèmes donne lieu à des calculs extrêmement compliqués : une fois déduites du revenu imposable certaines charges et dépenses (pensions alimentaires, aide au cinéma et à l'audiovisuel créée en 1985, déduction Monory au titre des achats d'actions pour les personnes nées avant 1932, abattement pour les personnes âgées bénéficiant de faibles revenus...), le contribuable dispose d'un revenu net qui est divisé en autant de parts que le permet le système du quotient familial. Le barème s'applique alors à chacune de ces parts, à ceci près que les effets de réduction d'impôt procurés par la familialisation sont eux-mêmes plafonnés pour ne pas trop favoriser les familles aisées. Le contribuable peut alors pratiquer les réductions d'impôt autorisées : intérêts d'emprunts, loi Méhaignerie en faveur de l'investissement immobilier à usage locatif, réduction pour les grosses réparations d'immeubles. Sur l'impôt dû, est pratiquée une «décote» qui bénéficie aux contribuables disposant de faibles revenus. Et enfin sont appliquées les minorations de 3 %, 6 % et 11 % qui depuis 1984 effacent les majorations exceptionnelles créées par MM. Mauroy et Delors en 1983.

La conséquence la plus claire d'un tel embrouillamini est de provoquer des ressauts brusques d'imposition (effet des minorations et de la décote) qui donnent naissance à des taux non plus croissants mais chaotiques. Ainsi le Conseil des impôts dans son rapport de 1990 avait-il fait ressortir pour une famille disposant de trois parts (un seul salaire, deux enfants) et selon la législation de 1989, un taux d'imposition réel de 9,2 % (143 375 francs de revenus) succédant à un taux de 18,4 % (125 149 francs). Anomalie s'expliquant par le plafonnement de la décote. Le même barème faisait apparaître la même année un taux réel de 22,7 % succédant à un taux réel de 27,6 %, anomalie explicable, celle-là, par le jeu des minorations.

Impôts : deux tranches en une

Tranche Z...
Tranche Y
DIMINUTION
nouvelle tranche
AUGMENTATION
anciennes tranches
Tranche X

Quatre problèmes

La distorsion entre le barème de la loi de finances et la réalité est particulièrement nette pour les bas revenus. Dans une étude publiée en mars 1991, l'INSEE avait montré (1) que, contrairement aux apparences, il n'existe pas de taux à 5 % et que le taux à 9,6 % ne comprend presque aucun contribuable. Conclusion : il serait très facile de supprimer les deux premières tranches et de faire partir le barème au taux de 14,4 %.

Confronté à ces problèmes dont la difficulté n'est pas seulement technique puisqu'une réforme n'est acceptée que si elle bénéficie à tout le monde, le gouvernement doit concrètement se prononcer sur quatre composantes de l'impôt : les tranches, les minorations, la décote, la déductibilité.

● **Le nombre des tranches du barème va être réduit.** La limite de cette simplification est justement l'alourdissement de l'impôt qui en résulterait pour certains si l'Etat n'allégeait pas le prélèvement à due concurrence. Fusionner par exemple les deux taux de 19,2 % et de 24 % en un taux de 21 % avantage les contribuables dont les revenus étaient en partie imposés au taux de 24 % mais désavantage ceux qui étaient imposés à 19,2 % (*voir le schéma*). L'État devra donc en supprimant quatre ou cinq tranches, reprofiler un barème qui évite les ressauts et aboutisse à ce que chaque contribuable gagne à la réforme, même si ces gains ne sont pas égaux pour tous. Souci dominant : «épaissir» les tranches du bas du barème actuellement trop tassées pour modérer une progressivité trop forte.

Une certitude : le système français ne ressemblera ni au système britannique (trois tranches seulement, dont les deux premières, aux taux de 20 % et 25 %, regroupant pratiquement tous les contribuables, ni au système allemand doté d'un nombre infini de taux, que l'informatique calcule pour chaque contribuable selon une formule.

● **Les minorations coûtent chaque année 18 milliards de francs à l'Etat.** Leur existence complique beaucoup le calcul de l'impôt et perturbent sa progressivité. Elles n'ont plus de raison d'être. Mais le problème posé par leur intégration au barème – qui serait une réelle simplification – est le coût de l'opération. Les minorations (11 %, 6 %, 3 %) sont actuellement calculées sur l'impôt dû et ne tiennent donc pas compte du nombre de parts. Leur réintégration dans le barème les «familiariserait», c'est-à-dire les multiplierait. Aux 18 milliards de francs annuels déjà supportés par l'Etat, s'ajouterait un coût d'intégration que le ministère des finances garde secret mais qui doit approcher – sauf erreur – une dizaine de milliards de francs.

● **La suppression de la décote est très peu probable.** C'est elle en effet qui permet d'adoucir le ressaut d'imposition qui pour quelques centaines de francs, voit les contribuables passer de la non-imposition à la taxation au barème normal (100 francs de salaires supplémentaires supportent un impôt de 18,45 francs). Le problème de l'entrée brutale dans le barème restera longtemps sans solution, dans la mesure où douze millions de contribuables sont exonérés. Une solution pourrait être d'intégrer la CSG au barème : payable au premier franc, elle rétablirait une progressivité infiniment plus douce. Mais nous n'en sommes pas du tout là et la réforme Balladur n'en soufflera mot.

● **La suppression de la déductibilité partielle de la CSG est probable mais n'est pas acquise.** Elle avait été demandée par Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, moyennant des baisses de taux équivalentes. Techniquement «l'échange» serait simple. Financièrement, l'opération pourrait être blanche, les 4 milliards que devait coûter cette année la déductibilité partielle étant utilisés pour réduire les taux. La décision politique est plus difficile dans la mesure où la droite avait promis dans son programme électoral de rendre déductible la CSG.

Le premier ministre décidera en fin de semaine ce que sera l'ébauche d'une réforme de l'impôt sur le revenu qui, à l'évidence s'impose. Une réforme qui manquera de panache puisque les simplifications à apporter devront être étalées dans le temps et que les allégements accordés seront peu visibles. Mais une réforme qui se révélera utile si, dans cinq ou six ans, la France peut enfin adopter l'impôt sur le revenu prélevé à la source.

ALAIN VERNHOLES

(1) «L'impôt sur le revenu : un mécanisme complexe», par Gérard Malabouche (*Economie et Statistique*, n° 241).

Selon le FMI

La valeur du commerce mondial a augmenté de 7 % en 1992

Le commerce mondial a augmenté en valeur de 7 % en 1992 contre 4 % en 1991, selon l'étude annuelle de la direction des statistiques commerciales du Fonds monétaire international (FMI). Cette croissance reste néanmoins inférieure aux 13,5 % en moyenne annuelle entre 1986 et 1990, ont souligné les experts de Washington. En 1992, les exportations ont augmenté de 6,9 %, et les importations de 7,7 %.

Dans les pays industrialisés, la croissance des exportations s'est établie à 6,2 % contre 2,3 % en 1991 et celle des importations à 4,5 % contre 1 % seulement en 1991. Ces pays ont enregistré globalement un déficit commercial, qui s'est établi à 52 milliards de dollars en 1992 contre 91 milliards en 1991. Celui des Etats-Unis s'est accru de 20 % en 1992, alors que les excédents commerciaux allemands (+ 63 %) et japonais (+ 37 %) se sont inscrits en hausse.

Balance déficitaire au Moyen-Orient

Dans le monde en développement, les exportations ont augmenté de 8,8 % et les importations de 16,2 %. Le déficit de la zone a triplé en 1992 à 106,7 milliards de dollars.

En Asie, depuis 1988, les importations ont augmenté plus vite que les exportations. En Afrique, la croissance des exportations n'a été que de 2,1 % alors que celle des importations s'est élevée à 9,3 %. En Europe de l'Est, les exportations ont crû de 1,3 % et les importations de 14 %. Pour la Russie et les pays de l'ex-URSS, le FMI estime que les exportations ont augmenté de 7,7 % et les importations décliné de 1,6 %. Au Moyen-Orient, la balance a été déficitaire pour la première fois depuis plusieurs années. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

Nouvelle étape d'un différend entre actionnaires

Le holding Sabéton obtient deux décisions de justice contre les dirigeants de la Coopération pharmaceutique

Coup sur coup, le holding Sabéton, coté au comptant via la Bourse de Lyon, vient d'obtenir deux décisions de justice en sa faveur, dans le litige opposant sa filiale, la Société pharmaceutique de l'Esplanade (SPE), au conseil d'administration de la Coopération pharmaceutique (Cooper), dont le siège est à Melun (Seine-et-Marne). Les dirigeants de la Cooper contestent à la SPE sa qualité d'actionnaire de leur entreprise, avec une participation de l'ordre de 14 % des titres, alors qu'eux-mêmes ne possèdent que 2,35 % du capital et sont confrontés à un problème d'autocontrôle.

LYON

de notre bureau régional

Dans un premier temps, l'équipe dirigeante en place de la Cooper avait obtenu, selon une procédure d'urgence, la mise sous séquestre des titres détenus par la Société pharmaceutique de l'Esplanade (SPE), juste avant une assemblée générale d'actionnaires. Le 13 août, un arrêt de la cour d'appel a infirmé cette décision. Quatre jours plus tard, le tribunal de commerce de Lyon a jugé, en outre, que la SPE est régulièrement actionnaire de la Cooper; qu'elle n'a pas joué le rôle d'un prête-nom pour le compte de Sabéton et qu'elle n'a pas utilisé de méthodes illicites pour procéder à l'acquisition de sa part de capital, auprès d'actionnaires individuels.

La Cooper fait un peu figure d'arroseur arrosé. Elle s'était lancée au début de l'été avec l'aide de l'américain Bergen-Brunswig dans une bataille boursière contre l'allemand Gehe pour obtenir le contrôle de l'Office commercial pharmaceutique (OCP), mais avait fini par jeter l'éponge (*le Monde* daté 20-21 juin).

L'assaut d'un investisseur

L'enjeu économique de l'affrontement entre Sabéton et les dirigeants de la Cooper est de première importance : le groupe réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 2,2 milliards de francs et bénéficie d'accords de distribution avec plusieurs groupes industriels. Il compte 3 723 actionnaires et semble maintenant assez éloigné des principes qui le virent naître en vertu d'un accord entre des pharmaciens d'officine et des établissements de préparation et de vente en gros de produits pharmaceutiques. En effet, 95 % de ses clients ne sont pas des porteurs d'actions et il n'y a guère que 20 % des actionnaires qui soient encore des pharmaciens d'officine en activité.

A ce titre, la Cooper subit l'assaut d'un investisseur, Sabéton, dont le patrimoine était estimé à 350 millions de francs à la fin de 1992, après les cessions successives d'activité de transformation de béton et de plantations à Madagascar. En juin 1992, la société lyonnaise a déjà pris le contrôle de la Compagnie d'agriculture, d'industrie et de commerce (CAIC), également cotée au comptant. Elle détient de ce fait des intérêts dans la visserie-boulonnerie plastique (société Capi), l'agroalimentaire (Ravioles du Royans) et l'exploitation forestière dans la Drôme. En 1991, le chiffre d'affaires de la CAIC a atteint 45,7 millions de francs.

Les dirigeants de Sabéton affichaient naguère la volonté de développer le groupe dans l'agroalimentaire. Ils ont décidé de prendre des participations dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, à partir de 1991, et acquis pour cela, en dix-huit mois, près de 196 000 actions Cooper. Le différend entre groupes d'actionnaires est apparu au grand jour, au printemps de 1993, lorsque Claude Gros, le président-directeur général de Sabéton, s'est opposé à une offre publique d'achat lancée par les dirigeants de Cooper sur un autre distributeur de produits pharmaceutiques, l'OCP.

Un nouveau débat judiciaire semble inéluctable à propos de l'autocontrôle (21 % du capital) constitué par le conseil d'administration de la Cooper, notamment par le biais des sociétés Hamel et Salver. Fin décembre 1992, l'action Sabéton était cotée 450 F; elle était estimée à 599 F, le 30 juillet, après avoir atteint un «plus haut» de 640 F.

GÉRARD BUÉTAS

SOCIAL

La CFDT propose un «pacte» à la direction d'Air France

«Conscient de la situation économique – mais conjoncturelle – de la compagnie Air France et de son secteur d'activité», le syndicat CFDT d'Air France a proposé, lundi 23 août, à la direction du groupe et aux pouvoirs publics *«un pacte social»*. Depuis trois ans, rappelle le syndicat, cinq mille emplois ont été supprimés au sein du groupe, au fil des plans de redressement, *«soit quasiment l'effectif de l'ex-compagnie UTA»*, acquise en janvier 1990. Et alors qu'un nouveau plan de rigueur est attendu pour l'automne, *«des rumeurs des plus folles courent sur d'éventuels licenciements»*.

Pour la CFDT, il existe toutefois de *«larges espaces de négociations»*. Mais le syndicat fixe en préalable trois conditions, notamment la garantie qu'il n'y aura *«aucun licenciement sec durant le pacte»*, que les *«efforts consentis seront limités dans le temps»* et que *«les départs massifs seront compensés par la relance d'un plan progressif d'embauches»*.

INDUSTRIE

Volkswagen relance la production de sa voiture fétiche

Des Coccinelle pour les Brésiliens

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

La «dernière née» des automobiles brésiliennes a été lancée, lundi 23 août, en présence du chef de l'Etat. Ce n'est pas à proprement parler une nouveauté. Il s'agit de la vénérable Coccinelle, conçue dans les années 30 par Volkswagen et qui avait disparu de la production brésilienne depuis sept ans. La ferme volonté du président brésilien, qui voulait que le pays disposât d'un modèle populaire, a abouti (*le Monde* du 4 mars). Itamar Franco sera le propriétaire du premier exemplaire sorti de la chaîne de montage.

Produite dans la ville de Sao-Bernardo-do-Campo, dans la périphérie de Sao-Paulo, la *«fusca»*, comme elle est surnommée ici, est vendue l'équivalent de 40 000 F dans un pays où le salaire minimum atteint à peine 300 F. D'ailleurs, le président a annoncé qu'il ne pourrait régler comptant son nouveau véhicule et qu'il lui serait nécessaire de le payer en trois fois. A titre de comparaison, le même modèle ne valait, en 1986, que l'équivalent de 18 000 F.

Volkswagen Brésil prévoit la production de sept mille unités d'ici à la fin de l'année et, à partir de 1994, ce sont vingt mille Coccinelle qui sortiront chaque année des chaînes. La firme a déjà enregistré plus de dix mille commandes, parmi lesquelles celles d'un membre de la famille royale brésilienne et d'un célèbre joueur de football… Le «modèle populaire» est en passe de devenir un «must» convoité, mais pour combien de temps?

D. H.-G.

CONSOMMATION

La définition légale du «pain de tradition française»

Vive la vraie baguette!

C'est la nouvelle la plus croustillante de l'été : le premier ministre s'apprête à signer un décret définissant ce que sont le *«pain maison»* et le *«pain de tradition française»*. Un comble pour un pays dont les habitants ont été si souvent caricaturés une baguette sous le bras et un béret basque sur la tête? Pas vraiment : derrière la boulangère, le consommateur se perd sous l'avalanche des pains aux appellations et aux prix les plus divers. Et il se désespère trop souvent, au petit matin, de se casser les dents sur une tartine prématurément rassise.

Seuls pourront désormais revendiquer la dénomination *«pains de maison»* les produits qui auront été pétris, façonnés et cuits sur leur lieu de vente. Le *«pain de tradition française»* ne devra en outre subir aucune surgélation et ne contenir aucun additif.

La panification – la fabrication du pain à partir de farine, de levure, d'eau et de sel – était jusqu'ici définie par un code des usages rédigé par les professionnels en 1987 sous l'égide du Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (CNERNA). Mais la valeur juridique de cette définition était faible. Et l'évolution de la profession s'est traduite par l'arrivée de pâtes surgelées livrées pour être cuites dans des établissements qui, devenus des terminaux de cuisson, n'ont plus qu'un rapport très lointain avec les boulangeries d'antan, dont il ne reste plus que quelques représentants.

NOMINATION

Chargée notamment du dossier de la privatisation du groupe

Geneviève Gomez directeur chez Elf-Aquitaine

Geneviève Gomez est nommée par le nouveau président Philippe Jaffré, directeur à la présidence-direction générale d'Elf-Aquitaine, a annoncé la société, lundi 23 août. Elle y conseillera le président, notamment sur le dossier de la future privatisation du groupe pétrolier.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut de la construction et de l'urbanisme, Geneviève Gomez, cinquante ans, sœur d'Alain Gomez, PDG du groupe Thomson, a été attachée à la fédération parisienne du bâtiment de 1968 à 1970, puis fondé de pouvoir à la Société corporative auxiliaire de participation jusqu'en 1978. Elle entre alors à la banque Indosuez où elle est successivement fondé de pouvoir (1978-1980), sous-directeur rattaché à la direction générale (1980-1982), secrétaire général (1982-1986), puis directeur des affaires immobilières jusqu'en 1991. PDG de l'Immobilière Satis depuis 1987, elle fut nommée en 1991 PDG de la Foncière des Champs-Elysées Promotion, postes qu'elle quitta au 31 janvier.

Au sein du groupe Suez, elle joua un rôle actif dans l'une des plus grosses – et coûteuses – opérations immobilières parisiennes : la rénovation de l'ancien immeuble des NMPP, rue de Réaumur.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 août ↑ Petite reprise

Après quatre séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris se reprenait mardi 24, pour le dernier jour du mois boursier d'août dans un marché très calme. En hausse de 0,41 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,53 % à 2 122,62 points.

Les opérateurs, qui déclarent suivre la reprise technique du MATIF, estiment que la hausse du CAC n'est pas très significative. Ils font preuve d'attentisme et expédient les affaires courantes avant la réunion jeudi 26 août du conseil de la Bundesbank. Les investisseurs espèrent à cette occasion un assouplissement de la politique de crédit en Allemagne qui permettrait alors à la France de poursuivre et surtout d'accélérer la baisse de ses taux d'intérêt. La politique des «petits pas» suivie par la Banque de France est jugée insuffisante par un certain nombre d'analystes même s'ils lui reconnaissent le mérite de ne pas perturber la tenue du franc.

Le calme constaté depuis le début de la semaine sur le marché des actions indique que la vague d'achats des investisseurs étrangers se tarit. Lors des quatre dernières semaines et sous l'impulsion d'investisseurs notamment anglo-saxons, la Bourse de Paris a gagné près de 6,5 %.

Du côté des valeurs, à noter les progressions de 3,4 % de La Rochette, de 2,2 % de Roussel-Uclaf et de 2 % de Havas. Recul en revanche de 2 % de Métrologie et de 1,1 % de l'UAP. Accor reste inchangé. La valeur subit le contrecoup de l'annonce, lundi, par la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, de baisses de 10 % à 40 % selon les régions du chiffre d'affaires des hôteliers et restaurateurs français depuis juin.

NEW-YORK, 23 août ↓ Prises de bénéfices

Après avoir établi six records au cours des deux dernières semaines, qui lui ont permis de dépasser les 3 600 points de l'indice Dow Jones, Wall Street a éprouvé le besoin, lundi 23 août, de marquer une pause. Le Dow Jones a terminé la journée à 3 605,98 points, en baisse de 9,50 points (–0,26 %). L'activité s'est réduite avec quelque 210 millions d'actions traitées, contre plus de 280 millions en moyenne au cours des quatre séances précédentes. Les titres en baisse ont légèrement dépassé les valeurs en hausse : 1 006 contre 948; 649 actions ont été inchangées.

Les prises de bénéfices étaient attendues après la progression enregistrée tardivement vendredi 20. Le recul des places européennes et japonaise et une légère remontée des taux d'intérêt à long terme américains ont contribué également à la faiblesse de Wall Street.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'établissait à 6,22 % lundi en fin d'après-midi contre 6,21 % vendredi soir.

VALEURS	COURS DU 20 août	COURS DU 23 août
Alcoa	74 3/8	74 1/2
ATT	58 5/8	58
Boeing	39 1/2	39 1/4
Chase Manhattan Bank	33 3/8	33 1/4
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 1/2
Eastman Kodak	60	61
Exxon	65	65 5/8
Ford	49 1/2	50 1/8
General Electric	98 5/8	97 3/4
General Motors	44 5/8	45 1/4
Goodyear	40 7/8	40 1/2
IBM	43 1/4	44 3/8
ITT	93 1/2	93 5/8
Mobil Oil	75	78 3/8
Pfizer	64 1/8	62 7/8
Schlumberger	65 3/8	65 3/8
Texaco	63 7/8	63 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	142 5/8	142 3/4
Union Carbide	17 3/4	18 1/2
United Tech.	58	57 3/4
Westinghouse	15 1/4	15 5/8
Xerox Corp.	74	72 7/8

LONDRES, 23 août ↓ Pause

A l'image de Wall Street, la Bourse de Londres a été victime de prises de bénéfice, lundi 23 août, après sa succession de records des semaines précédentes. L'ouverture en baisse de la grande Bourse américaine a d'ailleurs contribué à accentuer les pertes du Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en fin de séance en baisse de 15,6 points (–0,5 %), à 3 042 points. Plus de 543 millions de titres ont été échangés contre 629 millions vendredi.

Du côté des valeurs, Euro Disney était en baisse assez sensible après les déclarations de son président, Philippe Bourguignon, qui a reconnu dans la presse française que la dette du groupe était trop élevée.

VALEURS	Cours du 20 août	Cours du 23 août
Allied Lyons	6,13	6,13
B.P.	2,98	3
B.T.R.	3,95	3,94
Cadbury	4,90	4,84
De Beers	12,31	12,19
Glaxo	5,87	5,84
G.U.S.	37	36,88
I.C.I.	6,91	6,91
Reuters	15,25	15,14
RTZ	6,95	6,96
Shell	6,50	6,51
Unilever	10,57	10,58

TOKYO, 24 août = Indécise

Encore une séance très irrégulière à la Bourse de Tokyo, mardi 24 août, qui a tout de même réussi à terminer sur une hausse très faible, mettant fin à cinq séances consécutives de baisse. L'indice Nikkei a gagné en fin de journée 17,70 points, soit 0,09 %, à 20 431,84 points, dans un volume d'environ 170 millions de titres négociés contre 140 millions la veille. Toutefois, l'indice TOPIX à plus large base a perdu 1,87 point, soit 0,11 %, à 1 642,31 points.

Le volume des transactions est resté très faible, les investisseurs restant en retrait, en raison de l'absence d'éléments nouveaux sur le plan de relance du gouvernement. *«Le manque d'activité nous inquiète. Mais peut-être que quelque chose de concret sortira demain lors du discours de politique économique du premier ministre»*, déclare un opérateur.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Ajinomoto	1 350	1 340
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 400	1 380
Fuji Bank	2 370	2 350
Honda Motors	1 370	1 370
Matsushita Electric	1 400	1 390
Mitsubishi Heavy	678	670
Sony Corp.	4 480	4 480
Toyota Motors	1 640	1 630

CHANGES

Dollar : 5,8815 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse, mardi 24 août, à 5,88 F contre 5,8480 F la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le billet vert était également en légère hausse à Tokyo, où la Banque du Japon continuerait d'intervenir. La parité franc-mark était stable, au lendemain du nouvel assouplissement du crédit de la Banque de France.

FRANCFORT	23 août	24 août
Dollar (en DM)	1,6790	1,6865
TOKYO	23 août	24 août
Dollar (en yens)	103,35	103,97

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 août) .... 7 5/8-7 3/4 %
New-York (23 août) .... 3 %

BOURSES

	20 août	23 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	583,2	580,98
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 128,20	2 111,37
NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	20 août	23 août
Industrielles	3615,48	3605,98
LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	20 août	23 août
100 valeurs	3 057,6	3 042
30 valeurs	2 384,1	2 373,4
Mines d'or	197,7	197,8
Fonds d'Etat	101,77	101,68
FRANCFORT	20 août	23 août
Dax	1922,68	1888,27
TOKYO	23 août	24 août
Nikkei Dow Jones	20 414,14	20 431,84
Indice général	1 644,18	1 642,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,8675	5,8695	5,9280	5,9325
Yen (100)	5,6618	5,6693	5,7249	5,7353
Ecu	6,6651	6,6709	6,6607	6,6706
Deutschemark	3,4780	3,4800	3,4834	3,4878
Franc suisse	3,9562	3,9603	3,9808	3,9883
Lire italienne (1000)	3,6892	3,6929	3,6673	3,6737
Livre sterling	8,8360	8,8450	8,8675	8,8815
Peseta (100)	4,3086	4,3165	4,2709	4,2836

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 7/8	3	2 3/4	2 7/8	2 11/16	2 13/16
Ecu	7 15/16	8 1/16	7 3/8	7 1/2	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	6 11/16	6 13/16	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 5/8	4 13/16	4 9/16	4 11/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	9 3/8	9 5/8	9 1/8	9 3/8	8 3/4	9
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 1/2	11 1/8	10 3/16	10 13/16	10	10 1/2
Franc français	7 1/4	7 9/16	7 1/8	7 1/2	6 9/16	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,43 % (2120,47)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
147,28	EDF-GDF 3%	5550	5550	—
65,23	B.N.P. (T.P)	1085	1080	−0,46
75,05	Cr.Lyonnais(T.P.)	1043	1043	—
92,78	Renault (T.P.)	2141	2151	+0,47
101,79	Rhone Poulenc(T.P)	2305	2340	+1,52
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1095	1100	+0,46
62,24	Thomson S.A (T.P)	1000	1000	—
18	Accor 1	866	863	−0,45
14	Air Liquide 1	745	741	−0,54
14,50	Alcatel Alsthom 1	722	725	+0,42
48	Alsac.Super.(Ny) 1	2375	2380	+0,21
13	Alspi 1	351,50	356	+1,28
12	AGF(Ass.gle.Fce) 1	630	628	−0,32
23	Axa 1	1521	1542	+1,38
8,80	Bail Equipement 1	52,35	52,30	−0,10
72,81	Bail Invest. 1	1160	1130	−2,59
10	Bancaire (Cie) 1	555	559	+0,72
18	Banque Colbert C1	153	152,50	−0,33
16	Bazar Hot. Ville 1	649	641	−1,23
13	Berger (M) 1	1220	1220	—
29	Bertrand Faure 1	450	456	+1,33
17	BIC 1	1310	1312	+0,15
4	BIS 1	134,50	134,10	−0,30
7,50	B.N.P. CI 1	599	597	−0,33
22	Bollore Techno.1	454	453	−0,22
61	Bongrain 1	2655	2700	+1,69
10	Bon Marche (Au) 1	643	645	+0,31
11	Bouygues 1	698	698	—
4	BP France 1	112,90	110	−2,57
15	BSN 1	882	891	+1,02
25	Canal + 1	1261	1257	−0,32
7	Cap Gemini Sogeti 1	199	197,60	−0,70
4	Carnaudmetalbox 1	226,40	224,90	−0,66
35	Carrefour 1	2954	2990	+1,22
5	Casino Guichard 1	146,30	146,60	+0,21
5,25	Casino Guich.ADP 1	113,80	114	+0,18
8,10	Castorama Dl (Li)1	694	695	+0,14
4	C.C.F. 1	243,20	248	+1,75
2,40	CCMC-Managia(Ly) 1	33,60	34	+1,19
10	Cegid (Ly) 1	217,90	215	−1,33
16,61	Centrest (Ny) 1	32,20	32,50	+0,93
7,50	CEP Communication1	415	420	+1,20
19	Cerus Europ.Reun 1	93,10	94	+0,97
10	Cetelem 1	1220	1220	—
32	CGIP 1	1214	1202	−0,99
28	Chargeurs 1	1065	1065	—
3,40	Christian Dior	339	330	−2,65
15	CICA (M) 1	488	500	+2,46
17,50	Ciments Fr.Priv.B	336,50	347	+3,12
6,50	Clarins 1	561	558	−0,53
7	Club Mediterranee1	442	440	−0,45
22	Colas 1	1035	1060	+2,42
11	CGP (Papiers)(Ly)1	565	565	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1411	1412	+0,07
15,50	CPR Paris.Reasc. 1	435	438,50	+0,80
37,50	Credit.F.France 1	1086	1099	+1,20
9,40	Credit Local Fce 1	427,90	427,80	−0,02
10	Credit Lyonn.CIP 1	775	772	−0,39
46	Credit National 1	678	681	+0,44
—	CSEE 1	495	500	+1,01

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
51	Damart 1	4415	4415	—
6	Dassault-Aviation1	460	475	+3,26
4,80	Dassault Electro 1	325	329	+1,23
45	De Dietrich 1	1718	1717	−0,06
5,50	Degremont 1	530	535	+0,94
5	Dev.R.N-P De Cal 1	38	38	—
16,50	Dev.R.Sud-Est.Ly)1	83,80	80	−4,53
4	DMC (Dollfus Mi)1	327	326	−0,31
9,50	Docks France 1	589	589	—
3	Dynaction 1	123	124	+0,81
43	Eaux (Gle Des) 1	2379	2401	+0,92
17	EBF (Epeda B.) 1	681	700	+2,79
10	Ecco 1	542	538	−0,74
23,90	Eiffage(ex Foug.)1	1100	1096	−0,36
13	Elf Aquitaine 1	427,50	432	+1,05
24	Elf Sanofi 1	945	937	−0,85
19	Erap-Elf CPet 1	368,90	369	+0,03
30	Eridania Beghin 1	828	834	+0,72
8,60	Essilor Intl 1	538	546	+1,49
9,40	Essilor Intl ADP 1	315	321	+1,90
25	Esso 1	737	722	−2,04
47	Eurafrance 1	1974	1975	+0,05
0,66	Euro Disney 1	56	57	+1,79
10,75	Euro RSCG W.W	607	611	+0,66
15	Europe 1- 1	1080	1067	−1,20
—	Eurotunnel 1	39,55	40	+1,14
12	Filipacchi Medias	735	725	−1,36
8	Finextel 1	148,60	148	−0,40
—	Fives-Lille 1	371	372	+0,27
32	Fromageries Bel 1	4730	4899	+3,57
11	Galeries Lafayet.1	1710	1800	+5,26
4	GAN 1	516	518	+0,39
19	Gascogne (B) 1	400	397	−0,75
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1821	1821	—
8	Geophysique 1	632	642	+1,58
9,50	Groupe Andre S.A.	660	655	−0,76
16,50	Groupe De La Cite1	611	611	—
7	GTM-Entrepose 1	485	491	+1,24
22	Guyenne Gascogne 1	1574	1590	+1,02
8	Havas 1	441,10	450,50	+2,13
7	IDIA 1	230,20	230,50	+0,13
9,30	Imetal 1	481	480	−0,21
2	Immob.Phenix 1	139	136,10	−2,09
1	Ingenico 1	154	151,50	−1,62
23	Ins.Merieux Int. 1	10950	10840	−1
43,50	Interbail 1	552	575	+4,17
23,50	Intertechnique 1	500	520	+4
25	Jean Lefebvre 1	1195	1208	+1,09
33,50	Klepierre 1	633	645	+1,90
21,50	Labinal 1	750	750	—
9	Lafarge Coppee 1	423,50	424,50	+0,24
2,20	Lagardere (MMB) C1	123,90	124,20	+0,24
3,70	Lapeyre C1	248	248	—
7	Lebon 1	301,80	300	−0,60
28,50	Legrand 1	4742	4720	−0,46
45,60	Legrand ADP 1	2945	2930	−0,51
8	Legris indust. 1	196	198	+1,02
70,50	Locindus 1	950	945	−0,53

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
58,50	LVMH Moet Vuitton1	4143	4180	+0,89
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	515	520	+0,97
12,50	Marine Wendel 1	355	362	+1,97
2,20	Matra-Hachette 1	145	144,20	−0,55
4	Metaleurop 1	78,40	78	−0,51
2,50	Metrologie Intl 1	15,30	15,20	−0,65
1,50	Michelin 1	187	189	+1,07
4	Moulinex 1	112,10	112,10	—
40	Navigation Mixte 1	1037	1030	−0,68
5,20	Nord-Est 1	143,90	143,10	−0,56
—	Nordon (Ny) 1	539	520	−3,53
—	Olipar 1	34,50	34,25	−0,72
9,60	Oreal 1	1124	1129	+0,44
12	Paribas 1	488	488,20	+0,04
10	Pechiney CIP 1	353	350	−0,85
5	Pechiney Intl 1	215	211,50	−1,63
4,50	Pernod-Ricard 1	401	404,40	+0,85
18	Peugeot 1	689	685	−0,58
21,20	Pinault-Printemps1	777	770	−0,90
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	806	805	−0,12
5,50	Poliet	330	335	+1,52
14,70	Primagaz 1	840	862	+2,62
7	Promodes 1	802	794	−1
15	Radiotechnique 1	325,50	330	+1,38
95	Redoute(S.A.La)1	7790	7780	−0,13
4,42	Remy Cointreau 1	210	211	+0,48
8,20	Rexel(ex.COME) 1	541	535	−1,11
3	Rhone Poulenc A 1	163,80	163,50	−0,18
1,20	Rochette (La) 1	32,20	33,90	+5,28
11	Roussel Uclaf 1	595	608	+2,18
88	Rue Imperiale(Ly)1	3400	3400	—
11	Sade (Ny) 1	169	169,80	+0,47
18,50	Sagem 1	1870	1855	−0,80
14,50	Saint-Gobain 1	572	569	−0,52
32	Saint-Louis 1	1353	1360	+0,52
8	Salomon (Ly) 1	1800	1790	−0,56
18	Salvepar (Ny) 1	379	376	−0,79
22	Sat 1	1840	1830	−0,54
25	Saupiquet (Ns) 1	940	955	+1,60
13	Schneider 1	753	750	−0,40
—	SCOA 1	13	12,80	−1,54
6	SCOR S.A 1	625	620	−0,80
7,50	S.E.B.1	475	483	+1,68
28,50	Sefimeg 1	510	512	+0,39
12,60	Selectibanque 1	175	175	—
7	Sextant Avionique1	250	—	—
32	SFIM 1	799	800	+0,13
5	SGE 1	276,10	273	−1,12
31,15	Simco 1	573	573	—
6	S.I.T.A 1	664	673	+1,36
10	Skis Rossignol 1	1380	1370	−0,72
9	Sligos 1	510	510	—
15	Societe Gale A 1	620	625	+0,81
5	Sodecco (B) 1	40,30	41,40	+2,73
8,85	Sodero (Ns) 1	73,40	74	+0,82
21	Sodexho 1	1063	1060	−0,28
2	Sogenal (Ny) 1	127	127	—
33	Sommer-Allibert 1	1860	1875	+0,81

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
38,38	Sophia 1	540	542	+0,37
34,50	Sovac 1	1442	1437	−0,35
10,50	SPEP	373,20	374	+0,21
17	Spie Batignolles 1	386,60	390	+0,88
23	Strafor Facom 1	586	583	−0,53
8,20	Suez 1	346,50	348,10	+0,46
14,50	Synthelabo 1	224,80	232	+3,20
5	Thomson-CSF 1	175	175	—
7	Total 1	381,50	384,10	+0,68
8	UAP 1	637	630	−1,10
18	UFB Locabail 1	378,10	379,10	+0,26
5	UGC DA(ex Robur)M1	235	235	—
25	UIC 1	536	543	+1,31
33	UIF 1	620	615	−0,81
73,30	UIS 1	1029	937	−8,94
26	Unibail 1	480	484,60	+0,96
7	Valeo 1	970	971	+0,10
6,30	Vallourec 1	233	233	—
9	Via Banque 1	350	349,90	−0,03
7	Worms & Cie 1	305	306,10	+0,36
28	Zodiac 1	1865	1875	+0,54
56	Elf Gabon	989	989	—
0,47	Amax 1	144	144	—
0,17	American Barrick 1	152	151,40	−0,39
1,25	American Express 1	192	191,80	−0,10
1,69	A.T.T. 1	340,20	343,50	+0,97
4	Anglo American 1	184	184	—
7,61	Amgold 1	404,50	405,10	+0,15
1,97	Banco Santander 1	282,50	286	+1,20
25,27	B.A.S.F. 1	880	880	—
27,79	Bayer 1	1011	1013	+0,20
0,26	Blenheim Exhibit.1	39,60	39,55	−0,13
2,32	Buffelsfontein 1	61,90	61,90	—
1,53	Chase Manhattan 1	192,10	194,80	+1,41
32,76	Daimler Benz 1	2521	2490	−1,23
—	De Beers 1	108	108,20	+0,19
37,80	Deutsche Bank 1	2675	2678	+0,11
30,34	Dresdner Bank 1	1447	1432	−1,04
1,34	Driefontein 1	64,30	63	−2,02
2,07	Du Pont Nemours 1	293	288,90	−1,40
2,45	Eastman Kodak 1	349	357,70	+2,49
—	East Rand 1	19,60	19,35	−1,28
0,16	Echo Bay Mines 1	68,80	68,70	−0,15
3,29	Electrolux 1	186,10	182,10	−2,15
1,02	Ericsson 1	260,50	259,20	−0,50
3,33	Exxon Corp. 1	376,50	381,60	+1,35
1,83	Ford Motor 1	294,30	294,20	−0,03
2,04	Freegold 1	67,50	67,70	+0,30
0,23	Gencor Limited 1	14,30	14,25	−0,35
3,19	General Electric 1	576	573	−0,52
0,93	General Motors 1	263,50	266	+0,95
13,77	Generale Belgique1	427,10	425	−0,49
0,43	Grd Metropolitan 1	40	40,50	+1,25
0,71	Guinness Plc 1	44,50	44	−1,12
0,25	Hanson Plc 1	22,80	22,25	−2,41
0,33	Harmony Gold 1	28,80	28,50	−1,12
1,25	Hewlett-Packard 1	432	436	+0,93
0,25	Hitachi 1	47,50	46,75	−1,79

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
22,73	Hoechst 1	973	959	−1,44
2,50	I.B.M 1	253,40	261,10	+3,04
2,83	I.C.I 1	62,20	63	+1,29
2,41	I.T.T. 1	547	550	+0,55
0,77	Ito Yokado 1	255,30	256	+0,27
0,28	Matsushita 1	78,30	77,75	−0,70
0,52	Mc Donald's 1	320	318,20	−0,58
1,22	Merck and Co 1	191,50	191	−0,26
3,89	Minnesota Mining 1	635	635	—
0,18	Mitsubishi Corp. 1	62,60	62,50	−0,16
3,70	Mobil Corporat. 1	442,50	450	+1,69
2,98	Morgan J.P. 1	428	428,50	+0,12
57,18	Nestle SA Nom.	4334	4337	+0,07
0,78	Nippon Meat Packer	88	98	+1,72
2,02	Norsk Hydro 1	157,10	158	+0,57
5,34	Ofsil 1	170	170,90	+0,53
34,47	Petrofina 1	1567	1500	−4,28
3,23	Philip Morris 1	295	292,90	−0,71
3,13	Philips N.V 1	111,60	112	+0,36
0,28	Placer Dome Inc 1	119,50	120,60	+0,92
1,58	Procter Gamble 1	285,90	281	−1,71
6,48	Quilmes 1	215	210	−2,33
1,65	Randfontein 1	47,90	48	+0,21
1,09	Rhone Poul.Rorer 1	271	271,30	+0,11
10,93	Royal Dutch 1	575	580	+0,87
1,14	R T Z 1	61,90	61,60	−0,48
—	Saatchi & Saatchi	14,40	14,50	+0,69
0,82	Sega Enterprises	606	606	—
0,31	Saint-Helena 1	44,50	45,80	+2,92
1,72	Schlumberger 1	385,90	383,20	−0,67
1,06	Shell Transport 1	57,20	57,25	+0,09
33,14	Siemens 1	2326	2332	+0,26
1,13	Sony Corporation 1	251,90	250,20	−0,67
0,19	Sumitomo Bank 1	132,10	133	+0,68
1,13	T.D.K 1	225,20	223,20	−0,89
1,15	Telefonica 1	66,25	66,65	+0,60
0,23	Toshiba 1	38,30	38,75	+1,17
9,68	Unilever 1	612	619	+1,14
2,09	Unic.Technologie 1	341,10	340,10	−0,29
9,62	Vaal Reefs 1	457,50	458	+0,11
5,03	Volkswagen A.G 1	1319	1278	−3,11
3,97	Volvo (act.B) 1	325,50	333	+2,30
3,21	Western Deep 1	197,60	197,50	−0,05
3,66	Xerox Corp. 1	437,50	431	−1,49
0,29	Yamanouchi 1	133,20	133	−0,15
—	Zambia Copper 1	5,80	5,75	−0,86

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	—	10,475
CNA 9% 4/92 CB	—	2,762
EDF 8,6% 92 C1	114,77	3,228
Emp.Etat 8%7/93-97	101	0,641
Em.Etat 13,4%83 CA	101,80	9,031
Em.Etat10,26%86 CA	—	4,639
OAT 9,90% 12/97 CA	115,10	6,889
OAT TMB 01/99 CA	98,98	5,392
OAT 10% 5/00 CA	120,55	2,438
OAT 01 TME CA	100,70	3,793
OAT 8,5%11/02 CA	115	6,394
OAT 8,50% 19 CA	117,94	7,056
OAT 8,50% 92-23 CA	118,75	2,818
BFCE 9% 91-02	115,80	7,225
CEPME 8,5% 88 CB	—	1,258
CEPME 9% 89 CA	113,98	8,123
CEPME 9% 92-06 TSR	115,50	1,529
CFD (CCCE)8,7%90CB	120,55	5,315
CFD exCCCE8,6%92CB	114,40	4,595
CFF 10% 88-98	116,73	8,384
CRH 8,5% 87-88 CA	110,66	4,005
CFF 9% 88-97 C1	110,40	8,014
CFF 10,25% 90 C1	121,21	4,549
CRH 8,8% 92-93 CB	113	1,319
CLF 8,9% 88 C1	113,76	2,146
CLF 9%88-93/98 C1	111,91	5,030
EDF 8,6% 88-89	111,71	4,477
Finansder 9%91C2#	118,60	6,882
Finened.8,6%92 #C2	112,80	4,924
Floral9,75% 90 C1	117,30	0,828
PTT 11,2% 85 CB#	—	7,512
SNCF8,8% 87-93C1	111,75	4,894

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	322	340
Bains C.Monaco 1	912	920
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	472,50	470
Benedictine	2925	—
Bidermann Intl	380	—
B T P (la cie) 2	33,80	36,40
Cambodge	869	870
Carbone Lorraine	485	480
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	347	340
Cementeries Blanzy	335	—
Ceragen Holding	30	—
Champex (Ny)	8,70	—
CIC Un.Euro.CIP 1	285	284,20
C.I.T.R.A.M. (B)	3800	—
Cpt Lyon Alem.2	382	365
Concorde-Ass Risq2	829	827
Constr.Met.Prov.	11	—
Credit Gen.Ind.	119,10	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	530	504
Eaux Bassin Vichy	2401	2400
Ecia 2	417	414

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4150	—
Eridania Beghin CI	645	641
Fidei(ex immofice)2	369	369,50
Finalens	364	—
F.I.P.P.	151	150
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	605	—
Foncina	405	407
France I.A.R.D	400	—
France S.A 1	2010	2004
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	582	590
Genefim	335	321
Gevelot	475,20	470
G.F.C. 2	464	465
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	212,50	—
Immobail 2	445	449
Immobanque 2	880	890
Im.Marseillaise	5290	—
Invest.(Ste Cle.)2	2800	2760
Lille Bonnieres	1080	—
Locafinanciere	475,20	—
Louvre 1	2420	2420
Lucia	185	—
Machines Bull 2	25,50	24,80
Mag.Uniprix	176	176,10
Metal Deploye	262	—
Mors 2	39,50	41,20
Navigation (Nle)	139,90	—
Optorg 2	290	—
Oreal (Cl)	850	840
Origny-Desvroise	885	900
Monoprix	1260	1290
Paluel-Marmont	498	—
Parfinance	229	229
Paris Orleans	206	205
Piper Heidsieck	721	700
Porcher	200	—
Promodes (CI)	670	—
Publicis 2	840	848
Rochefortaise Com.	158	158
Rosario 2	171	170
Rougier	239,50	240
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	198	—
Saga	340	—
Salins du Midi 2	526	531
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	776	776
S.I.P.H.	101,80	—
Sofal 2	478	—
Soffo	299,50	336
Sofitam	63,05	65
Sofragi 2	3400	—
Soudure Autogene	747	747
Sovabail	393	395
Stemi	975	—
Taittinger 1	2185	2130
Tour Eiffel	294	291
Ulicar Cofrath	1530	1530
Vicat 2	445	445
Virax	110	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	—	Kubota Corp.	35,50	—
Akzo NV	535	—	Noranda Mines	100	—
Alcan Aluminium	117,90	120	Olivetti Priv.	5,70	5,70
American Brands	195,10	—	Pfizer Inc.	375,70	369,10
Arbed	478,50	—	Ricoh Cy	48	—
Asturienne Mines	106,10	—	Robeco	358,20	360
Banco Pop. Espanol	660	—	Rodamco N.V.	189,10	189,80
Banque Regl.Inter.	36600	36780	Rolinco	360	355,20
Chrysler Corp.	248	247	Saipem SPA	5,50	—
C.I.R SPA	3,80	—	Sema Group Plc	31,40	—
Commerzbank AG	1113	1060	SKF Aktiebolaget	80	—
Dow Chemical Co.1	358	351,80	Tenneco Inc.	301	295
Fiat Ord	24,70	—	Torray Ind.	34,50	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	590	561	West Rand Cons.	4,95	—
Gevaert	1180	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	53,40	51,50		—	—
Goodyear T.& R.Cy	241	240		—	—
Honeywell Inc	213	—		—	—
Johannesburg Cons.	84,50	80,50		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Dlt.Com.Pharm.*	950	—
Blanzy-Ouest*	835	—	Paris France	215	—
Brasseries Maroc	400	—	Parisc.Parcier*	230	—
Calciphos*	67	—	Rorento	289,50	—
Canadien Pacifique	91,40	—	S.A.C.E.R.	630	—
CGH Cogenhor eck.*	7	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
CEGF (Ent.Ga.Frt.)	511	—	St Gobain Emball.*	1750	—
Cie Industrielle*	4250	—	Schlumberger Ind.*	431	—
Coparex Inter.*	560	—	SEPR *	1202	—
Cr.Universel (Cie)	250	—	SMCI (M)	50	—
CEAC.*	78	—	SPR "B" nom.	252	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—	Testut-Aequitas	100	—
Grace and Co.	230,30	—	Vinipix	1700	—
Table France*	380	—	Waterman *	1100	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lectours Monde+ *	187,10	—		—	—
Nicolas nom.	675	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	605	610	Guintoli 2	980	909
B.A.C.	23,70	—	I.C.C.	237	238,50
Boiron (Ly) 2 #	468	462	Idianova	84,90	85,10
Boisset (Ly)	201	210	Immob.Hotel. 2 #	1180	1161
CBCAM Paris IDF 1	950	950	Int. Computer	125	125,10
Calberson	306	310	IPBM	39	39,50
Cardif SA 2	1058	1030	Molex	199,90	—
CEGEP	166	167	N.S.C Schlum.Ny 2	674	678
CFPI	171	171	Sanibo	182,40	183,80
C.N.I.M 2	1212	1218	Sopra	317	315
Codetour	325	325	TF1-1	498	498
Creeks	120	—	Thermador Hold(Ly)	345	349,90
Dauphin OTA	243	241	Unilog	242	242
Devanlay 2	1144	1130	Vial et Compagnie	179	175
Labor.Dolisos	106,20	—	Yves St Laurent 1	731	732
Editions Belfond	121	—		—	—
Europ Propulsion 2	275	278,50		—	—
Finacor	189,90	183		—	—
G.L.M. S.A.	700	700		—	—
Gravograph	150	150		—	—

Sicav (sélection) 23 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	259,56	252,61
Actimonetaire C et D	31901,04	31901,04
Améri-gan	8300,39	7981,14
Amplitude	761,42	739,24
Antigone trésor	730537	730537
Arbitr. Court Terme	8107,69	8107,69
Associa Première	33386,74	33386,74
Associc	1193,89	1193,89
Atout Futur	533,73	520,71
Aurecic	1684,89	1635,82
Avenir Alizes	1951,01	1912,75
Axa Capital	206,75	200,73
Axa Court Terme	8951,10	8951,10
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1158,09	1124,36
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	932,87	905,50
Axa Europe	140,62	136,52
Axa Investissements	133,78	129,88
Axa NPI	141,01	136,90
Axa Ob.Fr.Extrans	162,99	158,24
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	163,38	158,62
Axa Prem.Ex.Agepre	128,24	124,50
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	160,69	156,01
Axa Valeurs PER	147,87	143,56
Cadence 1	1128,44	1106,31
Cadence 2	1112,97	1091,15
Cadence 3	1126,72	1104,63
Capimonetaire	7807,60	7080,60
Capiobliq	7695,60	7544,71
Capitacic	1591,07	1567,56
Coexis	1541,65	1512,90
Compavalor	3937,89	3931,99
Credinter	508,59	493,78
Credit Mutuel Capital	1484,92	1455,80
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	746,22	746,22
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,23	108,25
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	109,27	106,35
Cred.Mut.Ep.J	77832,42	77832,42
Cred.Mut.Ep.long.T	228,14	222,03
Cred.Mut.Ep.Monde	1375,91	1339,09
Cred.Mut.Ep.Quatre	1176,27	1144,79
Diezo	1621,58	1591,27
Drouot France	1024,06	994,23
Drouot Sécurité	271,99	263,97
Ecocic	1218,35	1183,35
Ecupar	138,65	134,61
Ecur. Capitalisation	3044,88	3014,73 ◆
Ecur. Expansion	541182,20	540291,76 ◆
Ecur. Géovaleurs	2660,84	2583,34
Ecur. Investissement	170,41	165,45
Ecur. Monepremière	75284,38	75284,38 ◆
Ecur. Monétaire	22042,49	22042,49 ◆
Ecur. Trésorerie	2714,83	2714,83 ◆
Ecur. Trimestriel	2131,90	2110,79 ◆
Elanciel	134,61	130,69 ◆
Energia	405,05	386,68
Eparcic	4049,78	4049,78
Eparcourt-Sicav	4376,95	4366,03
Epargne Associat.	26374,07	26073,77
Epargne-Unie	1540,24	1502,07
Euii Cash capi.	8333,10	8333,10 ◆
Eurco Solidarité	1213,86	1201,84 ◆
Eurocic Leaders	1252,57	1216,89
Eurodyn	1373,58	1340,18
Euro Gan	7442,58	7156,33
Fonsicav	16258,91	16228,46
France-gan	12482,65	12002,55
France Garantie	283,03	282,47
France Obligations	494,51	489,61
Francic	534,80	519,22

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	132,24	128,39
Francic-Regions	1263,11	1226,32
Fructi-Associations	39,23	39,23
Fructi-Capi	49,01	48,29
Fructidor	251,61	247,89
Fructifrance action C	223,42	217,97
Fructifrance action D	213,79	208,58
GAN Rendement	5706,47	5622,14
Gestilion	17165,90	17165,90
Gest.Associations	206,80	201,27
Horizon	1579,86	1533,84
HLM Monetaire	15661,98	15661,98 ◆
Indicia	1218,02	1193,96 ◆
Indosuez Fse.Court.T	1656,50	1656,58
Intensys	105,45	105,19 ◆
Interepar	113670,42	113359,63
Interoblig	17304,54	16985,24
Intersélection Fce	579,83	566,46
Japacic	197,37	191,62
Jeunepargne	332,20	327,29
Latitude	2515,42	2511,65
Lion Association	12024,31	12024,31
Lion Institution	35818,51	35723,19
Lionplus	1187,79	1164,50
Lion Trésor	2380,90	2367,23
Livret Bourse Inv.	653,20	634,17
Livret Portefeuil.	829,87	805,50
Méditerranée	208,93	202,84
Mensuel CIC	10445,17	10341,75
Moneden	76590,49	76590,49
Mone.J.	48455,61	48455,61 ◇
Monévalor	45996,50	45996,50
Mutualité dépôts	15549,61	15518,57
Natio Court Terme	106491	106172
Natio Court Terme2	328135	328135
Natio Epargne	20464,31	20261,69
Natio Ep. Capital	12850,62	12723,39
Natio Ep. Croissance	2079,25	2023,60
Natio Ep. Obligations	221,86	215,92
Natio-Ep. Retraite	138,28	134,58
Natio Ep. Trésor	9094,22	9076,07
Natio. Eparg. Valeurs	516,22	502,46
Natio-Fran.index	1176,47	1144,98
Natio-Imm.	1414,14	1378,29
Natio-Inter	1794,23	1746,21
Natio-Monétaire	28121,63	28121,63
Natio-Opportunités	1314,82	1279,63
Natio-Patrimoine	1596,76	1554,02
Natio-Perspectives	1281,87	1247,56
Natio-Placements	68205,33	68205,33
Natio-Revenus	1107,90	1096,93
Natio Sécurité	12355,18	12355,18
Natio-Valeurs	998,73	972
Nippon-Gan	7508,42	7219,63
Nord Sud Dévelop	1899,13	1895,34
Obli-Associations	184,23	181,50
Oblicic-Mondial	3095,93	3050,18
Oblicic-Régions	1113,82	1097,38
Oblifutur	3395,47	3332,10
Oblig. tres caté.	210,63	207,56
Obliilion	1728,65	1709,55
Oblisécurité Sicav	14506,92	14506,92
Oraction	1654,89	1614,52
Paribas Capitalisation	1841,17	1804,89
Paribas Opportunites	148,83	143,72
Paribas Patrimoine	676,63	656,92
Patrimoine Retraite	254,79	249,79
Pervalor	668,42	655,31
Planinter	1448,79	1411,50 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	158,08	153,48
Poste Croissance	6141,44	6135,30
Poste Gestion	73917,97	73917,97 ◆
Première Oblig.	11131,13	11120,01
Prévoy. Ecureuil	112,94	111,82 ◆
Priv'Associations	32916,87	32916,87
Proficius	1022,56	1003,49
Quartz	156,78	152,98
Rentacic	172,99	170,43
Revenus Trimestr.	5616,38	5560,77
Revenu-Vert	1225,09	1202,25
St Honoré Vie & Santé	1092,45	1042,91
St Honoré Bons du Tr.	12548,75	12486,32
St Honoré Invest.	881,07	858,66
St Honoré Pacifique	828,74	783,52
St Honoré Real	16783,71	16716,84
Sécuricic	1938,58	1938,58
Sécuri-Gan	13534,08	13268,71
Sécuritaux	1554,19	1554,19
Sensivalor	30227,44	30227,44
Sicasden	750,94	739,84
Sicav Associations	2059,12	2059,12
SFI-CNP Assur	776,73	754,11
S.G Fr. opport. C et D	1453,58	1425,08
Sicav 5.000	502,07	488,63
S.I. Est	1647,91	1599,91
Slivafrance	809,94	782,42
Slivam	470,13	457,55
Slivarente	237,42	232,76
Slivinter	551,23	536,48
S.N.I.	1275,07	1237,93
Sogenfrance C	1359,57	1332,91
Sogenfrance D	1313,39	1287,64
Sogépargne	355,81	348,83
Soginter	1683,43	1571,98
Soleil Investissements	691,51	664,91
Solstice	2308,18	2294,44
State Street Act. Eur	11852,77	11451,95
State Street Act. Frce	12601,88	12234,84
St. Str. Act.Japon	16942,55	16369,61
State Street Emer. Mkt	75813,45	75053,19 ◆
St.Street OAT Plus	12671,23	12422,77
Stratégie Actions	971,31	933,95
Stratégie Rendement	1638,88	1587,29
Techno-Gan	6551,47	6299,49
Thesora	775,92	768,24
Trésor Plus	1512,86	1497,88
Trésor Trimestriel	1083,86	1073,15
Trésoricic	146291,37	146291,37
Trilion	5575,08	5503,53
Uni-Associations	125,34	125,34 ◇
Uni-Foncier	1486,13	1449,88
Unifrance	869,54	853,21
Uni Régions	1335,75	1303,17
Univar	261,42	261,42 ◇
Univers Actions	1558,09	1520,09
Univers Obligations	2118,48	2078,98
Valorg	2293,64	2291,35
Valreal	59679,19	59649,37
Winterthur St-Honore	258,12	245,42

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8655	5,8480	5,60	6,10
Ecu	6,6690	6,6685	—	—
Allemagne (100 dm)	347,8400	348,5100	334	357
Belgique (100 F)	16,5750	16,5380	16	17
Pays-Bas (100 fl)	309,2300	309,8600	297	318
Italie (1000 lires)	3,6840	3,6785	3,40	3,85
Danemark (100 krd)	85,4700	84,9500	80	88
Irlande (1 iep)	8,2245	8,2370	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,8245	8,8610	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,4780	2,4795	2,69	3,09
Suisse (100 f)	394,9900	398,6100	382	404
Suède (100 krs)	73,4910	72,8400	68	77
Norvège (100 k)	80,3800	80,3900	75	84
Autriche (100 sch)	49,4310	49,5260	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,3055	4,2970	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4300	3,4150	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4585	4,4236	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,5889	5,6519	5,40	5,75

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/08
Or fin (kilo en barre)	70000	70600
Or fin (en lingot)	70100	70650
Napoléon (20f)	401	403
Pièce Fr (10 f)	351	—
Pièce Suisse (20 f)	399	403
Pièce Latine (20 f)	398	400
Souverain	498	513
Pièce 20 dollars	2550	2540
Pièce 10 dollars	1230	1220
Pièce 5 dollars	755	—
Pièce 50 pesos	2605	2605
Pièce 10 florins	410	420

Matif (Marché à terme international de France)

23 août 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 70 676

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	124,72	122,16	121,78
Précédent	124,72	122,14	121,72

CAC 40 A TERME — Volume : 25 001

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2126	2138	2159
Précédent	2145	2157,50	2169,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

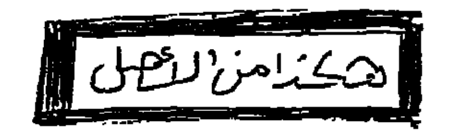
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

L'Espionnage, un genre impur : Enigma (v.f.), de Jeannot Szwarc, 19 h ; la Petite Fille au tambour (1984, v.o. s.t.f.), de George Roy Hill, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Portraits de Paris : Cinéma : la Cinéma des pêches (1989) de Gabriel Gonnet, le Silence est d'or (1947) de René Clair, 14 h 30 ; Chanson : Je suis sentimental (1987) de Paul Chamussy, Paris chante toujours (1951) de Pierre Montazel, 16 h 30 ; Jazz : Janine (1962) de Maurice Pialat, Autour de minuit (1985-1986) de Bertrand Tavernier, 18 h 30 ; Photographie : Robert Doisneau (1989) de Sylvain Roumette, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

LA CHAMBRE 108 (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DENIS LA MALICE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

KALAHARI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MADE IN AMERICA (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MÉTISSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MUSASHI, UN FILM EN TROIS ÉPOQUES (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

NOM DE CODE : NINA (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SIDEKICKS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SYNDICAT DU CRIME 2 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TRACES DE SANG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME SUR LES QUAIS. Film franco-allemand-canadien de Raoul Peck, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

HOT SHOTS ! 2. Film américain de Jim Abrahams, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES PRINCES DE LA VILLE. Film américain de Taylor Hackford, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

SLIVER. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA SOIF DE L'OR. Film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 30.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.

AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., ven. 16 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30, lun. 15 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, sam. 21 h 15.

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) séances mer., ven., mar. à 18 h, 20 h, 22 h, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15, ven., sam. 19 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun., avec.

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 18 h 10.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 16 h, ven. 20 h 10, sam. 14 h.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 18 h, ven. 16 h.

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

L'ILE AUX FLEURS (Brés.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 30, dim. 11 h 30. T.U. : 22 F.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, ven. 20 h.

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.

MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, mar. 20 h.

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h, ven. 21 h 55.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.

QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

RED ROCK WEST (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 55, sam. 18 h, dim. 22 h, lun. 20 h 15.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 20 h 30.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.

SUPER MARIO BROS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h, mar. 17 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45.

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 05.

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim.

LES GRANDES REPRISES

LES AFFRANCHIS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LORD JIM (Brit., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

THÉORÈME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Sabrina, mer. à 19 h 15, 21 h 45 ; la Rose et la Flèche, jeu. à 19 h 15, 21 h 45 ; Vacances romaines, ven. à 19 h 15, 21 h 45 ; Guerre et Paix, sam. à 14 h 15, 17 h 15, 20 h 40 ; Ariane, dim. à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 ; Funny Face, lun. à 19 h 15, 21 h 45 ; Deux têtes folles, mar. à 19 h 15, 21 h 45.

CARY GRANT, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Arsenic et Vieilles Dentelles, mer. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après ; l'Impossible Mr. Bébé, jeu. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après ; la Dame du vendredi, ven. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après.

DEUX PLACES AU PRIX D'UNE : 50 CLASSIQUES (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Blonde Vénus, mer. à 19 h, 21 h 30 ; Un enfant attend, jeu. à 19 h, 21 h 30 ; Eva, ven. à 19 h, 21 h 30 ; En quatrième vitesse, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Indiscrétions, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Charge héroïque, lun. à 19 h, 21 h 30 ; le Privé, mar. à 19 h, 21 h 30. Deux places au prix d'une, invitez qui vous voulez.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Collectionneuse, sam. 16 h 30 ; la Marquise d'O, ven. 11 h 50 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, dim. 12 h ; l'Amour l'après-midi, mar. 12 h.

HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE (v.o.), Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34). Tueurs de dames, mer., lun. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; Noblesse oblige, jeu., dim. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; Passeport pour Pimlico, ven. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; l'Homme au complet blanc, sam. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; De l'or en barres, mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). La Source, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Heure du loup, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; De la vie des marionnettes, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une leçon d'amour, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JAMES STEWART, ANTHONY MANN (v.o.), Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). L'Appât, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Winchester 73, jeu., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Affameurs, ven., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Je suis un aventurier, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Homme de la plaine, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

L'ETRANGE FESTIVAL (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Les Innocents, mer. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Sleepwalk, jeu. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; le Livre de la jungle, sam. à 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; Nuit Trash, : Combat Shock, The Incredible Torture Show, Le Roi des morts, sam. 22 h 30 ; le Fantôme de l'Opéra, dim. 12 h (avec brunch), 16 h 30, 18 h 30 ; Schizophrenia, le tueur de l'ombre, lun. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Retour à gstgeest, mar. 18 h 30 ; Hanussen, mar. 20 h 30 ; The Northerners, mar. 22 h 30.

LES INÉDITS D'AMÉRIQUE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Sure Fire, jeu. 16 h, ven. 18 h, sam. 14 h, mar. 20 h ; Hippy Porn, mer., dim. 14 h, ven., sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 16 h ; Highway Patrolman, mer. 16 h, jeu. 22 h, ven. 14 h, sam., lun. 18 h, dim. 20 h ; Together Alone, mer., mar. 18 h, jeu. 14 h, dim. 22 h, lun. 16 h ; Gas, Food, Lodging, mer., sam. 22 h, jeu., lun. 20 h, ven. 16 h, dim. 18 h, mar. 14 h.

LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). The Shop around the corner, dim. à 14 h, 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après ; Sérénade à trois, lun. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après ; la Huitième Femme de Barbe-Bleue, mar. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après.

LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). La Voie lactée, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Cet obscur objet du désir, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Belle de jour, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Fantôme de la liberté, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Charme discret de la bourgeoisie, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Journal d'une femme de chambre, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Tristana, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

OPÉRA SCREEN, FILMS D'OPÉRAS (v.o.), Opéra Bastille, 12e (44-73-13-99). Les Sept Péchés capitaux, mer. 14 h 30 ; le Vampire, mer. 15 h 30 ; l'Enfant et les Sortilèges, mer. 17 h 20 ; la Dame de pique, jeu. 10 h ; Salomé, jeu. 14 h 30 ; Charlie McDeath, jeu. 16 h 20 ; Der Lindberghflug, Ozeanflug, jeu. 20 h ; Œdipus Rex, jeu. 21 h ; De la maison des morts, ven. 10 h ; Un document d'angoisse et d'espoir, ven. 11 h 50 ; la Traviata, ven. 14 h 30 ; Black River, ven. 17 h 10 ; Don Giovanni, ven. 20 h ; The Rake's Progress, sam. 10 h ; les Huguenots, (version allemande) sam. 14 h 30. Pl. : 25 F.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Prenez garde à la sainte putain, mer. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; la Femme du chef de gare, jeu. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; l'Année des treize lunes, ven. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Mariage de Maria Braun, sam. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Droit du plus fort, dim. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Secret de Veronika Voss, lun. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; Lola, une femme allemande, mar. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50.

RÉTROSPECTIVE MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Chronique d'un amour, mer. 20 h, jeu. 18 h, ven., mar. 22 h, sam., dim. 16 h, lun. 14 h ; Femmes entre elles, mer. 18 h 30, jeu. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 19 h ; l'Avventura, mer. 16 h 30, ven. 14 h, sam. 19 h, lun. 21 h 30 ; la Nuit, jeu. 16 h 30, ven. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 19 h ; l'Eclipse, ven., mar. 19 h, sam. 16 h 30, lun. 14 h ; le Désert rouge, mer. 14 h, jeu. 21 h 30, dim. 19 h, mar. 16 h 30 ; Blow-up, mer., dim. 21 h 30, ven. 16 h 30, mar. 14 h ; Profession : reporter, mer. 19 h, jeu. 14 h, sam. 21 h 30, lun. 16 h 30 ; Identification d'une femme, jeu. 19 h, sam. 14 h, dim. 16 h 30, mar. 21 h 30 ; le Cri, mer. 14 h, sam. 19 h, lun. 16 h 30 ; Zabriskie Point, ven., sam. 14 h, dim. 21 h 30, mar. 16 h 30 ; la Dame sans camélias, jeu. 19 h, ven. 21 h 30, mar. 14 h.

VISA-VILLES, Maison de la Villette - salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00). Belleville lumière, mer., de 13 h à 14 h, jeu., ven., dim., mar., de 13 h à 15 h, sam., de 15 h 30 à 16 h ; En remontant la rue Vilin, mer. 14 h, jeu., ven., dim., mar. à 15 h 30, 16 h 30, sam. 16 h, 17 h.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 AOÛT

« De Saint-Médard au quartier Mouffetard », 14 h 30, façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Personnalités romantiques et modernes au cimetière de Montmartre », 14 h 30, entrée avenue Rachel (Mme Cazes).

« Passé et présent de l'ancien village de Passy », 15 heures, sortie du métro Passy, en haut des escaliers (Monuments historiques).

« La Villette aujourd'hui : de la « cité du sang » à la Cité des sciences et au parc », 15 heures, sortie du métro Corentin-Cariou, côté numéros pairs (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes et jardins secrets, Montmartre hors des sentiers battus », 18 h 15, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

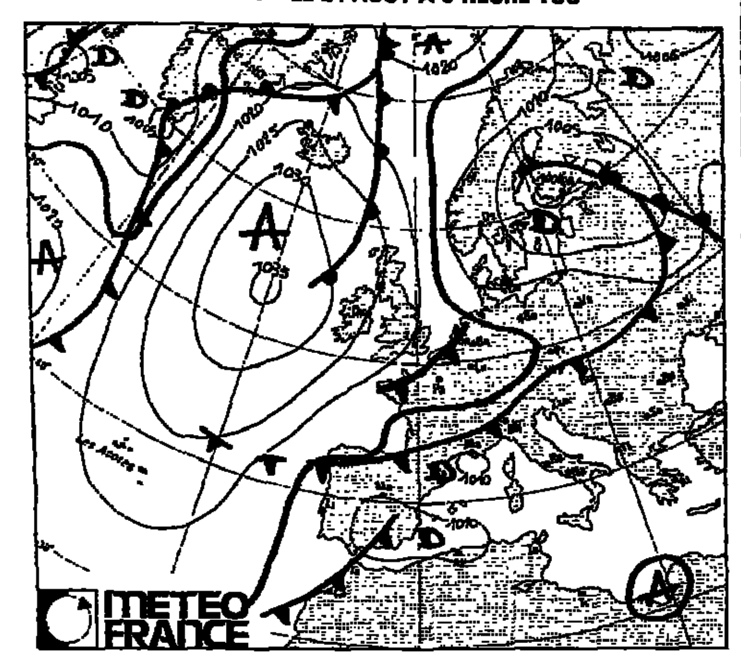
CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

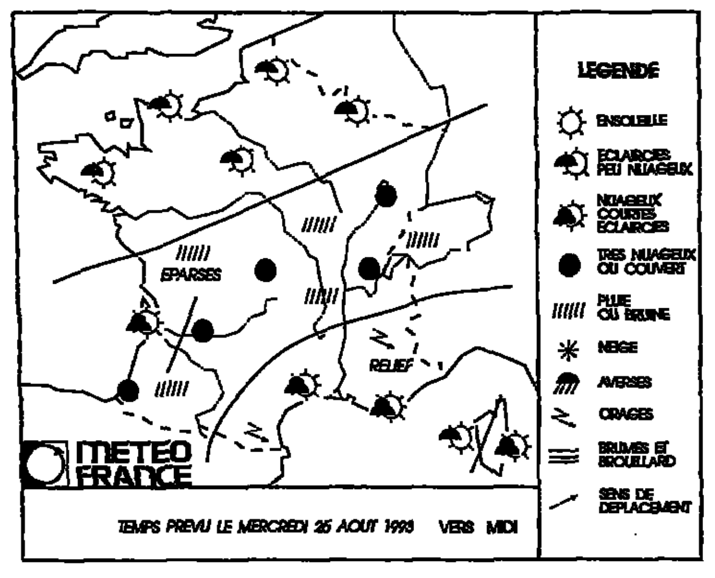
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Karma : l'homme créateur de sa destinée ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 25 AOÛT 1993

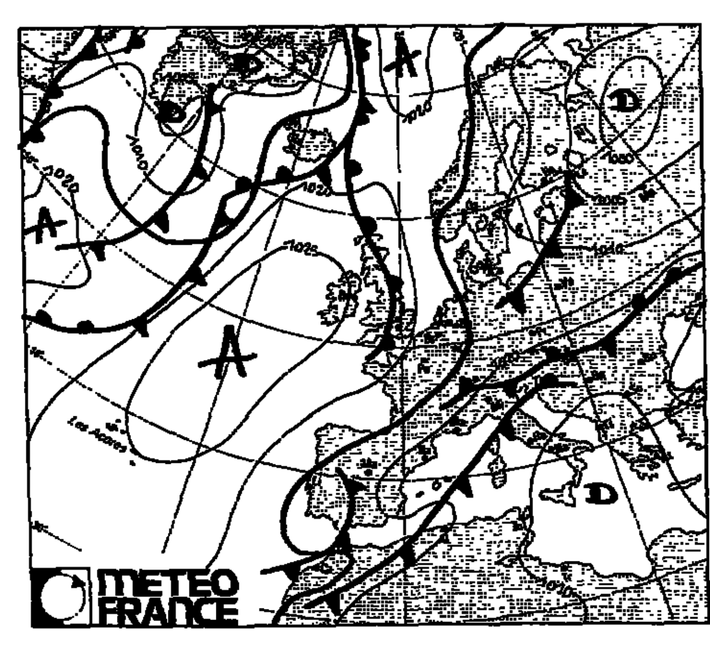


Mercredi : beaucoup de nuages au sud avec de forts orages sur le Sud-Est. Soleil ailleurs. – Au nord d'une ligne La Rochelle-Dijon, le temps sera bien ensoleillé mais frais avec du vent de nord-est faible à modéré. Au sud de cette ligne, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies éparses. Dès la matinée, des orages accompagnés de fortes précipitations se produiront sur les régions du Sud-Est : Ariège, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et sud de Rhône-Alpes. Les précipitations pourraient par cumul être abondantes, surtout sur les versants sud des massifs.

Les températures matinales seront fraîches sur la moitié nord : entre 6 degrés et 12 degrés, localement 3 degrés sur les Ardennes. Elles seront plus douces sur la moitié sud, entre 14 degrés et 20 degrés.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 17 degrés à 20 degrés sur la moitié nord, 20 degrés à 24 degrés sur la moitié sud, localement 26 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 26 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-8-1993 à 18 heures TUC et le 24-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				STRASBOURG	14	9	N	MARRAKECH	33	19	N
AJACCIO	32	18	D	TOULOUSE	24	16	C	MEXICO	24	14	N
BIARRITZ	22	14	C	TOURS	19	10	C	MILAN	30	18	N
BORDEAUX	24	13	P	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	24	13	C
BOURGES	16	12	C					MOSCOU	19	12	C
BREST	15	11	N	ALGER	32	24	N	NAIROBI	24	9	C
CAEN	17	10	C	AMSTERDAM	17	9	N	NEW-DELHI	37	28	D
CHERBOURG	13	10	N	ATHÈNES	33	20	D	NEW-YORK	28	20	D
CLERMONT-FER	24	12	P	BANGKOK	31	24	C	PALMA-DE-MAJ	30	22	C
DIJON	16	11	C	BARCELONE	28	24	C	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	28	17	P	BELGRADE	37	22	D	PÉKIN	25	19	D
LILLE	18	7	D	BERLIN	17	9	D	RIO-DE-JANEIRO	24	16	N
LIMOGES	20	13	P	BRUXELLES	16	8	D	ROME	32	22	D
LYON	22	13	P	LE CAIRE	34	23	N	HONGKONG	32	27	N
MARSEILLE	30	22	C	COPENHAGUE	18	8	N	SÉVILLE	32	21	N
NANCY	16	7	N	DAKAR	32	27	N	SINGAPOUR	33	27	O
NANTES	21	13	C	GENÈVE	22	16	P	STOCKHOLM	15	9	C
NICE	28	21	N	ISTANBUL	29	18	N	SYDNEY	21	10	D
PARIS-MONTS	21	10	D	JÉRUSALEM	30	19	D	TOKYO	32	25	D
PAU	20	15	C	LISBONNE	28	19	C	TUNIS	36	22	D
PERPIGNAN	30	21	N	LONDRES	17	10	D	VARSOVIE	19	11	N
POINTE-A-PITRE	33	23	D	LOS ANGELES	23	16	D	VENISE	32	21	N
RENNES	21	13	N	LUXEMBOURG	17	8	D	VIENNE	27	15	P
ST-ETIENNE	23	13	P	MADRID	31	15	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Clichés

EN dépit de la richesse, parfois réelle, de leurs programmes, les chaînes de télévision donnent l'impression que leurs magazines ou leurs séries n'évitent ni les clichés, ni l'impression de déjà-vu. Sans doute notre œil de téléspectateur a-t-il déjà engrangé tellement d'images et de sujets qu'il en devient blasé. Le feuilleton actuellement programmé par France 2, «la Milliardaire», n'échappe pas au couperet. Nicole Courcel, à l'aise comme un poisson dans l'eau dans un décor de château campagnard et d'hôtel particulier parisien, règle ses rendez-vous sur les heures d'ouverture de Wall Street et, tout en défendant la fortune de son mari décédé contre les grands prédateurs de la finance, tente de sauver son beau-fils enfermé dans les geôles d'un dictateur sud-américain.

On a un peu de mal à se passionner pour ces situations archétypées et ces compositions coulées dans le béton du cliché. En témoigne le personnage de ce requin de la haute finance, un Américain à figure de Steve McQueen vieillissant, qui a, bien entendu, compte tenu de son identité yankee, ses entrées auprès de toutes les dictatures latino-américaines. Mais les longs métrages diffusés sur le petit écran subissent aussi la guillotine de l'œil et de la mémoire. Ainsi, le film diffusé par M 6, *Hamburger Hill*, de John Irvin, une honnête chronique sur les jeunes recrues américaines engluées dans l'enfer de la guerre du Vietnam, offre-t-il au détour d'une séquence un plan d'hélicoptères volant dans la campagne vietnamienne qui semble copié sur *Apocalypse Now*.

On zappe alors sur Paris-Première, la chaine câblée des Parisiens, qui fait actuellement sien le slogan *«si c'est brûlant, c'est sur votre écran»*. Le magazine «Ciné-premières» animé par Anne-Marie Helopeau, n'a pourtant rien d'incandescent : à regarder la présentation, archiclassique, des nouveaux films (*Cible émouvante*, *Métisse* ou *Je m'appelle Victor*), on se. frotte les yeux et on se demande si l'on n'est pas sur TF 1.

Le bonheur est peut-être sur France 3 et notamment dans son magazine «Strip-tease», réputé pour son originalité. Las ! On retient surtout du portrait de Bernard Barbier, sénateur de Côte-d'Or (Union des républicains et indépendants), que les membres de la Haute chambre passent le plus clair de leur temps à dormir – dans le TGV, au Palais du Luxembourg – ou à se préoccuper des menus de leurs congrès. Heureusement qu'un autre reportage, terrifiant, sur un couple «enterrant» sa vieille mère dans une maison de retraite, avec un «ouf !» de soulagement, offre (enfin) un dérivatif à cette série de clichés télévisuels.

YVES-MARIE LABÉ

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 24 août

TF 1

20.50 Cinéma : Le Gendarme en balade. □ Film français de Jean Girault (1970).
22.30 Divertissement : Ciné gags.
22.35 Cinéma : La Bataille du rio de La Plata. ■■ Film britannique de Michael Powell et Emeric Pressburger (1956).
0.40 Sport : Surf. Championnats du monde à Lacanau.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Kalidor, la légende du talisman. ■ Film américain de Richard Fleischer (1985).
22.20 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Bruno Masure, Philippe Guérin, Philippe Moulinot et Danièle Evenou. Roublard ou naïf ? Invités : Christian Clavier, Gérard Oury, Francis Perrin.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Série : Un privé sous les tropiques.
0.40 Série : La Guérilla.

FRANCE 3

20.40 Téléfilm : Docteur Teyran. Le Meurtre, de Jean Chapot, avec Michel Piccoli, Nadine Alari (1re partie).
22.15 Planète chaude. Les Moissons de fer, documentaire de Gérard Rougeron et Jean-Claude Lubtchansky. 1. Vert-de-gris.
23.10 Journal et Météo.
23.40 Documentaire : Les Chemins des hommes. Paul Morand, de Pierre-André Boutang (1re partie).
0.35 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver le président ? ■ Film américain de David Zucker (1991).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Rambling Rose. □ Film américain de Martha Coolidge (1991).
23.50 Téléfilm : Une femme nommée Jackie. De Larry Peerce.

ARTE

20.40 Soirée thématique : Piero l'Européen. ▶ Soirée proposée par Alain Jaubert.
20.41 Borgo san Sepolcro, la ville de Piero. A 20.50, Une vie en peinture ; à 21.20, Un saint pour les peintres, documentaires d'Alain Jaubert.
21.25 Cinéma : Onze Fioretti de François d'Assise. ■■■ Film italien de Roberto Rossellini (1950).
22.50 Documentaire : Arezzo et ses fresques. D'Alain Jaubert. A 22.55, La Légende de la croix, de Pierre Beuchot ; à 23.30, Du désastre au sauvetage, d'Alain Jaubert ; à 23.40, L'Art de la bonne fresque, d'Yves Chamay et Romano Prada.
23.50 Documentaire : Florence. D'Alain Jaubert. A 0.00, Un monde nouveau, une grande découverte : la perspective, d'Yves Chamay et Romano Prada.
0.10 Documentaire : Sienne. D'Alain Jaubert. A 0.20, Un monde nouveau : les machines à dessiner, d'Yves Chamay et Romano Prada.
0.35 Documentaire : Urbino. D'Alain Jaubert. A 0.40, Les Mystères de la cité idéale, d'Alain Jaubert (5 min.).

M 6

20.40 Le mardi, c'est permis.
20.41 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Delphine et la tortue.
20.45 Téléfilm : L'Impossible Evasion. De David Lowell Rich.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Les Stars en noir et blanc.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.50 Parler français. 2. Pondichéry, l'indienne.
21.50 Dramatique. Je suis venu comme j'avais promis, adieu, de Jean-Marie Le Sidaner (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne. Paris quartier d'été. 2. Nuits africaines à l'Opéra-Garnier (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Butor (Transit A. Transit B, rediff.).
0.50 Musique : Coda. Le calypso (2, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Dresde) : Blockwork, de Currier ; Sonate pour violon et piano nº 7 en ut mineur op. 30, de Beethoven ; Sonate pour violon et piano nº 28 en mi mineur K 304, de Mozart ; Sonate pour violon et piano en ré majeur op. 94, de Prokofiev, par Anne-Sophie Mutter, violon, Lambert Orkis, piano.
22.30 Concert (donné le 19 avril à Toulouse) : Concerto pour deux violons et cordes en ré mineur BWV 1043, de Bach ; Préludes et fugue pour cordes, de Lutoslawski ; Trauermusik pour alto et cordes, de Hindemith ; Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre K 364, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse ; sol. : Dora Schwarzberg, violon, Gérard Caussé, alto.
0.35 Bleu nuit. Jean-Luc Ponty.

Mercredi 25 août

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée vacances.
18.00 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.20 Série : Hélène et les garçons.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Embarquement pour l'enfer. D'Alberto Negrin.
23.25 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Les neuf femmes de Mister Joe, de Thierry Fournet (rediff.).
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Passions.

FRANCE 2

15.20 Série : Les deux font la paire.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.20 Magazine : Giga.
18.25 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. Présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec l'équipe de Médecins du monde France.
22.25 Première ligne. ▶ Terre humaine. 3. Les Yeux de ma chèvre, documentaire de Monique Tosello.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Série : Un privé sous les tropiques.
0.30 Magazine : De quoi j'ai l'air ? (rediff.).

FRANCE 3

15.35 Série : Guerres privées.
16.20 Variétés : 40e à l'ombre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.10 Feuilleton : Une famille pas comme les autres (33e épisode).
20.40 Feuilleton : Le Roi Mystère. Le Châtiment, de Paul Planchon, d'après Gaston Leroux, avec Christopher Bowen, Philippe Bouclet (dernier épisode).
22.15 Journal et Météo.
22.45 Série : Les Mystères de l'Ouest. La Nuit de la sirène, d'Irving J. Moore.
23.35 Magazine : Aléas. Présenté par Jacque Serizier. L'honneur perdu de Joël, de Michel Follin ; Jardin des Plantes, de Daniel Isoppo ; Du clairon aux fourneaux, de Lise Deramont.
0.30 Musique : Portée de nuit. Midem classique 1993. *Fantaisie op. 28*, de Scriabine, par Giorgia Tomassi, piano.

CANAL PLUS

15.00 Surprises.
15.10 Téléfilm : Série macabre. D'Eric Till.
16.45 Les Superstars du catch.
17.40 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.29 Série animée : Tam-tam.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Ta mère ou moi. ■ Film américain de Chris Columbus (1991).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Navy Seals, les meilleurs. ■ Film américain de Lewis Teague (1990).
0.35 Cinéma : Le Dimanche de préférence. ■ Film italo-franco-belge de Giuseppe Tornatore, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordana et Francesco Barilli (1990, v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier (rediff.).
17.50 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Jean Mulatier/Frédéric Dard (rediff.).
19.30 Documentaire : Portraits. D'Alain Cavalier. L'accordeuse de piano.
19.40 Documentaire : Vivre au Japon. De Jürgen Schneider.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Testimony. De Tony Palmer.
23.10 Documentaire : Simone Weil. Itinéraire d'une philosophe. De Birgitta Ashoss.
23.55 Magazine : Intérieur nuit. Présenté par Philippe Résimont. L'Europe à Bruxelles . Interview : Jacques Higelin ; Image : Romantico SA ; Portrait : Odieu ; Gros plan : Keziah Jones ; Egoïste (31 min.).

M 6

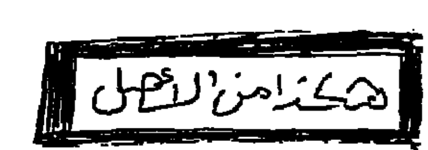
15.30 Magazine : Fréquenstar. Yannick Noah.
16.30 Magazine : Nouba. Tasmin Archer, Véronique Sanson, John Lee Hooker, Mike Jagger.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Sauvons les parnassius.
20.45 Téléfilm : Une mère en danger. De Fred Walton.
22.25 Téléfilm : Les Pom-Pom Girls de Los Angeles. De Bruce Seth Green.
0.00 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.50 Parler français. 3. *Le Nouveau-Brunswick.*
21.50 Dramatique. Doberman, de Jean-Yves Picq (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne. Paris quartier d'été. 3. La Villette en fête.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Annie Ernaux (Journal du dehors, rediff.).
0.50 Musique : Coda. Le calypso (3, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Festival de Montreux) : symphonie en ré mineur, de Arriaga ; Sept chansons populaires espagnoles orchestrées par Halffter ; La Revoltosa, la Chavala, de Chapi ; La Gran Via, El Bateo, de Chueca, El Tambor de Granaderos, de Chapi, Los claveles, de Serrano, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos.
23.00 Concert (donné le 27 septembre 1992 en l'Abbaye de Royaumont) Polyphonies traditionnelles arbereshes des communautés albanaises d'Italie, par les chanteuses de San Costantino et de San Paolo.
0.35 Bleu nuit. Dizzy Gillespie.



Le Monde

Trois décès et quatre avortements

Des rillettes distribuées par les Centres Leclerc ont été à l'origine d'une épidémie de listériose

Une nouvelle épidémie de listériose ayant fait sept victimes et touché vingt-cinq personnes est apparue en France. A la suite d'une enquête épidémiologique menée dans un temps record par le Réseau national de santé publique, il a été possible de localiser l'origine probable de la contamination alimentaire à l'origine de l'épidémie : les rillettes en pot de la marque Tradilège distribuées dans les Centres Leclerc.

L'alerte avait été donnée début juillet à la suite de l'apparition de plusieurs cas de listériose, en particulier dans l'ouest de la France. A la mi-juillet, le Réseau national de santé publique avait été chargé de mener une enquête pour localiser rapidement l'origine de la contamination. En quelques jours, les épidémiologistes du Réseau établirent que la contamination devait s'être produite dans la chaîne de production des rillettes Tradilège distribuées exclusivement par les Centres Leclerc.

Ces derniers, informés à la mi-août décidèrent, le 19 août, d'interrompre la fabrication de ce produit et d'apposer des affichettes dans tous les centres pour inciter les consommateurs à rapporter les pots qui leur resteraient.

Il se serait pour l'instant produit quatre avortements, deux accouchements prématurés avec enfant mort-né et un décès (1). En outre, vingt-cinq cas non mortels auraient été recensés. Compte tenu du délai d'incubation de la maladie – il peut varier de quelques jours à plusieurs semaines – d'autres cas pourraient apparaître dans les prochains jours. Les spécialistes espèrent toutefois que l'épidémie ne sera pas trop grave, dans la mesure où, indique-t-on à la direction générale de la santé, l'incident à l'origine de la contamination s'est sans doute produit au mois de mai. Compte tenu de la date de péremption des rillettes, tous les lots concernés ont dû être commercialisés avant le 15 juillet.

Une détection rapide

A la direction générale de la santé, on précisait, mardi 24 août, que l'on n'aurait une certitude sur l'origine de la contamination, que lorsque seront connus les résultats des mises en culture qui ont été faites immédiatement après l'identification de la localisation probable de la souche de listéria. Un communiqué conjoint de la direction générale de la santé, de la direction générale de l'alimentation et de la direction générale de la consommation et de la répression des fraudes va inciter les personnes ayant conservé des pots de rillettes Tradilège à les rapporter dans les Centres Leclerc.

Cette affaire aura permis de montrer l'efficacité d'une structure d'épidémiologie d'intervention comme le Réseau national de santé publique dirigé par le professeur Jacques Drucker. Lors de la dernière grande épidémie de listériose qui avait provoqué, en 1992, 63 décès et 22 avortements, il avait fallu plusieurs mois aux enquêteurs pour en déterminer l'origine, certes moins évidente puisqu'il s'agissait cette fois de la langue de porc en gelée (*le Monde* du 16 février).

FRANCK NOUCHI

(1) La listériose est une maladie bactérienne habituellement peu fréquente dont la source de contamination est souvent alimentaire (charcuterie, fromage...). Parfois responsable chez l'adulte de manifestations neuroméningées, sa forme la plus fréquente est la listériose du nouveau-né contaminé par la mère lors de la grossesse ou de l'accouchement. Les autres personnes à risque de listériose sont les patients immunodéprimés et les personnes âgées.

Un sous-marin allemand de la seconde guerre renfloué dans la Baltique

Les mystères de l'U-534

Un sous-marin allemand de la seconde guerre mondiale a refait surface lundi 23 août dans les eaux du Kattegat, le détroit faisant communiquer la Baltique avec la mer du Nord, non loin de l'île d'Anholt. Son canon anti-aérien était encore dressé vers le ciel et l'on pense que quinze torpilles se trouvent toujours à bord avec 6 tonnes de munitions. Le renflouement a été conduit par un groupe de sociétés néerlandaises et danoises.

L'U-534 et ses cinquante-deux hommes d'équipage s'étaient glissés hors de la base navale de Kiel, le 5 mai 1945, durant l'effondrement du IIIe Reich. Ils tentaient d'échapper à l'avance des troupes alliées. Mais pour franchir le détroit du Kattegat, miné et peu profond, le bâtiment long de 78 mètres devait naviguer en surface. Des bombardiers britanniques Liberator le repérèrent et le coulèrent. La plupart des membres d'équipage réussirent à s'échapper, mais l'épave de l'U-534, encore en fort bon état, reposait depuis près d'un demi-siècle par 62 mètres de fond.

Repérée il y a quelques années, elle a immédiatement enflammé les imaginations. Lancé en 1942, l'U-534 appartenait à la classe des sous-marins océaniques dotés d'un très long rayon d'action (11 000 milles). A cette époque, plusieurs de ces unités emmenant des dignitaires nazis ont pris le large pour filer vers l'Amérique du Sud. Le sous-marin renfloué avait fait partie de la 33e flottille spécialement chargée de transporter des cargaisons ultraprécieuses et stratégiques entre le Japon et l'Allemagne. Ces unités étaient équipées pour cela de compartiments secrets.

L'U-534 transportait-il un «trésor» nazi ? On le saura lorsque l'épave hissée sur une barge sera amenée dans le port danois de Hirshals (nord du Jutland) et méticuleusement inventoriée par des spécialistes. Un porte-parole de l'opération de renflouement a déclaré : *«Nous sommes quasiment sûrs de trouver les cinquante mille cigarettes qui représentaient la ration de l'équipage et 16 tonnes de provisions. Il est impossible pour le moment de savoir si le sous-marin transportait un trésor.»*

Après la prise de contrôle officielle du groupe de presse économique par LVMH

Un actionnaire de «la Tribune-Desfossés» s'interroge sur la gestion de M. Ghosn

Le groupe Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH), présidé par Bernard Arnault, a désormais le contrôle de 53 % du groupe de presse économique Desfossés-International (DI, qui publie notamment *la Tribune-Desfossés* et *l'Agéfi*). Entériné par la majorité des actionnaires de DI, lors de l'assemblée générale du lundi 23 août, ce contrôle a lieu en contrepartie d'un apport de 110 millions de francs, auxquels doit s'ajouter un apport supplémentaire de 20 millions de francs, *«en cas de besoin financier»*. Une autre augmentation de capital de 68 millions de francs doit avoir lieu.

Toutefois, l'un des actionnaires minoritaires, qui détenait auparavant environ 12 % du capital, Hannover Rückversicherung, et qui défendait sa propre solution de reprise du groupe (*le Monde* du 24 août) a annoncé qu'il demandait une expertise de gestion du groupe DI au tribunal de commerce de Paris. Le PDG de la compagnie d'assurances allemande, Winfried Kruger, conteste à la fois la légalité des actions de M. Ghosn, *via* ses sociétés, et entend obtenir des précisions sur les versements – en argent liquide ou en chèques – effectués en faveur de DI, ainsi que sur les filiales du groupe et sur certaines opération englobant notamment le paiement du loyer de l'appartement de M. Ghosn.

Y.-M. L.

□ **Un «casse»de 10 millions de francs à Bayonne.** – La SGI, une société de transport de fonds de Bayonne, a été dévalisée, lundi 23 août, par des inconnus qui ont emporté 10 millions de francs en billets et en espèces. Le commando, composé de six ou sept hommes armés et cagoulés, avaient pris en otage, dans la soirée de dimanche, l'un des employés de la société. Les policiers n'excluaient pas, pendant un moment, la piste de l'ex-Iparretarrak. Dimanche soir, les malfaiteurs ont fait irruption au domicile de Marc Hegoas, un surveillant de la SGI, et l'ont séquestré, avec sa mère, toute la nuit. Vers sept heures lundi matin, les braqueurs les ont conduits sur le lieu de travail de l'employé, à la zone industrielle Saint-Frédéric, et l'ont contraint à ouvrir les coffres de la société. Puis ils ont abandonné sur place leurs otages. – *(Corresp.)*

□ **Meurtre d'un trafiquant d'héroïne dans la banlieue de Rouen.** – Didier Dufour, un trafiquant de drogue de vingt-neuf ans, a été tué vendredi 20 août, peu après 19 heures, au cours d'une vente de stupéfiant à Saint-Etienne-de-Rouvray, près de Rouen. Refusant de payer 4 000 francs pour dix grammes d'héroïne, Robert Mendy, un homme d'origine sénégalaise, a rejoint son véhicule garé devant l'immeuble, où l'attendait son cousin Malin Mendy. Une violente altercation a éclaté entre les quatre occupants de la Renault 18 et les fournissseurs impayés. Malin Mendy a alors braqué son arme, un fusil à canon scié, contre Didier Dufour, avant de le blesser mortellement.

□ **Mise en examen du meurtrier présumé d'un gendarme en Haute-Savoie.** – Eddy Rota, meurtrier présumé du commandant de la brigade de gendarmerie de Faverges, vendredi 20 août à Saint-Ferréol, en Haute-Savoie (*le Monde* daté 22-23 août), a été mis en examen et placé sous mandat de dépôt lundi 23 août, par le procureur de la République d'Annecy. La cérémonie officielle des obsèques de l'adjudant-chef Jean-Claude Liard, quarante-neuf ans, devait avoir lieu mardi 24 août, à Faverges, en présence du ministre de la défense, François Léotard.

□ **Rudy Salles (UDF) condamné à 8 000 F d'amende pour violation du secret d'instruction.** – Rudy Salles, député UDF-PR de la troisième circonscription des Alpes-Maritimes, conseiller municipal de Nice, a été condamné lundi 23 août par le tribunal correctionnel de Nice à 8 000 F d'amende pour recel de violation du secret d'instruction dans l'affaire des fausses factures de Radio Baie des Anges, la radio de l'ancien maire de Nice, Jacques Médecin. Lors de la dernière campagne des élections législatives de mars 1993, M. Salles avait rendu public dans un tract une partie du rapport à usage interne rédigé par le procureur de la République de Nice à l'intention du procureur général d'Aix-en-Provence. Ce rapport précisait qu'aucune charge ne pouvait être retenue à l'encontre du député dans cette affaire. M. Salles avait indiqué lors de sa citation devant le tribunal correctionnel le lundi 16 août qu'il avait reçu ce rapport par un courrier anonyme.

□ ***La Turquie demande le rappel de l'ambassadeur de Suisse.*** – La Turquie a demandé à la Suisse de rappeler son ambassadeur à Ankara, André Ramseyer, ainsi que deux attachés d'ici à une semaine, a-t-on annoncé officiellement, mardi 24 août, à Ankara. *«Nous avons demandé par note à la Suisse de retirer son ambassadeur ainsi que deux attachés, Jean-Pierre Baumeyer et Hendrich Maurer»*, a indiqué le ministère turc des affaires étrangères dans un communiqué. La Turquie avait rappelé, jeudi 19 août, son ambassadeur à Berne, Kaya Toperi, pour *«consultation»* au lendemain d'une demande suisse de levée de son immunité diplomatique à la suite de la fusillade qui avait éclaté le 24 juin lors d'une manifestation kurde devant l'ambassade de Turquie

□ **Démission du ministre argentin de l'intérieur.** – Gustavo Beliz, ministre argentin de l'intérieur, a démissionné, lundi 23 août, à la suite d'une controverse qu'il avait déclenchée en qualifiant dans la presse certains membres de l'entourage du président Carlos Menem de *«marginaux»*, d'*«entremetteurs»* et de *«médiocres»*. M. Beliz avait révélé l'existence de graves divergences entre hauts-fonctionnaires au sujet de la réforme de la Constitution, dans le but, notamment, de permettre au président Menem de briguer un second mandat en 1995. – *(AFP.)*

Tandis que l'Etat recourait davantage à l'emprunt

Les particuliers et les entreprises se sont moins endettés en 1992

Sans surprise dans un contexte de montée du chômage, de récession et de taux d'intérêt réels très élevés, entreprises et particuliers ont cherché, en 1992, à limiter leur endettement. Un comportement facilité par une plus grande sélection des risques de la part des établissements de crédit échaudés par la crise de l'immobilier et la multiplication des défaillances d'entreprises. Dans une étude, publiée mardi 24 août, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) explique qu'en revanche l'Etat, les administrations et les collectivités locales ont compensé des baisses de recettes par un recours plus important au crédit.

L'endettement intérieur aura progressé de 5,6 % l'an dernier (6,1 % en 1991) et le recours au financement sur les marchés s'est fortement accru. Explication : tandis que les entreprises et les particuliers ont limité leurs besoins de crédits, les administrations et les collectivités locales ont dû avoir recours massivement à l'emprunt.

Le besoin de financement des administrations publiques s'est creusé pour atteindre 268,7 milliards en 1992 contre 141 milliards en 1991. Les émissions nettes de l'Etat sur le marché obligataire sont passées de 90 milliards de francs en 1991 à 133 milliards de francs en 1992. Le fort développement des placements des non-résidents en obligations françaises (138 milliards de francs contre 18 milliards de francs en 1991) a servi presque exclusivement à couvrir le besoin de financement de l'Etat. A la fin de 1992, la dette des administrations publiques (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale...) représentait 43,5 % du produit intérieur brut (PIB) contre 39,2 % fin 1991.

En revanche, la croissance des crédits aux entreprises s'est réduite l'an dernier à 3,1 % contre 7,6 % en 1991 et 15 % en 1990. Il faut y voir la conséquence directe de la chute des investissements en 1992. Toutefois, l'endettement global n'a pas diminué. Le ratio «dette sur valeur ajoutée» a encore augmenté pour atteindre 116 % l'an dernier contre 113 % en 1991 et 91 % en 1986.

Du côté des ménages, le *«net ralentissement»* des crédits à l'habitat, des crédits à la consommation et le désendettement des entrepreneurs individuels ont débouché sur une quasi-stabilité de la progression des emprunts (+ 0,4 %). Compte tenu de l'inflation, on peut même parler de diminution de la distribution de crédits. D'ailleurs, l'endettement (cumulé) des Français auprès des banques a diminué, revenant à 52 % du revenu disponible brut contre 54 % en 1991 et 46 % en 1986.

Pendant naturel de ce comportement de «récession», les particuliers ont encore accru leur effort d'épargne. Leurs placements financiers ont atteint l'an dernier 393 milliards de francs, à comparer à 375 milliards en 1991. On constate à la fois un ralentissement de la collecte des organismes de placements en valeurs mobilières – les sicav monétaires ont perdu une partie de leur attrait, – une poursuite du reflux du livret A dont l'encours a diminué de 30 milliards et une forte progression de l'assurance-vie.

□ ***Le MODEF s'associe au mouvement prévu par la Coordination rurale.*** – Le MODEF (Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux, proche des communistes) a annoncé, lundi 23 août, son ralliement au projet de blocus de Paris lancé par la Coordination rurale pour le 15 septembre (*le Monde* du 24 août). Selon son secrétaire général, Raymond Girardi, cette journée d'action vise à *«obtenir de la part du gouvernement français les mesures nécessaires pour sauver l'agriculture française»*. Le MODEF rappelle qu'*«il lutte contre le pré-accord du GATT, contre la PAC»*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1993 a été tiré à 466 609 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Arts et Spectacles» : la 50e Mostra de Venise

Le plus vieux des grands festivals de cinéma célèbre son anniversaire avec des stars, beaucoup de stars, et rouvre le vieux débat entre film commercial et film d'auteur. Sous bannière française, en compétition, Kieslowski, Blier, Issermann. Et pour la Suisse, *Hélas pour moi* de Jean-Luc Godard.